

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt: 4 octobre 2007*

## **Projet de loi**

### **accordant une aide financière annuelle de 515 000 F à l'association F-Information pour les années 2008-2011**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

#### **Art. 1 Contrat de prestations**

<sup>1</sup> Le contrat de prestations conclu entre l'Etat et l'association F-Information est ratifié.

<sup>2</sup> Il est annexé à la présente loi.

#### **Art. 2 Aide financière**

L'Etat verse, pour les années 2008 à 2011, à l'association F-Information un montant annuel de 515 000 F, sous la forme d'une aide financière de fonctionnement au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005.

#### **Art. 3 Budget de fonctionnement**

Cette aide financière est inscrite au budget de fonctionnement pour les exercices 2008 à 2011 sous la rubrique 04.03.10.00 365 0 0103.

#### **Art. 4 Durée**

Le versement de cette aide financière prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2011.

#### **Art. 5 But**

Cette aide financière doit permettre de contribuer à réaliser dans les faits, l'égalité dans la formation, en politique, au travail et dans la famille, via la

mise à disposition d'un centre de formation, d'orientation et de documentation pour les femmes à Genève.

#### **Art. 6 Prestations**

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans le contrat de droit public.

#### **Art. 7 Contrôle interne**

L'association F-Information doit respecter les principes relatifs au contrôle interne prévus par la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

#### **Art. 8 Relation avec le vote du budget**

L'aide financière n'est accordée qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

#### **Art. 9 Contrôle périodique**

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par la bénéficiaire de l'aide financière est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département des institutions.

#### **Art. 10 Lois applicables**

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le projet de loi, qui vous est soumis, a pour but de renouveler l'aide financière annuelle accordée à F-Information, pour les années 2008 à 2011.

Alors que l'aide financière avait été octroyée précédemment par le département des finances (DF), c'est présentement, depuis l'année 2006, le département des institutions (DI) qui est en charge de l'octroi de l'aide financière.

### **1. Introduction – description de l'association**

**F-Information** est une association féminine à but non lucratif, soutenue financièrement et reconnue d'utilité publique. Elle compte plus de 700 membres cotisant-e-s et a fêté ses 25 ans d'existence en 2006.

Elle est la seule association féminine genevoise à offrir aux femmes du canton et des régions limitrophes, un lieu unique d'information « généraliste » touchant tous les domaines de la vie quotidienne, grâce à son équipe pluridisciplinaire répondant à tous types de demandes, et à sa riche et complète documentation pratique.

### **2. Mission et objectifs généraux et opérationnels**

#### **2.1 Mission**

- Informer, écouter, orienter et soutenir les femmes dans une approche globale et préventive de leurs problématiques.
- Organiser et animer des groupes favorisant le tissage de liens sociaux.
- Mettre à disposition une documentation spécifique traitant des questions féminines et de l'égalité entre hommes et femmes.
- Développer le travail en réseau avec le tissu associatif genevois.

#### **2.2 Objectifs généraux**

F-Information contribue à :

- l'autonomie des femmes, en les aidant à reprendre confiance, et à faire des choix;

- l'égalité entre les hommes et les femmes, en favorisant la réflexion et le changement des mentalités;
- une prise de conscience et une démarche collective;
- une société plus solidaire.

### **2.3 Objectifs opérationnels**

- Offrir à un large public de femmes, des consultations diversifiées de type juridique, professionnel, familial, et les orienter, si nécessaire, vers les organismes et/ou les associations adéquats.
- Acquérir, traiter et mettre à disposition du public, une documentation spécialisée sur le thème « Femmes, Famille, Egalité ».
- Mettre en place et animer des activités collectives variées, destinées prioritairement aux femmes.
- Mettre à disposition des partenaires de F-Information, des informations ciblées, par le biais d'outils professionnels (journal, agenda, site, réseau Bibal).

### **2.4 Les prestations de F-Information**

Elles sont articulées autour de trois axes :

- travail individuel auprès des femmes, en leur offrant un lieu d'information, de consultation et d'orientation;
- travail d'information et de documentation, en mettant à disposition du public un centre de documentation (« bibliothèque Filigrane »);
- travail collectif avec les femmes, en ouvrant un espace d'animations, de rencontres et d'échanges, sous la forme de groupes et/ou d'ateliers.

Les usagères bénéficient ainsi d'un accueil centralisé et d'une vaste palette de prestations.

F-Information est très sollicitée pour diverses consultations, et également pour des démarches de la vie pratique, touchant l'hébergement, le logement, la précarité financière ou l'endettement (340 demandes en 2005, et 470 demandes en 2006, soit un accroissement de +38 %).

L'association accueille et oriente aussi les hommes.

F-Information travaille régulièrement en relais avec d'autres partenaires (associations ou organismes, services de l'Etat) pour une meilleure orientation, ainsi qu'un meilleur accompagnement des personnes qui le

nécessitent. Ce travail de réseau permet aussi des échanges d'expériences nécessaires à l'enrichissement et à la bonne dynamique de la vie d'une association.

### **3. Fonctionnement de l'association**

F-Information est une association de droit privé, reconnue d'utilité publique, dont l'organe faîtière est l'assemblée générale. Un comité directeur est garant du projet institutionnel et responsable de la politique de l'association ainsi que de l'utilisation des ressources.

L'équipe compte 11 professionnelles à temps partiel, l'équivalent de 5,2 postes de travail rémunérés à plein temps.

### **4. Statistiques 2005-2006**

Les consultations, d'ordre juridique, professionnel, familial ou personnel restent relativement stables (1 486 en 2005 et 1 516 en 2006). Elles représentent une charge importante de travail, sans cesse accrue par la complexité et la précarité des situations rencontrées. Entre 2005 et 2006, le nombre des demandes de conseils ou d'informations, par téléphone, a augmenté de 5,7%, passant de 1 943 à 2 054.

Quant aux activités de groupes, elles ont fait un bond significatif de 31,8 % entre 2005 et 2006, passant de 684 à 902, en termes de fréquentation. L'organisation et la gestion des rencontres, des ateliers et des séances d'information, implique également un fort investissement de la part de l'équipe.

La fréquentation de la bibliothèque Filigrane, en terme de visites, reste stable (1 771 en 2005 et 1 797 en 2006). Quant au nombre d'ouvrages prêtés, il s'est accru de 21,3 % entre 2005 et 2006, passant de 1 817 à 2 204. Filigrane est sollicitée aussi bien pour des demandes de documentation générale que pour des recherches plus ciblées.

## 5. Demande d'aide financière

L'aide financière actuelle sert à maintenir l'état et la qualité des prestations de l'association.

**Les conditions salariales auprès de F-Information** ne sont, de loin, pas à la hauteur de ce que peuvent espérer des professionnelles de niveau universitaire, pour la plupart, membres de l'équipe<sup>1</sup>, et assumant des responsabilités de gestion et de coordination :

- un salaire horaire brut de 36 F de l'heure;
- pas d'augmentation du coût de la vie;
- pas de 13<sup>ème</sup> mois de salaire ni de gratification, pas de prise en compte de l'ancienneté;
- pas de progression salariale possible;
- pas de 5<sup>ème</sup> semaine de vacances pour les personnes de plus de 50 ans.

F-Information a toujours fait des choix budgétaires donnant la priorité aux prestations envers le public, en termes de diversité, de qualité, et d'accessibilité.

Au vu de ces constats, l'association sollicite la prise en compte de cette réalité dans l'octroi de l'aide financière pour les années à venir.

## 6. Contrat de prestations

Depuis la fin de l'année 2004, l'association F-Information est liée contractuellement au service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, ce qui donne une garantie supplémentaire au suivi rigoureux de l'utilisation de l'aide financière annuelle.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

---

<sup>1</sup> *avocates, sociologue, formatrices d'adultes et diplômées post-licence en Education des adultes, diplômée en travail social HES, licenciée en pédagogie et psychanalyste, bibliothécaires, employées de commerce.*

Annexes :

- *Rapport d'activités et comptes pour 2005 (pièces 1 et 1 bis)*
- *Rapport d'activités et comptes pour 2006 (pièces 2 et 2 bis)*
- *Indicateurs et tableaux de bord (pièce 3)*
- *Liste des membres du comité (pièce 4), organigramme et système salarial (pièce 4 bis) et conditions de travail (pièce 4ter)*
- *Résumé de toutes les indemnités et aides financières perçues (pièce 5);*
- *Activités déployées par l'association en 2006 et en 2007 (pièces 6 et 6 bis);*
- *Descriptif des buts proposés au comité pour les années de 2008 à 2011 (pièce 7)*
- *Budgets prévisionnels pour les années 2008 à 2011 (pièces 8, 8 bis, 8 ter, 8 quater)*
- *Rapport du réviseur sur les comptes 2005 (pièce 9) et 2006 (pièce 9bis)*
- *Statuts de l'association (pièce 10)*
- *Préavis technique financier*
- *Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus*
- *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle*
- *Contrat de prestations*

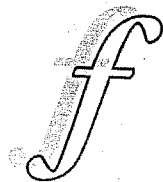
Pièce  
1*Un lieu privilégié  
pour les femmes*

De Genève ...



... au Burkina

Rapport  
annuel  
2005



Filigrane  
F-INFORMATION



## F-Information c'est :

Une association privée, subventionnée par l'Etat et la Ville de Genève  
Un lieu privilégié d'accueil, d'orientation et de documentation pour les femmes  
Quelques 800 membres, 25 ans d'expérience et 11 professionnelles  
pluridisciplinaires à votre écoute !

... *Travail individuel auprès des femmes*

Des consultations individuelles personnelles et familiales, juridiques ou  
professionnelles

... *Documentation et information*

Une bibliothèque de plus de 9000 documents sur les femmes, la famille  
et l'égalité. De la documentation pratique, des adresses, des liens

... *Activités collectives*

Des groupes réguliers  
Des animations et expositions

... *Des locaux accueillants*

Un espace d'accueil avec salle d'attente et documentation pratique  
→ 4000 demandes en 2005

Deux salles de consultations  
→ 1500 entretiens en 2005

Un secrétariat  
→ 4 places de travail pour 8 personnes

Une bibliothèque avec vitrine thématique en arcade  
→ 1800 visites en 2005

Une salle de groupe, pouvant être mise à disposition d'autres associations  
→ occupée 125 fois en 2005

# Table des matières

Le mot de la Présidente	2
Editorial	3
L'équipe et ses appuis	4
Cette année	6
Reflét de nos activités	7
<i>Travail individuel auprès des femmes</i>	10
• Notre public	
• Les consultations juridiques, professionnelles, personnelles et familiales, vie pratique...	
<i>Documentation - Information</i>	18
• Bibliothèque Filigrane	
• Nouv'Elles / Agenda	
• Internet	
<i>Activités collectives</i>	25
• Groupes réguliers de rencontres :	
- Résf-F	
- Les Salons	
• Expositions / Animations / Ateliers	
• Prix «Femme exilée, femme engagée»	
<i>Partenaires</i>	28
• Réseau et partenaires	
• R.A.P.	
• Groupes de travail des associations féminines	
- Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme	
- Ressources juridiques pour les femmes	
- Groupe logement	
<i>Gestion de l'association</i>	33
• Organisation	
• Répartition des heures de travail	
• Projet de loi et indicateurs	
• Recherches de fonds et gestion financière	
Perspectives	35
Remerciements	36
Comptes 2005	38

## Le mot de la présidente



Après deux ans successivement marqués par le regroupement de F-Information et de Filigrane dans de nouveaux locaux et la décision de se doter d'un comité directeur bénévole, l'année 2005 aura été celle de la consolidation de nos moyens d'action.

Au terme de cet exercice réussi, nous avons vu notre subvention cantonale renouvelée et pu conclure un contrat de partenariat avec l'Etat, dans lequel celui-ci pérennise sa collaboration avec l'association, reconnaît la pertinence de son travail sur le terrain, ses compétences dans son domaine d'intervention et l'assure de son soutien. Dans ce nouveau contexte, F-Information rejoint le département des institutions, toujours sous l'égide du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme.

Dès lors, j'ose affirmer que notre association est entrée dans sa vingt-cinquième année d'activité sous les meilleurs auspices. Nous allons donc fêter dignement son premier quart de siècle.

Cette belle trajectoire ne cache cependant pas nos inquiétudes face à l'augmentation de la précarité à Genève, qui touche le plus souvent les femmes, fragilisées et démunies face à des difficultés familiales, financières ou professionnelles.

En effet, confrontée aux demandes croissantes de personnes restées sans réponse de la part de services sociaux débordés, F-Information doit de plus en plus souvent intégrer cette dimension dans ses prestations, au point de poser la question de la suffisance actuelle des moyens alloués au travail de prévention.

Anne Mahrer



## Editorial... Réflexions de l'équipe

Au fil du temps, et de plus en plus, nous nous trouvons face à des *situations de vie de femmes qui paraissent, et sont le plus souvent, insolubles*. Le durcissement de la politique sociale et de celle de l'asile, met un grand nombre de personnes dans la marge, dont une majorité de femmes, parfois seules avec leurs enfants. Sans travail, souvent sans formation solide, elles se retrouvent dans *des impossibles qu'on croyait d'un autre temps...* Bien que dotées d'un courage sans limites, certaines essaient de prendre les choses en main, mènent de front: famille, travail et démarches administratives, pour se trouver, souvent, face à un mur. Quelques expériences de ce type et peu à peu leurs facultés psychiques se dégradent, pour les conduire sur le chemin sans issue de l'invalidité.

En tant qu'association, nous recevons beaucoup de femmes dont la situation relèverait typiquement de l'aide sociale, autant sur le plan financier que sur le plan administratif. Sans ressources suffisantes, ou travaillant à plein temps sans pouvoir joindre les deux bouts, elles ont aussi généralement des difficultés administratives, du mal à rédiger des lettres, à comprendre les courriers de l'administration, etc. Ces femmes arrivent dans nos consultations, habituellement envoyées par les services sociaux eux-mêmes ! Ce qui nous amène à penser, que les personnes qui y travaillent, sont elles-mêmes surchargées au point de ne pas pouvoir assumer toutes les demandes... Pour notre part, nous sommes soumises à des exigences de plus en plus lourdes et une pression grandissante de la part des politiques, autour des questions de gestion, évaluation, formalisation, ce qui représente un énorme investissement de temps, d'énergie, d'argent...

Il y a pourtant, un autre aspect qu'il nous paraît important de dénoncer et qui, à nos yeux, est responsable de la situation précaire d'un grand nombre de femmes : c'est cette mentalité qui veut encore trop souvent qu'une femme soit dépendante d'un homme, autant sur le plan matériel que psychique. C'est cette mentalité qui veut qu'une fille n'a pas trop à se préoccuper de son futur métier, si elle peut faire un «bon mariage», entendons, si elle épouse un homme qui gagne bien sa vie... et c'est trop souvent la femme qui sacrifiera sa carrière professionnelle pour s'occuper des enfants, la politique familiale de notre pays frôlant le minimum.

Passons maintenant à une note plus positive, pour dire que, malgré toutes ces difficultés et les situations dramatiques que nous rencontrons, nous sommes aussi quotidiennement en présence de femmes extrêmement courageuses, créatives, qui ont le sens des responsabilités et sont des moteurs de vie, entraînant leurs pair-e-s pour aller de l'avant. Certaines sont déjà sur le chemin de la solution, quand elles franchissent la porte de F-Information/Filigrane, car cela demande un courage certain de se retrouver face à des personnes inconnues pour exposer sa vie et ses difficultés, «sans filet» ! Bon nombre d'entre elles font preuve d'une grande ouverture et du sens de la solidarité, et dès qu'elles le peuvent, essaient de faire profiter d'autres femmes de leurs expériences ou de leurs acquis. C'est ainsi, par exemple, qu'elles viennent à la bibliothèque faire don de livres dont elles pensent que d'autres femmes pourraient se servir.

Nous constatons aussi, sur un autre plan, que les femmes sont de plus en plus présentes dans les sphères professionnelles élevées, malgré le fait indéniable que c'est toujours plus dur pour une femme de grimper les échelons, surtout dans des domaines traditionnellement réservés aux hommes !

Pour finir, nous voulons souligner que nous, équipe professionnelle de F-Information/Filigrane, tenons à garder notre mode de fonctionnement atypique, avec un salaire-horaire identique pour chacune d'entre nous quel que soit notre niveau de formation, avec le souci de l'interdisciplinarité et de la collaboration interne mais aussi externe, avec les autres associations de terrain. Tout cela, mues par un grand respect et une grande admiration pour les femmes que nous rencontrons dans nos locaux.

## L'équipe de F-Information/Filigrane

*Victoria Al Adjouri*, consultations d'écoute pour les questions personnelles et familiales, animation des Salons

*Stéphanie Bessard*, co-responsable de la bibliothèque Filigrane et des activités collectives

*Geneviève Bordry-Chaufaille*, consultations d'écoute pour les questions personnelles et familiales, co-responsable des activités collectives, recherches de fonds, documentation et gestion

*Isabelle Brüggemann*, co-responsable de la bibliothèque Filigrane, maîtresse d'apprentissage

*Brunella Colombelli*, consultations d'orientation professionnelle, co-responsable du Rési-F

*Vivianne De Neef*, consultations juridiques

*Sophie de Weck Haddad*, consultations juridiques, recherches de fonds, responsable de la sécurité au travail

*Fanny Matton*, co-responsable de la bibliothèque Filigrane, gestion de la partie Filigrane du site Internet

*Marie-Christine Musa Pisoni*, secrétariat, édition des Nouv'Elles et de l'Agenda, gestion du site Internet, accueil

*Marie-Claude Rimaz*, responsable de la comptabilité, accueil, gestion du fichier des membres, édition de la brochure «F-300 adresses»

*Chokoufeh Samii*, consultations d'orientation professionnelle, responsable du Rési-F, co-responsable des activités collectives

*Sonia Blanquet*, (jusqu'en août 2005) apprentie AID - Aide en Information Documentaire



### Formations faites par l'équipe

Symposium en droit de la famille  
 Mesures santé et sécurité au travail  
 Colloque I.U.E.D. sur la gestion dans les associations  
 Cours Excel et Photoshop  
 Techniques de communication

## *E*t ses appuis

### Comité

Les membres de notre comité, tous fidèles à leur engagement au sein de notre association, jouent un rôle indispensable pour accompagner l'équipe professionnelle dans ses réflexions, ses choix stratégiques, ainsi que dans la représentation et la défense des intérêts de l'association à l'extérieur.

Le comité est composé de Mesdames Anne Mahrer, Présidente, Monique Lapière, vice-présidente, Elisabeth Chatelain, Béatrice Despland, Marinette Payot, Maria Roth-Bernasconi (jusqu'en mai 2005) et Monsieur Albert Rodrik.

### Groupe de bénévoles

L'équipe de bénévoles met ses nombreuses compétences au service de l'association et participe activement à la vie de celle-ci. Les tâches qui sont accomplies sont un apport nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

Le dépouillement de la presse genevoise, différents travaux pour la bibliothèque, la participation aux activités collectives ainsi que la mise sous pli pour les envois mensuels à nos membres ont représenté 793 heures de travail bénévole.



## Cette année...

Comme nous l'avions prévu, nous avons travaillé pour asseoir et améliorer nos prestations. *Les consultations individuelles* restent le pilier central de notre travail. Juridiques, professionnelles ou personnelles et familiales, ces consultations se basent toujours sur le souci d'écouter au plus près les préoccupations des femmes et de répondre au cas par cas. Nous avons aussi développé et amélioré nos *activités collectives*, dans le souci de favoriser les rencontres entre les femmes. Un thème «*fil rouge*», décidé par notre «*groupe de pilotage*», accompagne ces activités chaque saison avec, comme médiateur, l'art sous toutes ses formes. Poésie, peinture, photo, conversation, l'art d'être avec l'autre, l'art de regarder avec réalisme, le quotidien de nos pair-e-s.

Des membres de l'équipe ainsi que des intervenantes extérieures, ont en outre, animé des ateliers sur différents thèmes, qui ont réuni des femmes d'horizons divers.

De son côté, la bibliothèque Filigrane a développé considérablement le réseau documentaire, à travers la mise en valeur du fonds documentaire d'autres associations et a beaucoup gagné en visibilité. Nous avons observé que la bibliothèque continue d'attirer un bon nombre de lectrices et lecteurs intéressé-e-s par l'égalité et la recherche de documents spécialisés ou «*tout public*».

Nous avons poursuivi notre collaboration avec des réseaux de partenaires tels que le R.A.P ou des groupes de travail sur des thématiques concernant les femmes.

Enfin, nous nous sommes penchées sur *des problèmes de fond* que notre travail sur le terrain met en lumière, en essayant d'y donner des réponses. En effet, devant la multiplication des situations de plus en plus complexes, devant la *paupérisation* dont sont victimes les femmes de notre canton, devant le phénomène de plus en plus répandu des «*working poor*», devant les difficultés dans le domaine privé, professionnel, social, devant la solitude dans laquelle elles se retrouvent souvent, que faire, en tant qu'association ? Comment continuer à répondre au cas par cas, *écouter le particulier de chaque demande*, ne pas se laisser engoutir par le commun des situations mais accorder du temps et de l'attention à chaque femme, une par une ? Et surtout, comment tenir, face à la lame de fond des exigences de faire mieux avec moins, qui risque d'emporter sur son passage le calme et l'espérance dont nous avons besoin pour faire notre travail au mieux, à la hauteur de la valeur des femmes qui nous consultent ?

Et bien, ce particulier, nous y tenons c'est le point central de notre travail auprès des femmes et des familles que nous rencontrons. Résister à la mentalité de «*guichet*», pour entendre au plus près la demande, souvent complexe, de la femme qui nous consulte, mais aussi l'histoire dans laquelle elle s'inscrit, c'est ce que nous nous efforçons de faire tout au long de l'année. *Et en prenant le temps, nous gagnons du temps*. En effet, quand la demande est claire et complète, les réponses sont plus adéquates et ainsi les personnes évitent de tourner en rond et de frapper aux mauvaises portes.

Et les chiffres, ô ! combien utiles et parlants, doivent être et rester, au service de l'aspect subtil de notre action auprès des femmes, et ne pas prendre la place de ce qui, pour nous, constitue l'essentiel du travail associatif, c'est-à-dire la rencontre sur le terrain, de la préoccupation de nos concitoyennes et concitoyens, au plus près de leur réalité quotidienne. Avec, comme pour tant d'autres associations, une épée de Damoclès au dessus de nos têtes, celle de la menace de plus en plus réelle et brûlante, des diminutions de subventions, malgré les exigences de plus en plus grandes en matière d'évaluation, qui mettent en danger l'existence et le travail fourni.

7

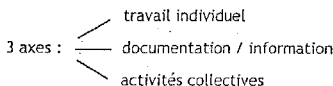
# Reflet de nos activités en 2005

## Fréquentation totale des activités de F-Information/Filigrane

Pour la première fois dans notre rapport d'activités, les données relatives aux activités de F-Information et de Filigrane sont regroupées.

Fréquentation de F-Information	4'113
Fréquentation de Filigrane	1'797
Fréquentation totale	5'910

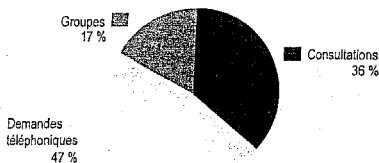
Notre travail s'articule autour de 3 axes qui figurent dans notre Charte.



*F-Information s'engage pour que chaque femme accède à des choix de vie et pour une société solidaire de partage\**

## Fréquentation des activités de F-Information

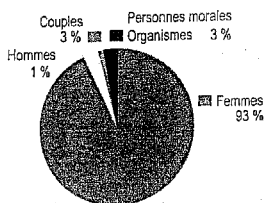
Nombre total	4'113
dont :	
Consultations	1'486
Demandes téléphoniques	1'943
Groupes	684



*F-Information tient à maintenir la diversité de l'accès à ses prestations*



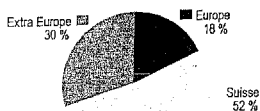
## Notre public



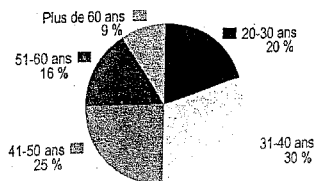
*Les femmes continuent à être le public-cible de F-Information*

*La répartition des nationalités de notre public est relativement proche de celle de la population genevoise, avec une légère surreprésentation des femmes extra-européennes*

## Nationalité



## Âge

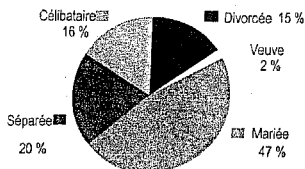


*L'objectif de F-Information est de privilégier les femmes entre 20 et 60 ans, ce qui correspond à une phase de construction de vie professionnelle et familiale*

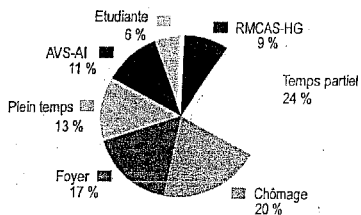
*R*eflet de nos activités en 2005

## Etat civil

*La comparaison avec les statistiques genevoises fait apparaître que les célibataires et les veuves sont nettement sous-représentées parmi les usagères de F-Information.*



## Activité



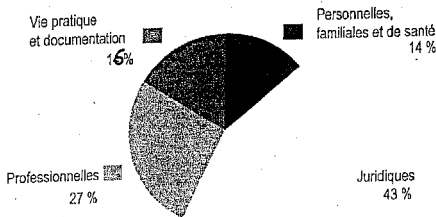
*F-Information touche des femmes de situations sociales diverses. Celles ayant une insertion socio-professionnelle fragile sont cependant dominantes*

10

Reflet de nos activités en 2005

## *Travail individuel auprès des femmes*

### *Nature des demandes de consultations individuelles*



*Nous tenons à maintenir les 3 types de consultations : juridiques, familiales et professionnelles et un nombre de plages horaires d'une demi-journée identiques, 4 par semaine.*

*Les demandes de vie pratique et de documentation ne sont pas du même ordre car l'équipe y répond essentiellement par téléphone et lors des consultations.*

*Informez*

*sur les questions*

*d'ordre juridique,*

*professionnel, familial,*

*personnel et pratique\**

## Consultations juridiques

Le nombre de consultations juridiques a encore augmenté de 3,5% en 2005.

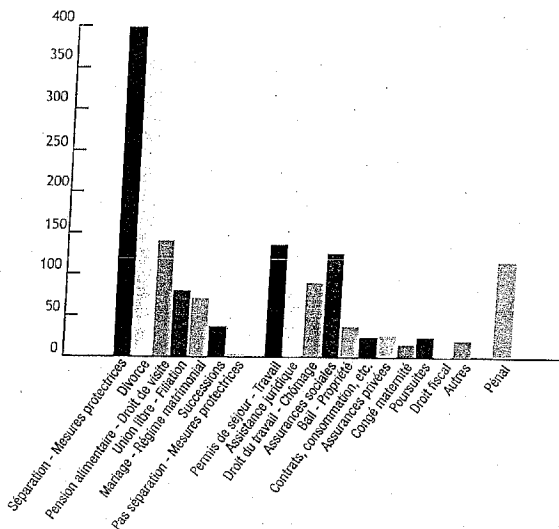
Les questions relatives au divorce et à la séparation représentent 42% de toutes les demandes. S'agissant de la séparation, les juristes de F-Information sont de plus en plus souvent amenés à rédiger des requêtes en mesures protectrices pour des femmes dont la demande d'assistance juridique a été refusée malgré une situation financière précaire, au motif qu'il s'agirait d'une procédure suffisamment simple ne nécessitant pas le concours d'un avocat ou d'une avocate. Pourtant, l'assistance d'un-e avocat-e aurait été bien souvent nécessaire à nos yeux : car la procédure n'est jamais simple pour les femmes qui ne maîtrisent pas bien la langue française, ou celles qui sont dans un état psychique très fragilisé pour diverses raisons, notamment la violence, le choc de l'abandon, etc...

Se retrouver seules face à leur conjoint et face à un magistrat au Tribunal paralyse nombre de ces

femmes qui ne peuvent ainsi efficacement faire valoir leur position.

Les questions relatives à des démarches plus administratives, assurances sociales, subsides assurance maladie, allocations logement etc., sont en nette hausse en 2005. Les juristes font le constat que bien souvent, à cause de la complexité des situations et de la surcharge de travail auxquels doivent faire face les services sociaux, les femmes n'ont pas trouvé auprès de ces services l'information et l'aide dont elles avaient besoin pour mener à bien leurs démarches administratives.

Les demandes plus diverses, poursuites, bail, droit du travail, consommation etc. restent stables.



## Consultations professionnelles

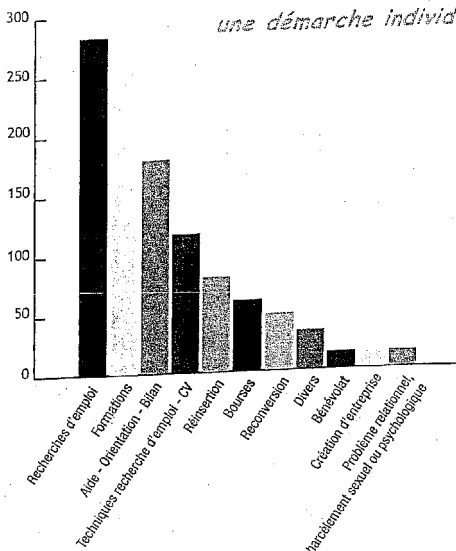
Les demandes dans le cadre des consultations professionnelles ont augmenté de près de 10% par rapport à l'année dernière.

Les recherches d'emploi viennent en tête, reflétant la difficulté qu'éprouvent de plus en plus de femmes à trouver un emploi stable à Genève dans un marché exigeant et saturé. Les femmes au bénéfice d'un bas niveau de qualification professionnelle sont nombreuses à faire appel à nos services. Celles qui souhaitent se former alors qu'elles n'ont pas de formation ou de qualification sont face à la difficulté de trouver des formations de courte ou moyenne durée reconnues sur le marché de l'emploi. En effet, les formations courtes disparaissent au profit d'apprentissages peu accessibles aux adultes en raison de leur durée et de leur coût (faible financement

pendant la formation). La reconnaissance des acquis et la modularisation de la formation continue, en voie de développement à Genève, ne sont pas accessibles à un public sans formation de base.

De plus de nombreuses femmes sont encore souvent seules à devoir concilier vie familiale et vie professionnelle, soit qu'elles élèvent seules leurs enfants, soit que les conjoints ne prennent pas leur part aux activités domestiques.

## Soutenir les femmes dans une démarche individuelle\*



*R*eflet de nos activités en 2005 - Travail individuel auprès des femmes

## Consultations personnelles et familiales

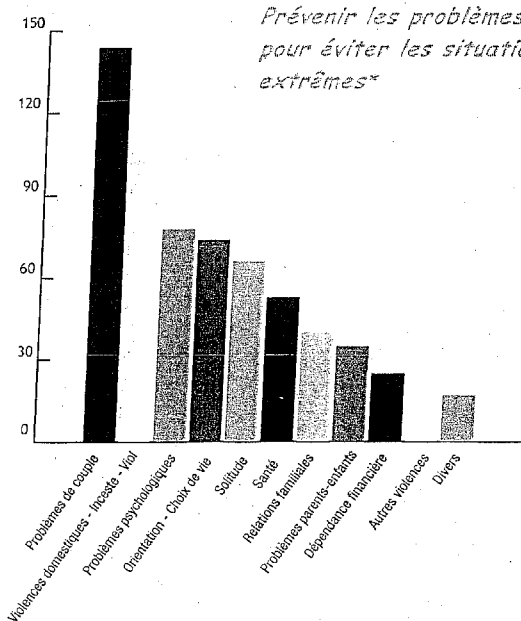
Il y a des questions qui paraissent «communes» et qui pourraient se satisfaire de réponses tout aussi communes. Cependant, si nous réservons une heure à chaque consultation, c'est précisément pour éviter le « commun » des situations, et pour entrer dans le particulier de chaque demande, écouter cette femme particulière qui est en face de nous.

Les problèmes de couple, encore et toujours, avec leur lot de déchirures, de déceptions ou de reprises de confiance, constituent le sujet que nous rencontrons en majorité lors de ces consultations. Avec, souvent, les effets collatéraux tels que les problèmes de logement et les problèmes financiers. Viennent ensuite les

questions des violences domestiques et les problèmes psychologiques, liés eux, très souvent, à la solitude parfois extrême dans laquelle vivent certaines femmes.

Dans un grand nombre de cas, le simple fait d'avoir pu poser les choses, suffit pour qu'une femme reparte, en ayant découvert, en notre présence, ses propres compétences pour résoudre sa difficulté. Cela s'appelle la prévention.

Dans d'autres cas, des informations concrètes, un conseil éclairé, des adresses utiles, des explications détaillées, voire une demande de fonds, sont nécessaires pour faire avancer l'affaire, ou orienter la personne vers le bon endroit.

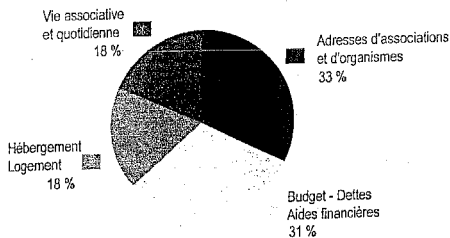


14  
 Reflet de nos activités en 2005 - Travail individuel auprès des femmes

## Demandes de vie pratique

928 demandes  
 dont 48% concernant les activités de F-Information

## Autres demandes

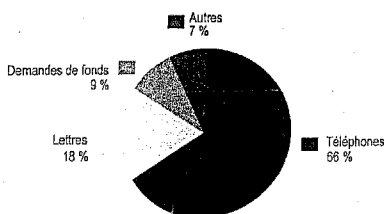


*Le nombre élevé de demandes pratiques confirme notre rôle de relais de l'information essentielle à la vie quotidienne des femmes du canton.*

R *eflet de nos activités en 2005 - Travail individuel auprès des femmes*

### *Démarches pour usagères*

Au total, l'équipe a effectué près de 340 démarches pour les usagères. Celles-ci se répartissent de la manière suivante :



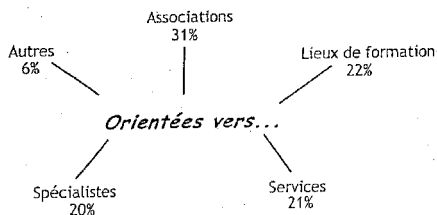
*Les démarches que nous avons dû faire pour les usagères ont augmenté de quelques 20% par rapport à l'année dernière. Ces chiffres témoignent de la précarisation de la vie de nombreuses femmes et de la complexité croissante des démarches administratives face auxquelles elles sont de plus en plus démunies.*

*Contribuer à l'autonomie des femmes, en les soutenant dans une démarche de reprise de confiance\**



### Premier contact

Le premier contact avec F-Information se fait par :	
Le «bouche à oreille»	45 %
Le réseau social et nos partenaires	39 %
Site internet et documentation	16 %



Il y a des situations où une orientation vers des organismes ou les professionnel-le-s adéquat-e-s est nécessaire. A F-Information, nous avons le souci que celle-ci soit des plus pointues possibles, avec des informations directement utilisables par les usagères. Nous pouvons le faire grâce à notre très bonne connaissance du tissu social genevois, à notre riche réseau de partenaires, et à la pluridisciplinarité de l'équipe. La vaste documentation pratique (1750 documents : dépliants, programmes, plaquettes de présentation, prospectus), régulièrement mise à jour, est un outil essentiel dans ce travail d'orientation.

*Orienter les femmes vers les organismes  
ou les professionnel-le-s adéquat-e-s\**

*R*eflet de nos activités en 2005 - Travail individuel auprès des femmes

### *Satisfaction des usagères*

Dans le souci de maintenir un haut niveau de qualité des prestations, nous effectuons lors des consultations individuelles, un sondage auprès de nos usagères. Plusieurs critères de satisfaction sont retenus.

96 % disent avoir trouvé une réponse

85 % estiment qu'elles peuvent y voir plus clair pour faire des choix

34 % affirment avoir repris confiance en elles



*R*eflet de nos activités en 2005

## Documentation - Information

### Bibliothèque Filigrane

La bibliothèque Filigrane sert deux types de publics ayant des attentes bien différentes. D'une part un public de «spécialistes», sensibilisé aux questions de genre et d'égalité, recherchant des documents pointus et récents, d'autre part un public plus «généraliste», recherchant des documents plus accessibles, des conseils pratiques, une lecture divertissante.

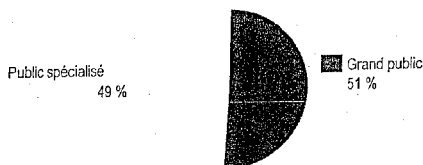
Afin de combler ces deux publics, nous nous efforçons d'adapter notre politique d'acquisition des documents.

### Fonds documentaire

Actuellement le fonds documentaire de Filigrane compte 9646 documents.

En 2005 nous avons catalogué 1347 documents (livres, articles de presse, brochures, littérature grise, tirages internet, vidéos, DVD).

La bibliothèque est abonnée à une trentaine de revues et alimente également 90 dossiers documentaires majoritairement à travers la presse quotidienne.



*Nous avons acquis cette année un nombre à peu près équivalent de documents spécialisés et de documents plus généraux.*

*Mettre à disposition une documentation traitant des questions féminines et de l'égalité entre hommes et femmes\**

Comme à l'accoutumée, les acquisitions ont donné lieu à des séances réparties selon les budgets «livres» de F-Information et du SPPE.

Nous recevons également des documents que nos lectrices-lecteurs nous donnent. Nous acquérons et gérons de nouveaux fonds par le biais de notre réseau documentaire (cf. p. 23)



*R* effet de nos activités en 2005 - Documentation - Information

### Produits et services documentaires

Services de base	Pour les recherches pointues
- Accueil (30h par semaine)	- Recherches spécialisées (233 en 2005)
- Orientation dans les collections	- Listes bibliographiques (50 en 2005)
- Places de lecture / travail	- Recherches Web (impressions, envois)
- Rayons enfants et adolescent-e-s	- Orientation vers d'autres sources (92 en 2005)
- Prêt de documents	- Veille documentaire
- Magnéto-scope / Photocopieuse	- Suivi des recherches
- Accès Internet	- Service questions-réponses
- Suivi des dossiers de presse (90)	- Répertoire de sites Web spécialisés
- Dépouillement de périodiques	
- Formation du public aux recherches Bibat	
- Vitrines thématiques	
- Panneaux d'information	
- Mise à jour du site Web	
- Catalogue de nouveautés (courriel aux abonné-e-s)	
- Réservation de documents (122 en 2005)	

### Fréquentation du service

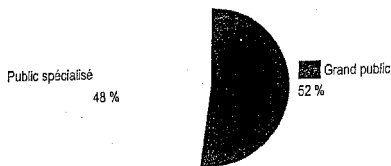
Actuellement, 1121 personnes sont inscrites à Filigrane.

En 2005, nous avons enregistré 156 nouvelles inscriptions. Chiffre inférieur à 2004, car beaucoup de personnes du quartier ont découvert la bibliothèque et se sont inscrites en 2004 lors de notre emménagement à la Servette.

20

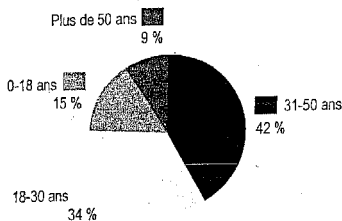
Reflet de nos activités en 2005 - Documentation - Information

### Notre public



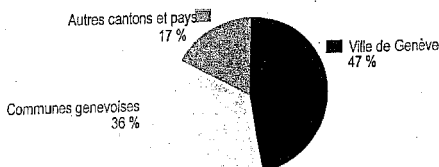
Nos deux publics se côtoient de façon proportionnée, ce qui correspond bien à notre volonté de servir équitablement le «grand public» et le «public spécialisé». Comme les années précédentes, la bibliothèque a accueilli cette année environ 9% d'hommes pour 91% de femmes.

### Âge



Les deux grandes tranches d'âges représentées par notre public sont les tranches 18-30 ans et 31-50 ans. La première représente des étudiant-e-s et des chercheurs/chercheuses, donc un public spécialisé, et la deuxième représente plutôt des lecteurs-trices du quartier, donc un public plus large.

### Provenance

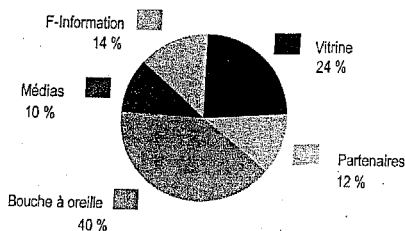


Fidèles à notre mission, nous servons majoritairement le public genevois (ville), mais également le canton de Genève, avec en plus un rayonnement dans le reste de la Suisse ainsi qu'en France voisine.

*R*eflet de nos activités en 2005 - Documentation - Information

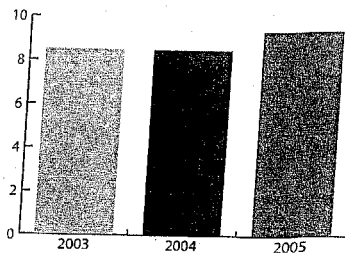
## Prêts

À la question « Comment avez-vous connu Filigrane ? » les usager/usagères ayant accepté de remplir nos questionnaires d'évaluation ont répondu :



*Nous constatons que la vitrine est un élément essentiel pour se faire connaître et sensibiliser le public aux questions d'égalité.*

*Le bouche à oreille reste notre meilleur atout et nous sommes très heureuses de constater que notre public et nos partenaires nous recommandent très fréquemment.*

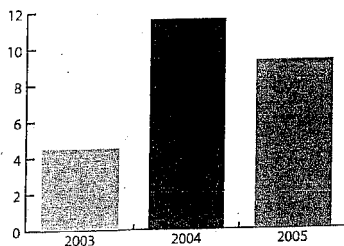


1817 prêts en 2005, sur 193 jours ouvrables, soit 9,4 prêts par jour.

Les quatre thèmes les plus représentés en 2005 dans les prêts «grand public» sont : Romans, Psychologie/philosophie, Biographies et Famille.

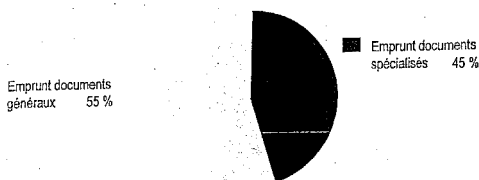
Les quatre thèmes les plus représentés dans les prêts «public spécialisé» sont : Travail, Violence, Ethnologie/sociologie et Féminisme.

### Consultations à Filigrane



1797 consultations sur place en 2005, sur 193 jours ouvrables, soit 9,3 consultations par jour.

*Nous constatons en 2005 une augmentation des prêts et une baisse des consultations. Nous pouvons expliquer ces chiffres d'une part par le fait que le public «généraliste» ne vient pas plus souvent mais emprunte beaucoup de documents à la fois ; d'autre part, le public spécialisé, en plus des consultations sur place, nous contacte souvent par téléphone, courrier ou e-mail pour des recherches et cela n'apparaît pas dans les consultations.*



*Conformément à notre souhait, nos deux publics s'équilibrent désormais.*

*Réfl*et de nos activités en 2005 - Documentation - Information

### Réseau documentaire femmes

Organismes	Fonds documentaire versé à Filigrane	Fonds à distance référencé dans Bibal	Collaboration en préparation
Aspasie			X
E.F.I.			X
Ecole des parents	X		
Lestime			X
Rosa Canina Lausanne		X	
SPAF	X		
SPPE	X		
Viol-Secours	X	X	

En 2005, nous avons intégré le fonds documentaire de Viol-Secours et catalogué les documents restés sur place. Le réseau documentaire femmes s'est donc agrandi et nous envisageons de poursuivre cette action avec trois nouvelles associations féminines genevoises.

### Formation encadrement

Sonia Blanquet a achevé en août 2005 sa formation d'assistante en information documentaire. Durant les 2 années qu'elle a passé à Filigrane, nous avons réellement pu apprécier son aide dans toutes les tâches quotidiennes de la bibliothèque mais aussi sa disponibilité et sa gentillesse.

Durant la deuxième partie de l'année, Emmanuelle Eberhardt, une lectrice de Filigrane, s'est proposée comme bénévole pour nous assister une fois par semaine. Elle a équipé, rangé des documents et pu découvrir les différentes activités d'une bibliothèque.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir à Filigrane durant quatre mois, une jeune stagiaire bénévole venue d'Argovie.

Nous lui avons présenté les différents aspects de notre métier et elle a très vite pu nous seconder dans nos tâches quotidiennes. Cet échange a été très riche et son aide très appréciée !

*«Avant de commencer mes études, j'ai eu l'occasion de travailler comme stagiaire à la Bibliothèque Filigrane.*

*Durant 4 mois j'ai participé à différentes tâches: rangement CDU, saisie de codes-barres, organisation du fonds enfants, prêt et recherches, mises à jour des papillons du secteur culturel, équipement des documents, commandes directes, catalogage et décoration de la vitrine.*

*Deux grands projets que j'ai menés étaient le tri et l'arrangement de quelques documents archivés et le catalogage de sites internet. Là il s'agissait d'analyser plusieurs sites internet, relatifs à l'aspect genre, et ensuite de les cataloguer dans Bibal, le programme de gestion des documents.*

*J'ai beaucoup apprécié cette tâche, car j'ai eu accès à des informations intéressantes sur les quotas en politique, le genre et développement, les difficultés maternelles, l'exégèse féministe, la veille des femmes, la Marche mondiale des femmes et la lutte contre le sexisme.*

*J'ai passé un très bon temps à Filigrane dans un environnement chaleureux. Je me suis fait une idée plus claire du travail de bibliothécaire et je me suis sensibilisée sur le thème du genre.*

*Ce sera très précieux pour mon avenir personnel et professionnel.»*

Lilian Carpenter



## Nouv'Elles / Agenda

Les 6 thèmes abordés cette année ont été :

- «Femmes pionnières»
- «Marche Mondiale des Femmes»
- «S'engager pour faire vivre la démocratie»
- «Les réseaux d'échanges»
- «Soeurs de sang»
- «Corps de femmes et nourriture»

Ces thèmes, décidés en équipe, sont développés par un «tandem de rédaction» tournant. Le journal paraît 6 fois par an, l'Agenda 10 fois. Tous deux sont diffusés à 900 exemplaires.

*Chaque mois nous sommes sollicitées par des membres ou des associations pour annoncer leurs activités dans notre Agenda, ou inclure leurs informations dans nos envois.*

## Internet

- Un site très apprécié pour sa simplicité, sa facilité de navigation et la richesse des informations qu'il contient.
- Quelques 6'500 connexions par mois.
- Une mise à jour hebdomadaire facile qui ne nécessite qu'une soixantaine d'heures par an.

*Nouveauté* /Pendant nos heures d'ouverture, nous mettons à disposition de notre public *un point de consultation internet.*

*[www.f-information.org](http://www.f-information.org)*

*F-Information remplit  
une fonction de relais  
entre les femmes,  
les organismes,  
les associations et  
les institutions genevoises\**

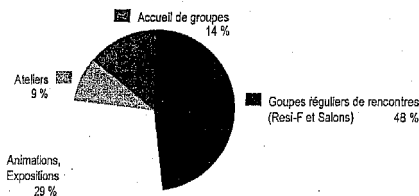


«Communication» Fhara

*R*eflet de nos activités en 2005

## Activités collectives

### Nature des groupes



*Les activités de groupe par leur variété, permettent de toucher un public divers et d'augmenter la visibilité de F-Information. Par ailleurs, les moments de rencontre permettent de mettre en commun des problématiques qui touchent particulièrement les femmes.*

*Stimuler les solidarités à travers le partage de compétences et de savoirs\**

### Groupes réguliers de rencontres

#### Le Réseau interculturel d'échanges de savoirs pour les femmes, RESI-F

Les rencontres mensuelles du RESI-F offrent un espace privilégié d'échange à des femmes suisses et étrangères. Au fil des rencontres, ouvertes à toute femme intéressée, des liens se tissent. La parole libre, dans le respect de l'autre, permet aux points de vue de se confronter, s'affirmer, s'enrichir des expériences de femmes venues des 4 coins du monde.

Cette année, de nombreuses occasions de partage ont été proposées :

- 10 rencontres mensuelles à thème,
- un pique-nique a regroupé sous le soleil de la plage de la Savonnière à Genève plus de 45 personnes, femmes, hommes et enfants,
- la fête annuelle, à l'occasion du printemps, a eu pour thème le jeu,
- une visite guidée de la Vieille-Ville de Genève sur le thème de «L'histoire des femmes à Genève» a été proposée par l'association Femme Tour,
- une séance d'information organisée par la Croix-Rouge suisse sur le système de santé.

De plus, des membres du RESI-F ont participé au cortège du 8 mars avec la banderole sous forme de courtépointe qu'elles ont contribué à réaliser pour la Marche Mondiale des Femmes. Elles ont également accueilli la caravane de la MMF à son arrivée à Genève le 14 juin.

Un groupe «récits de vie» s'est constitué à l'initiative d'une des membres du RESI-F, co-animé avec la responsable du réseau. De septembre 2005 à mars 2006 huit rencontres autour du thème «Comment je m'adapte à une nouvelle situation, comment je m'intègre dans un nouvel environnement social et culturel» réunissant 6 participantes de 6 nationalités et âges différents.

**RESI-f**  
Réseau interculturel d'échanges de savoirs pour les femmes

26

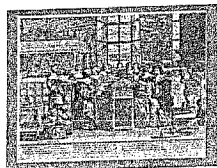
## Reflet de nos activités en 2005 - Activités collectives

Ces moments forts de retour sur les parcours de vie de chacune ont montré comment les ressources sont mobilisées pour faire face aux obstacles, dépasser les souffrances, s'intégrer après des ruptures, apporter un sens à sa vie et offrir à ses proches de l'espoir et un avenir digne. Encore une fois, le respect, la convivialité et la chaleur humaine ont été au rendez-vous.

En 2005 au total 193 heures ont été consacrées aux activités du RESI-F auxquelles s'ajoute l'apport bénévole, sans parler de l'implication de membres dans l'organisation des activités et festivités.

### Les Salons

Le premier Salon de F-Information s'est tenu en janvier 1997. Depuis, ces rencontres se poursuivent, dix fois par année, dans le même esprit. Ni conférences, ni débats, ces moments n'ont d'autre prétention que de permettre aux personnes qui y participent d'échanger leurs opinions et leurs idées, bref, d'exercer l'art de la conversation. Pas de spécialistes à écouter, pas d'idéologie à suivre, pas de «politiquement correct», la parole des un-e-s vaut la parole des autres. Et c'est sur des thèmes tels que «Les femmes face à leurs choix professionnels, familiaux et sociaux», «Petits défauts, graves conséquences» ou alors «Femmes et politique. Etes-vous prête à vous engager?» qu'ont porté nos conversations de l'année 2005. Cette activité se fait hors murs, et c'est le Théâtre de la Comédie qui nous accueille.



*Valoriser le potentiel artistique  
et la créativité des femmes\**

### Expositions - Animations et Ateliers

Les activités de groupe non régulières sont gérées par un groupe de pilotage, afin d'en assurer la programmation, la communication et le suivi. Dans un souci de cohérence, nous avons choisi de programmer les expositions et les animations qui y sont reliées, autour d'une thématique annuelle.

#### Expositions

2 thématiques se sont succédées :

Sur le thème : «Femmes et écriture»

- «Voi(x)es Pluri'Elles» : portraits de femmes pionnières, écrivaines et poétesses, poèmes de femmes et projection de la vidéo Plans Fixes sur Mousse Boulanger. Lecture de poèmes
- «Boîtes aux lettres d'ici et d'ailleurs», exposition de photos de Nathalie Sabato

Sur le thème : «Santé et corps des femmes»

- Corps de femmes et nourriture : exposition de peintures de Kathy Abramowitz, suivie d'une conférence de Maaïke Kruseman, diététicienne, «Le régime amaigrissant : une violence faite aux femmes»

#### Animations

- «Poétesses et crêpes Suzette», lecture de poésies par Claire Krähenbühl et Denise Mützenberg
- Première participation de la bibliothèque Filigrane à la Fureur de Lire : du 21 au 24 septembre 2005 «Au fond du jardin, des herbes et des femmes»
- Une exposition interactive sur les femmes, les plantes médicinales et la transmission des savoirs, avec quiz et concours

## Reflet de nos activités en 2005 - Activités collectives

ici la  
fructifère  
livre de



- Une conférence «Les plantes et la Vie» par Anny Martigny, sage-femme naturopathe
- Une ballade accompagnée «Des plantes dans la ville» avec Anne Cassani Porre, herboriste
- Pour la journée d'action du 25 novembre contre les violences faites aux femmes, soirée d'échange et d'information organisée en collaboration avec Solidarité Femmes et Viol-Secours. Projection d'un film «Viol conjugal, viol à domicile» et échanges
- Conférence de Liliane Andrey, porte-parole des Anti-Mythes, échange sur le thème «Femmes et politique» et sur l'expérience valaisanne de Lilith, candidate virtuelle aux élections du Conseil d'Etat valaisan.

### Ateliers

- Atelier d'initiation au théâtre et à la sophrologie, destiné aux femmes et animé par une comédienne-sophrologue.
- Atelier créatif «Courtpointe». Création d'une courtpointe en collaboration avec l'atelier Patch-Couture illustrant notre vision d'un autre monde, à l'instar des femmes du monde entier, mobilisées pour la Marche Mondiale des Femmes.
- «Moi et ma relation à l'homme» groupe de développement personnel animé par Julia Jarron, psychothérapeute
- «Créer son association» animé par une professionnelle de F-Information et une de Solidarité Femmes. Apport théorique et échange d'expériences.

### Prix «Femme exilée, Femme engagée»

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'association du prix «Femme exilée, Femme engagée» et F-Information ont organisé la cérémonie de remise du Prix, qui s'est déroulée le 4 avril 2005 au Palais Eynard. 10 femmes de 9 nationalités différentes ainsi qu'une délégation des «Femmes actives du Collectif des travailleuses et travailleurs sans papiers» ont été honorées pour leur parcours marqué par le courage, l'engagement solidaire, la persévérance et la volonté d'intégration dans le pays d'accueil.

La remise du prix a eu lieu en présence de Monsieur Pierre Müller, Maire de Genève, Madame Anne-Catherine Menetrey-Savary,

Conseillère nationale ainsi que Madame Gisèle Ory, Conseillère aux Etats. La cérémonie a été empreinte de beaucoup d'émotion et de dignité, avec notamment des prises de parole marquantes et poignantes de plusieurs lauréates.

F-Information s'était engagée à soutenir ce projet dans son démarrage. Aujourd'hui ce prix a trouvé ses marques, nous larguons les amarres et lui souhaitons bonne route !

20

Reflet de nos activités en 2005

## Partenaires

Un vaste réseau de partenaires permet des échanges d'expériences nécessaires à l'enrichissement et à la bonne dynamique de la vie d'une association

### Réseau et partenaires de F-Information en 2005

Types d'organismes

	Collaborations						
	Prestations pour les usagères	Présentations, échanges d'informations	Travail en réseau Actions en collaboration	Enseignements	Aides financières pour les usagères	Soutien financier de F-Information	Participation à des colloques
Associations et groupements							
Camarada			*				
Realise		*					
Collectif 14 juin			*			*	
Ecole des Parents	*		*				
Femco						*	
Femmes socialistes		*					
Solidarité Femmes	*		*				
SOS Femmes	*		*				
SPPE et commission consultative			*				*
CLAFG		*	*			*	
Viol Secours	*	*	*				
Voie F	*	*	*				
Archives de la Vie Privée		*				*	
CIFF - Ain		*					
Associations et organismes privés d'entraide							
Elisa-Asile	*		*				
Les Araignées Artisanes de Paix		*	*			*	
Au Coeur des Grottes	*		*				
BCAS			*		*		
Centre Social Protestant					*		
LAVI	*		*				

*R*eflet de nos activités en 2005 - Partenaires

**Réseau et partenaires  
de F-Information en  
2005**

Types d'organismes

	Collaborations						
	Prestations pour les usagères	Présentations, échanges d'informations	Travail en réseau Actions en collaboration	Enseignements	Aides financières pour les usagères	Soutien financier de F-Information	Participation à des colloques
Paroisse protestante Servette-Vieuxseux			*				
R.A.P.			*			*	
Organismes publics							
CASS / HG / SSVG	*	*	*		*		
Département des Finances / Internet			*				
OFPC	*	*	*				
Institutions de formation							
Ecole Club Migros Balaxert / Philiat	*		*				
Ecole d'éducatrices-teurs du jeune enfant				*			
HES Santé Social		*		*			
Université Ouvrière de Genève - UOG	*	*					
Fondations privées							
Barbour					*		
Chaîne du Bonheur					*		
Fondation ABCD					*		
Fonds de bourses pour femmes					*		
Fonds Start					*		
Fondation Wilsdorf					*		
Gialdini					*		
Gertrud Ruegg					*		
Médias							
Le Courrier		*					
L'Emitie		*					
La Tribune de Genève		*					
Repère Social		*					

30

*R*eflet de nos activités en 2005 - Partenaires

### Réseau et partenaires de Filigrane en 2005

	Formation AID et stagiaires	Réseau documentaire, partenariat	Animations	Doublons, envoi de documentation et d'information	Internet	Envoi liste de nouveautés par e-mail
SPPE		*	*	*		*
Bibliothèque Rosa Canina Lausanne		*		*		*
Ecole des parents		*				*
Lestime		*		*	*	*
Viol-Secours		*		*		*
SPAF		*				*
Aspasie		*		*		*
Ecole HES I+D	*					
EFI		*				*
OOPF	*					
BBS	*				*	
Associations femmes CH			*	*		
Repère Social (HG)		*				
Bibliothèques GE	*		*			
Lieux culturels GE			*			
LIEGE			*		*	
Bureaux de l'égalité		*			*	*

*Développer une gestion centralisée des ressources documentaires d'associations féminines genevoises\**

## *R*eflet de nos activités en 2005 - Partenaires

### R.A.P.

F-Information est membre du R.A.P - Regroupement des Associations Privées, qui rassemble aujourd'hui onze associations privées genevoises engagées dans divers domaines de l'action sociale.

En 2005, le regroupement a élaboré sa charte en deux volets :

- les missions du regroupement : défendre le modèle associatif, en particulier sa liberté d'action et sa créativité ; faciliter les rapports entre associations et Etat.
- l'engagement de chaque association membre à évaluer ses activités, garantir la compétence professionnelle et la transparence de sa gestion.

Lors de sa récente assemblée générale, le RAP a exprimé ses préoccupations concernant la pérennité des subventions aux associations. Leur remise en question signifierait en effet un amoindrissement de la capacité d'action des associations.

En 2006, le R.A.P s'attachera particulièrement à sensibiliser les autorités politiques à l'importance et au contenu du travail réalisé dans le cadre associatif.

Associations membres : Appartement de Jour, Arcade 84, Association des Familles monoparentales, Association Parole, Aspasia, Entreprise sociale Orangerie, F-Information, Le Racard, Solidarité Femmes, SOS-Femmes, Viol Secours.

## Groupes de travail des associations féminines

### Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme

Une membre de l'équipe fait partie de cette commission qui a réalisé 2 enquêtes en 2004 auprès de la population et des élues genevoises. Le groupe de travail «Insertion des femmes en politique» auquel nous avons participé, a rendu publics les résultats de l'enquête auprès des élues en organisant un événement «Pour une véritable démocratie, place aux femmes», soirée-débat et table ronde avec Mesdames Martine Brunschwag-Graf et Ruth Dreifuss, ainsi que des politiciennes des différents partis représentés au Grand Conseil. L'exposition «Femmes et politique» a circulé dans divers lieux publics. Des dépliants ont également été largement distribués.

### Ressources juridiques pour les femmes

Un groupe issu de la commission consultative sur l'égalité a travaillé sur les deux axes suivants :

- Répertoire et présenter les diverses consultations juridiques spécialisées dans des problématiques femmes à Genève. Ces informations ont été diffusées aux associations concernées.

- Faciliter l'accès des femmes aux avocat-e-s répondant au mieux à leurs besoins spécifiques. Dans ce sens, le groupe a élaboré un questionnaire destiné aux avocat-e-s permettant d'objectiver les critères utiles au choix d'un-e avocat-e. La suite du travail consiste à envoyer le questionnaire à tous/toutes les avocat-e-s de la place, à les dépouiller, puis rendre les informations accessibles au public. La démarche est

toutefois suspendue, les moyens nécessaires à sa poursuite, en termes de ressources financières et administratives n'ayant pas été accordés au groupe de travail pour l'instant.

Le groupe de travail est composé de représentantes de Solidarité Femmes, Viol secours, Europa Donna et F-Information.



### Groupe logement

Ce groupe de travail a pour but de développer un partenariat entre les associations et les communes afin de disposer de logements-relais pour les femmes. Ceci permettrait d'améliorer rapidement une situation de crise et d'offrir un facteur de stabilisation familiale propice à l'élaboration de nouveaux projets de vie pour des femmes indépendantes et autonomes n'ayant pas besoin d'un encadrement rapproché. Priorité serait donnée à des femmes avec enfants recherchant une solution de logement transitoire suite à des difficultés de tout ordre et/ou arrivant au terme d'un hébergement dans un foyer.

Un document de synthèse présentant des propositions pour ce type de logements a été élaboré. Suite à la décision de s'adresser dans un premier temps aux grandes communes suburbaines, le groupe, appuyé par le SPPE, a présenté ce projet devant l'assemblée de l'Association des communes genevoises (ACG).

Début 2006, une lettre sera envoyée aux conseils administratifs et aux maires, pour solliciter une audition afin d'envisager une concrétisation de ce projet.



*Contribuer à développer une société plus solidaire, en favorisant le partage d'expériences de vie et le tissage de liens sociaux\**

**R**eflet de nos activités en 2005

## *Gestion de l'association*

### *Organisation du travail*

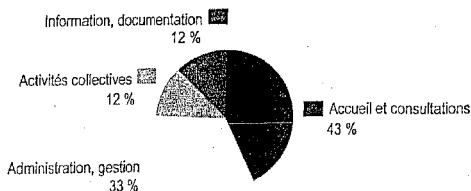
L'association est gérée par une équipe de 11 femmes qui se partagent 5,2 postes de travail avec des taux d'activités allant de 35% à 80%.

Ce partage du travail nécessite une très bonne organisation et circulation de l'information. Pour ce faire, l'équipe a mis en place le dispositif suivant :

- *pour la gestion et le suivi des affaires courantes* : les colloques d'équipe, les rencontres avec le comité, des groupes de travail ou de pilotage, un cahier de bord, une coordination pour le suivi des décisions et le respect des échéances,
- *concernant nos pratiques professionnelles et l'analyse de notre relation d'aide aux usagères* : les interventions internes auxquelles toute l'équipe participe,
- *concernant notre travail d'équipe ainsi que nos projets et réflexions* : les séances de supervisions et de bilans/évaluations.

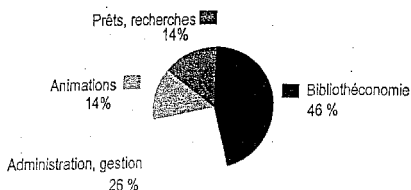
En 2005, l'équipe de F-Information/Filigrane a effectué 11'205 heures de travail dont 382 heures supplémentaires.

### *Répartition des heures de travail de F-Information*



Notre souci est de donner la priorité aux prestations pour les femmes. Cependant, nous sommes de plus en plus confrontées à une augmentation et à une complexification du travail administratif et de gestion afin de répondre aux exigences des autorités et du monde professionnel.

### *Répartition des heures de travail de Filigrane*



### Projet de loi et indicateurs

Cette année, une partie non négligeable de notre travail de gestion, qui s'est soldé par des heures supplémentaires, a été consacrée à :

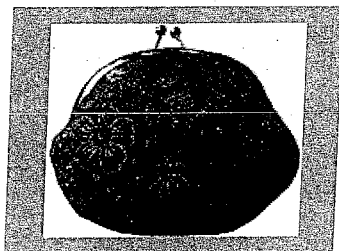
- D'une part la rédaction de l'exposé des motifs du Projet de loi pour nos subventions cantonales. Plusieurs versions nous ont été demandées, concernant principalement la forme de cet exposé.
- D'autre part, la signature d'un contrat de partenariat DF/SPPE/F-Information, accompagné de tout un panel d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, exigés et analysés par Ge-Pilote. Dans ce travail, nous avons été accompagnées par une consultante du Regroupement des Associations privées (R.A.P).

### Recherches de fonds - Gestion financière

Ce travail de «fourmi», qui représente 40 à 50 heures pour l'année, rime avec : demandes de subventions publiques, demandes de fonds privés, demandes de financement pour un projet précis, demandes de matériel à des fondations privées ainsi que garder le lien avec nos parrains-marraines. Le soutien régulier apporté par nos parrains-marraines nous permet de financer les consultations de femmes qui ne peuvent pas payer.

#### *Répartition de nos fonds*

Cotisations annuelles des membres	2,5 %
Fonds publics	88 %
Fonds propres de l'association (consultations)	3,5 %
Fonds privés (dons)	6 %



## *P*erspectives

Pour les années 2006-2007, nos choix sont les suivants :

- Poursuivre notre travail d'explicitation de nos pratiques, commencé en 2005, et le formaliser en vue d'utiliser ce matériel pour enrichir notre réflexion sur nos consultations et prestations.
- Affiner notre encadrement du groupe de bénévoles et la mise en valeur de ce travail.
- Lancer le rayon des premiers écrits à Filigrane.
- Développer le réseau documentaire «femmes» ainsi que le fonds iconographique de la bibliothèque,
- Mettre en pratique notre expérience dans le domaine de la formation et trouver des fonds pour former une apprentie à la bibliothèque, comme nous l'avons déjà fait par le passé.
- Continuer et développer notre travail dans le cadre du R.A.P, notamment sur les indicateurs qualitatifs.
- Confier un sondage sur les Nouv'Elles à une sociologue bénévole.
- Continuer à développer un réseau de partenaires pour les activités collectives
- Réfléchir sur la possibilité d'ouvrir une permanence «écrivain public» tenue par une bénévole, pour venir en aide aux femmes qui ont de la difficulté à comprendre et à rédiger des lettres et autres documents.
- Et enfin, fêter les 25 ans de notre association en juin 2006 ...

...tout en maintenant nos activités-maitresses, c'est-à-dire les consultations, les activités collectives et les activités de la bibliothèque Filigrane...

.. et en ne perdant pas le cap essentiel de notre mission, celui d'arriver à faire évoluer les mentalités, en collaboration avec nos pairs, les hommes, pour que l'égalité entre femmes et hommes soit un fait établi à tous les niveaux de la vie quotidienne.

\* \* \*

*Contribuer à l'égalité*

*entre femmes et hommes*

*en favorisant une réflexion,*

*une prise de conscience*

*et un changement de mentalités\**

\* Extraits de la Charte de F-Information

## *Remerciements*

### *L'équipe de F-Information tient à remercier vivement :*

- le Département des Finances de l'Etat de Genève
- le Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement de la Ville de Genève,
- le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme,

ainsi que les communes de :

Meyrin, Carouge, Cologny, Thônex, Confignon, Lancy, Plan-les-Ouates, Chêne-Bougeries, Versoix, Meinier, Onex, Puplinge, Vernier, Troinex, Grand-Saconnex, Collex-Bossy, Dardagny, Jussy, Choulex et Laconnex.

Nous remercions également la Fondation Wilsdorf, la Paroisse protestante de Servette-Vieuxseux, l'Office Fédéral des Migrations (OFDM), Monsieur Pierre de Weck qui, par leur soutien financier, nous ont permis de mener à bien certains projets.

Nous sommes très reconnaissantes aux fondations et personnes suivantes pour la confiance qu'elles nous ont témoignée lorsque nous les avons sollicitées pour une aide financière en faveur de nos usagères :

- le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- la Chaîne du Bonheur
- la Fondation ABCD - Association Bourses Communautaires de Dépannage
- la Fondation Hélène et Victor Barbour
- la Fondation Giovanni et Mariora Gialdini
- la Fondation Gertrud Ruegg
- la Fondation Hans Wilsdorf
- le Fonds Start
- Madame Marinette Payot

Nous remercions spécialement les 24 personnes qui soutiennent notre projet «Marraines et Parrains».



## Remerciements

### Nos sincères remerciements s'adressent également à :

- nos membres qui nous soutiennent par le biais des cotisations et par leurs dons,
- notre comité pour son investissement et son appui précieux,
- Madame Christiane Leu pour la coordination mensuelle des bénévoles assurant la mise sous pli. Ces dernières sont Mesdames Gabrielle Abeya, Denise Jampen, Bernadette Jecklin et Bambina Sievert,
- Madame Charlotte Ducret, juriste, remplaçante occasionnelle, pour sa disponibilité, ses compétences et son enthousiasme,
- Monsieur Frédéric Bordry pour son aide dans le domaine informatique et la gestion de fichiers,
- aux lectrices qui ont fait don à Filigrane de leurs ouvrages, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui font de Filigrane un lieu vivant et chaleureux !
- Madame Monique Lapiere pour sa précieuse collaboration au dépouillement de la presse à la bibliothèque Filigrane,
- Mesdames Sylvie Genton et Yvette Tarchini pour leur aide notamment dans le cadre de nos activités collectives et animations,
- Lilian Carpenter stagiaire bénévole pendant quatre mois à la bibliothèque Filigrane,
- Emmanuelle Eberhardt pour son aide bénévole à Filigrane,
- aux participantes des groupes d'acquisitions ou d'animation, soit : l'équipe de L'Inédite, Yvette Tarchini, Monique Lapiere et Muriel Golay,
- Mesdames Anny Martigny et Anne Cassani Porre pour leur investissement dans la Fureur de Lire,
- Madame Anne-Christine Kasser et la librairie L'Inédite,
- l'association Viol Secours qui a décidé de participer à notre réseau documentaire, en nous confiant la gestion de la majeure partie de son fonds de livres, merci pour la collaboration sympathique et chaleureuse !
- aux bibliothèques qui collaborent avec Filigrane et plus particulièrement : la bibliothèque Rosa Canina à Lausanne, la bibliothèque du Bureau fédéral de l'égalité et les bibliothèques des associations féminines genevoises.
- aux associations et institutions avec lesquelles nous collaborons, plus particulièrement : Solidarité Femmes, SOS Femmes, Viol Secours, Voie F, la librairie L'Inédite, Camarada et la Paroisse protestante de Servette-Vieuxseux,
- Madame Martine Brunschwig-Graf pour l'attention particulière qu'elle a portée aux associations féminines



38

 **omptes****FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

route des Jeunes, 9  
Case postale 1333  
1211 Genève 26  
Téléphone +41 (0)22 301 29 44  
Téléfax +41 (0)22 301 29 43  
E-Mail info@baumer-fidu.ch

**Rapport du contrôleur**  
**sur les comptes de l'exercice 2005**  
**de l'Association**  
**F-INFORMATION**  
**à Genève**

En notre qualité de contrôleur de votre Association, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de F-Information pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

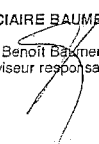
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, ainsi qu'aux directives du Département de l'Instruction Publique (directives DIP - 2-version 2).

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 15 mars 2006

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

  
Benoît Baumer  
réviseur responsable

Annexes : Bilan au 31 décembre 2005  
compte de résultat de l'exercice 2005  
annexes au bilan.

## ANNEXE I bis

Pièce  
1bisBilans au 31 décembre 2005

Actif	2005	2004
	CHF	CHF
Caisse	462.05	1'148.15
CCP	13'249.80	5'819.54
BCG / compte courant	37'062.90	28'600.55
<b>Liquidités</b>	<b>50'774.75</b>	<b>35'568.24</b>
Impôt anticipé à récupérer	101.21	59.06
Actifs transitoires	3'718.65	4'413.30
<b>Réalisables</b>	<b>3'819.86</b>	<b>4'472.36</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>54'594.61</b>	<b>40'040.60</b>
BCG / garantie loyer 1 <sup>er</sup> étage	27'094.15	27'048.00
BCG / garantie loyer arcade	9'941.40	9'915.40
<b>Immobilisations financières</b>	<b>37'035.55</b>	<b>36'963.40</b>
Aménagement et installations	69'809.58	69'809.58
./ amortissements	-36'809.58	-19'709.58
Mobilier et matériel	63'852.89	63'852.89
./ amortissements	-33'852.89	-18'152.89
Matériel informatique	40'634.28	37'106.28
./ amortissements	-30'634.28	-15'606.28
<b>Immobilisations corporelles meubles</b>	<b>73'000.00</b>	<b>117'300.00</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>110'035.55</b>	<b>154'263.40</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>164'630.16</b>	<b>194'304.00</b>
<b>Passif</b>		
Fournisseurs	10'625.30	20'492.70
Passifs transitoires : AVS / AI / AM / AC	9'955.95	12'354.10
Passifs transitoires	32'664.00	10'200.00
<b>Dettes à court terme</b>	<b>53'245.25</b>	<b>43'046.80</b>
Fonds solidarité	4'049.15	4'272.05
Fonds aménagement	73'000.00	117'300.00
Fonds Prix Femme Exilée	6'000.00	0.00
Fonds arcade	0.00	10'800.00
Fonds de livres Filigrane	10'000.00	0.00
Fonds formation apprentie	0.00	12'000.00
Fonds 25 <sup>ème</sup> anniversaire	16'000.00	5'200.00
Fonds matériels divers	4'000.00	0.00
<b>Provisions</b>	<b>113'049.15</b>	<b>149'572.05</b>
Capital au 01.01	1'685.15	1'370.32
Excédent de charges au 31.12	-3'349.39	0.00
Excédent de produits au 31.12	0.00	314.83
<b>Fonds propres : Découvert au 31.12</b>	<b>-1'664.24</b>	
<b>Fonds propres : Capital au 31.12</b>		<b>1'685.15</b>
<b>Total du passif</b>	<b>164'630.16</b>	<b>194'304.00</b>



40

## *Comptes de résultats au 31 décembre 2005*

<u>Charges</u>	2005 CHF	2004 CHF
Charges de personnel	443'018.85	453'844.05
Charges sociales	77'360.75	69'983.05
Honoraires	5'759.13	10'108.80
<b>Total des charges salariales</b>	<b>526'138.73</b>	<b>533'935.90</b>
Charges de locaux	153'575.60	155'043.55
Déménagement - Petit matériel	0.00	2'787.65
Charges d'administration	96'421.20	110'859.62
Charges financières	403.90	492.09
Charges activités spécifiques	81'275.56	44'151.45
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>331'676.26</b>	<b>313'334.36</b>
Attribution fonds solidarité	2'500.00	4'000.00
Attribution fonds livres 2006/2007	10'000.00	0.00
Attribution fonds arcade	0.00	10'800.00
Attribution fonds Rési-F	6'000.00	0.00
Attribution fonds matériels divers	4'000.00	0.00
Attribution fonds 25 <sup>ème</sup> anniversaire	0.00	5'200.00
Amortissements	47'828.00	46'154.71
<b>Total des attributions et amortissements</b>	<b>70'328.00</b>	<b>66'154.71</b>
<b>Total des charges</b>	<b>928'142.99</b>	<b>913'424.97</b>
Excédent de charges	-3'349.39	
Excédent de produits		314.83
<b>Total</b>	<b>924'793.60</b>	<b>913'739.80</b>

## Comptes de résultats au 31 décembre 2005

Produits	2005	2004
	CHF	CHF
Subvention Département des Finances	515'000.00	515'000.00
Subvention Ville de Genève	140'000.00	110'000.00
Don Loterie Romande	30'000.00	0.00
Dons communes	20'650.00	20'650.00
Dons fondations	37'379.00	27'500.00
Dons divers	8'512.70	5'446.80
Marrainages/Parrainages	3'730.00	3'760.00
<b>Total subventions et dons</b>	<b>755'271.70</b>	<b>682'356.80</b>
Consultations	10'000.00	12'970.00
Solidarité	100.00	425.00
Transit usagères	63'888.00	34'574.20
Filigrane	3'694.95	2'801.00
Ateliers - Week-end	355.00	0.00
Prix Femme Exilée	0.00	1'499.00
Vente de brochures et F-300 adresses	8'042.30	413.00
Cotisations	20'375.95	20'537.00
Indemnités perte de gain	20'621.25	49'345.35
Intérêts bancaires et revenus divers	2'191.45	2'714.15
<b>Total des revenus divers</b>	<b>129'628.90</b>	<b>125'278.70</b>
Utilisation du fonds de solidarité	0.00	3'785.70
Utilisation du fonds d'aménagement	28'253.00	25'900.00
Utilisations du fonds Prix Femme Exilée	0.00	2'618.60
Utilisation du fonds arcade	0.00	40'800.00
Utilisation du fonds réorganisation	0.00	3'000.00
Utilisation du fonds formation apprentie	12'000.00	18'000.00
Utilisation du fonds inauguration	0.00	12'000.00
<b>Total utilisation des provisions</b>	<b>40'253.00</b>	<b>106'104.30</b>
<b>Total des produits</b>	<b>924'793.60</b>	<b>913'739.80</b>

42

Budget 2006

<u>Produits</u>	CHF	CHF
Cotisations des membres	20'000.00	
Participation des usagères	13'000.00	33'000.00
Subventions :		
- SPPE Département des Institutions	515'000.00	
- Ville de Genève	140'000.00	
- Communes	20'000.00	675'000.00
Anniversaire 25 ans		
- Subvention extraordinaire Ville de Genève	13'700.00	
- Autres revenus	16'300.00	30'000.00
Dons privés		23'000.00
Action Marraines		3'500.00
Vente de brochures		1'000.00
Revenus Filigrane		3'500.00
Revenus divers		2'000.00
<b>Total produits</b>		<b>771'000.00</b>

Charges

Salaires	396'000.00	
Charges sociales	83'000.00	479'000.00
Honoraires supervision		4'000.00
Formation continue		4'000.00
Loyers		155'000.00
Frais de bureau		28'000.00
Documentation / livres / abonnements / équipements		10'000.00
Animations / Activités collectives		5'000.00
Frais d'envois		13'000.00
Imprimerie / Editions		18'000.00
Dons / Cotisations		2'000.00
Rési-F		2'000.00
Evaluation qualité		2'000.00
Publicité		4'000.00
Entretien locaux et machines		12'000.00
Frais de personnel et frais divers		3'000.00
Anniversaire 25 ans		30'000.00
<b>Total charges</b>		<b>771'000.00</b>

## F-INFORMATION

67, rue de la Servette C.P. 128 1211 Genève 7

1<sup>er</sup> étage

Bus 3, 9, 10, 29, arrêt Poterie

Tél. 022 740 31 00 Fax 022 740 31 44

Site : [www.f-information.org](http://www.f-information.org)

Courriel [femmes@f-information.org](mailto:femmes@f-information.org)



## BIBLIOTHÈQUE FILIGRANE

Arcade

Tél. 022 740 31 41 Fax 022 740 31 44

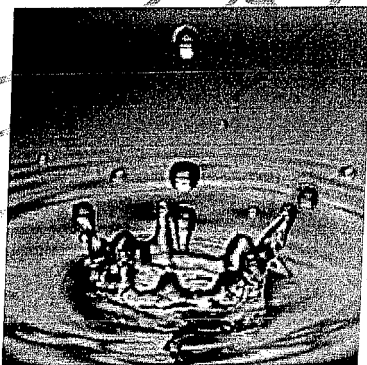
Courriel [filigrane@f-information.org](mailto:filigrane@f-information.org)

ANNEXE 2

Pièc  
2

F-**INFORMATION**  
Filigrane

1981 - 2006  
25 ans au service des femmes



Une goutte d'eau +  
une goutte d'eau...

Rapport  
annuel  
2006

f

## F-Information c'est :

Une association privée, subventionnée par l'Etat et la Ville de Genève  
Un lieu privilégié d'accueil, d'orientation et de documentation pour les femmes  
Quelques 800 membres, 25 ans d'expérience et 11 professionnelles  
pluridisciplinaires à votre écoute !

### *... Travail individuel auprès des femmes*

Des consultations individuelles personnelles et familiales, juridiques ou professionnelles

### *... Documentation et information*

Une bibliothèque de près de 11000 documents sur les femmes, la famille et l'égalité. De la documentation pratique, des adresses, des liens

### *... Activités collectives*

Des groupes réguliers  
Des animations et expositions

### *... Des locaux accueillants*

Un espace d'accueil avec salle d'attente et documentation pratique

→ 4470 demandes en 2006

Deux salles de consultations

→ 1500 entretiens en 2006

Un secrétariat

→ 4 places de travail pour 8 personnes

Une bibliothèque avec vitrine thématique en arcade

→ 1770 visites en 2006

Une salle de groupe, pouvant être mise à disposition d'autres associations

→ occupée 130 fois en 2006

# Table des matières

Le mot de la Présidente	2
Editorial	3
L'équipe et ses appuis	4
Cette année	6
Reflet de nos activités	9
<i>Travail individuel auprès des femmes</i>	10
• Notre public	
• Les consultations juridiques, professionnelles, personnelles et familiales, vie pratique	
<i>Documentation - Information</i>	20
• Bibliothèque Filigrane	
• Nouv'Elles / Agenda	
• Internet	
<i>Activités collectives</i>	27
• Groupes réguliers de rencontres :	
- Rési-F	
- Les Salons	
• Expositions / Animations / Ateliers	
<i>Partenaires</i>	30
• Réseau et partenaires	
• R.A.P.	
• Groupes de travail des associations féminines	
- Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme	
- Groupe logement	
- Ressources juridiques pour les femmes	
<i>Gestion de l'association</i>	35
• Organisation	
• Répartition des heures de travail	
• Recherches de fonds et gestion financière	
Perspectives	37
Remerciements	38
Comptes 2006	40

## L e mot de la présidente

&lt;&lt;



L'année 2006 marque les 25 ans de F-Information, 25 ans d'activités riches et denses qui répondaient à une attente dans notre canton et dont la nécessité s'est confirmée au fil des ans.

Un quart de siècle que nous avons fêté au théâtre Pitoëff avec émotion, humour et créativité. Le recueil de témoignages «Etitcelles d'ordinaire...», édité à l'occasion de cet anniversaire, dit de la plus belle manière le rôle essentiel que joue l'association dans la cité.

F-Information représente un relais entre les femmes, les organismes, les associations et les institutions genevoises, tout un réseau, patiemment tissé au cours de ces 25 années.

Les consultations individuelles restent un axe central des activités quotidiennes de l'association et répondent à des demandes croissantes de personnes en situation précaire.

L'équipe professionnelle a également développé des activités collectives telles que : expositions, animations, groupes de rencontres, comme le Rési-F, réseau interculturel d'échanges de savoirs pour les femmes. Ces activités collectives sont le prolongement, pour nombre de femmes, des consultations individuelles et s'enrichissent l'une et l'autre.

Quant à la bibliothèque Filigrane, elle a pignon sur rue et touche un plus large public. Elle a vu son taux de fréquentation presque tripler en quelques années grâce au dynamisme et aux compétences des bibliothécaires : vitrines thématiques irrésistibles, horaire d'ouverture élargi, intégration de fonds documentaires de plusieurs associations. Il est prévu de développer encore la gestion centralisée des ressources documentaires d'associations féminines genevoises.

Il en faudra encore de la persévérance, de la créativité et... des moyens pour que soit réalisé ce qui fait l'engagement de l'équipe de F-Information et Filigrane depuis 25 ans :

L'égalité entre les femmes et les hommes, l'autonomie des femmes  
et une société plus solidaire.

Anne Mahrer

&gt;&gt;



## Editorial

Une goutte d'eau dans l'océan... tel peut paraître notre travail en regard de tous les problèmes que rencontrent les femmes et les familles de notre canton à l'heure actuelle. Pourtant, cette goutte, s'ajoute à toutes les autres, qui représentent le travail de l'ensemble des associations oeuvrant sur le terrain, pour former une mer de solidarité, de lien social, de sollicitude, de respect, de dignité retrouvée, de marche en avant des femmes, à la recherche de solutions qui profitent à l'ensemble.

Problèmes de couple, séparations et divorces, relations tendues dans les familles, violence, chômage, précarité, obstacles difficiles à surmonter, les femmes qui nous consultent nous en parlent quotidiennement. Mais elles nous parlent aussi de courage, d'effort, de créativité, de souci pour les autres, de mises en commun, de trouvailles, de victoires. Elles nous montrent et nous prouvent que la rencontre, l'écoute, l'information, le savoir, la confiance retrouvée, font que certains impossibles deviennent possibles, et que des souffrances sont mieux supportées quand elles sont déposées et exprimées. Des solutions existent, et peuvent être trouvées. Cela commence quelquefois par un simple moment d'accueil et d'écoute, cela commence souvent par une information ciblée, par un conseil avisé.

Notre association a eu 25 ans cette année et du haut de son quart de siècle, elle est de plus en plus convaincue de l'utilité et de l'importance de son travail sur le terrain. L'équipe de professionnelles qui la compose, ainsi que le comité qui la dirige sont plus que jamais motivé-e-s pour continuer ce travail. Cela malgré les moments de peur et parfois de découragement, dus à l'absence de garantie des fonds nécessaires au fonctionnement de l'association, et aux menaces dont le monde associatif fait l'objet, dans le cadre de la politique d'«économies à tout prix» et d'exigences de fournir de plus en plus de preuves d'efficacité, qui coûtent des heures de travail administratif aux dépens du travail avec les usagères et usagers. S'il est nécessaire pour une association de rendre des comptes sur la manière dont elle utilise les deniers publics, il est également important qu'elle ne perde pas une grande part de son énergie à justifier son travail. Notre souhait serait de pouvoir continuer notre travail auprès des femmes et des familles, en rendant des comptes comme il se doit, sans toutefois y laisser toute notre énergie et notre temps.

La qualité de notre travail est pour nous une préoccupation majeure, c'est pourquoi, cette année, nous nous sommes soumises à un exercice d'explicitation (voir page 6), dans le cadre de notre «contrôle interne».

PORTER

UN REGARD

DIFFÉRENT

## L'équipe de F-Information/Filigrane

*Victoria Al Adjouri*, consultations d'écoute pour les questions personnelles et familiales, animation des Salons

*Stéphanie Bessard*, co-responsable de la bibliothèque Filigrane et des activités collectives

*Geneviève Bordry-Chaufaille*, consultations d'écoute pour les questions personnelles et familiales, co-responsable des activités collectives, recherches de fonds, documentation et gestion

*Isabelle Brüggimann*, co-responsable de la bibliothèque Filigrane, maîtresse d'apprentissage

*Brunella Colombelli*, consultations d'orientation professionnelle, co-responsable du Rési-F

*Vivianne De Neef*, consultations juridiques

*Sophie de Weck Haddad*, consultations juridiques, recherches de fonds, responsable de la sécurité au travail

*Fanny Matton*, co-responsable de la bibliothèque Filigrane, gestion de la partie Filigrane du site Internet

*Marie-Christine Musa Pisoni*, secrétariat, édition des Nouv'Elles et de l'Agenda, gestion du site Internet, accueil

*Marie-Claude Rimaz*, responsable de la comptabilité, accueil, gestion du fichier des membres, édition de la brochure «F-300 adresses»

*Chokoufeh Samii*, consultations d'orientation professionnelle, responsable du Rési-F, co-responsable des activités collectives

*Jessica Berrini*, apprentie A.I.D. à la bibliothèque Filigrane



### Formations faites par l'équipe

- Bénévolat, désendettement
- File Maker
- Mesures santé et sécurité au travail / Premiers secours
- Logiciel de comptabilité
- Païements par internet
- Conférences sur les addictions / HUG

## *E*t ses appuis

### Comité

Les membres de notre comité, tous fidèles à leur engagement au sein de notre association, jouent un rôle indispensable pour accompagner l'équipe professionnelle dans ses réflexions, ses choix stratégiques, ainsi que dans la représentation et la défense des intérêts de l'association à l'extérieur.

Le comité est composé de Mesdames Anne Mahrer, Présidente, Monique Lapiere, vice-présidente, Elisabeth Chatelain, Béatrice Despland, Marianne Payot et Monsieur Albert Rodrik.

### Groupe de bénévoles

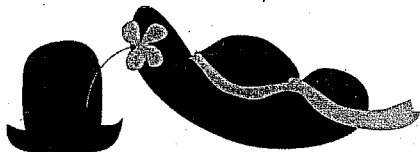
L'équipe de bénévoles met ses nombreuses compétences au service de l'association et participe activement à la vie de celle-ci. Les tâches qui sont accomplies sont un apport nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

Le dépouillement de la presse genevoise, différents travaux pour la bibliothèque, la participation à des animations ainsi que la mise sous pli pour les envois mensuels à nos membres ont représenté 804 heures de travail bénévole.

*Coup de chapeau*

*à nos solides appuis,*

*le comité et les bénévoles.*



## *Cette année...*

### *Nous avons :*

- poursuivi et terminé notre travail d'explicitation, dont les résultats nous permettent de gagner en assurance et de poursuivre avec encore plus de motivation les consultations que nous proposons aux femmes et aux couples;
- organisé une réunion élargie avec les personnes bénévoles, afin de repreciser les besoins et les attentes de part et d'autre. Nous avons également lancé un appel pour recruter de nouvelles bénévoles autant pour la mise sous pli que pour du travail sur les fichiers informatisés;
- lancé le rayon des «Premiers écrits» à Filigrane. Ce rayon commence à se remplir;
- trouvé les fonds privés nécessaires pour engager une apprentie assistante en information documentaire qui a commencé son apprentissage en septembre à la bibliothèque Filigrane;
- continué à développer notre réseau de partenaires pour les activités collectives à travers un grand nombre de contacts avec des personnes susceptibles de participer à celles-ci;
- conclu un accord avec une femme écrivain public qui, sur une base de bénévolat, viendra offrir ses services aux usagères qui le demandent;
- confié un sondage sur les Nouv'Elles à une sociologue bénévole qui l'a commencé, mais pour des raisons de reprise d'emploi, l'a interrompu. Nous allons nous donner les moyens de poursuivre et terminer nous-mêmes ce travail;
- pris une part encore plus active au sein du R.A.P. - Regroupement des associations privées -, en faisant partie du bureau et en participant aux différents groupes de travail mis sur pied.

Et enfin, nous avons fêté les 25 ans de notre association.

*Nous avons réussi à mener à bien ce que nous avons projeté de faire en 2006.*

## Les explicitations

Depuis 25 ans l'équipe professionnelle de F-Information a changé, s'est transformée. Certaines collaboratrices sont parties, d'autres se sont jointes à l'équipe. Celle-ci est restée fidèle aux principes qui ont sous-tendu sa création, et l'évolution s'est faite au cours de la vie de l'association, au contact des réalités du terrain.

Nous nous sommes posé les questions suivantes : comment faisons-nous, chacune, dans nos consultations ? Qu'est-ce qui nous soutient ? Qu'est-ce qui nous anime ? Qu'est-ce qui nous guide ? Sur quoi nous appuyons-nous ? Quelles sont les forces en présence ? Quelles sont nos interrogations ? Nos certitudes ? Nos idéaux ? Nos craintes et nos inquiétudes ? Et surtout, pourquoi faisons-nous comme ceci plutôt que comme cela ? Faisons-nous de la même façon toutes les fois ? Avec toutes les femmes ? Dans toutes les situations ?

Nous avons décidé de nous soumettre à l'exercice de l'explicitation\*. Ce fut un travail important, qui a demandé du temps et un certain nombre de réunions. Il nous a permis, comme nous l'expliquons dans ces lignes, de prendre conscience de nos modes de fonctionnement et d'acquérir une plus grande maîtrise de nos savoir-faire.

Nous avons été agréablement surprises et à la fois confortées dans notre intuition, en réalisant que nous avons toutes, sans exception, le même souci de l'accueil, de cerner l'histoire particulière de chaque femme, et surtout de lui donner tout le respect qui lui est dû.

Nous nous sommes rendu compte que, malgré l'absence de protocole formel d'entretien ou de marche à suivre, nos façons de faire sont sensiblement semblables dans le fond, la forme tenant à la personnalité et aux caractéristiques propres à chacune de nous.

Nous insistons sur le fait que nous n'avons pas de protocole d'entretien. La façon de mener nos consultations est particulière à chacune de nous, nous organisons toutefois des moments réguliers d'intervention, de supervision et de bilan-évaluation, au cours desquels nous mettons en commun nos pratiques, nos interrogations et nos points d'impasse.

Nous sommes frappées, souvent émerveillées, quelquefois profondément touchées par les réalités vécues par nos usagères. Des femmes qui, confrontées à des difficultés dans un ou plusieurs domaines de leur vie, sont parfois en grand danger de basculer dans la marge tant matérielle que morale. Nous veillons pourtant à rester dans une distance «éthique» associée à une grande empathie. Il nous paraît ici important de souligner la signification de ces termes, trop souvent galvaudés et utilisés à mauvais escient. Ainsi, quand nous parlons d'empathie, il s'agit surtout de s'ouvrir à l'autre tout en gardant sa propre place, plutôt que de «se mettre à la place de l'autre», comme l'entendent certaines personnes. D'où la distance qui reste un sine qua non de notre attitude. Il en va de même pour tous les mots-clés que nous avons dégagés, et qui sont à «manipuler avec précaution».

Lors de cet exercice, nous avons été émues les unes et les autres, par la façon dont nos collègues travaillaient dans le secret de leurs consultations et rassurées de constater que le même «vent de respect» nous traversait toutes dans notre travail. Nous avons foi dans les femmes, tout en refusant de leur donner de faux espoirs.

A l'heure où le grand nombre fait oublier le Sujet; à l'heure où il est plus aisé de traiter des problèmes globaux plutôt que des histoires singulières; à l'heure où les généralités prévalent sur les cas particuliers; à l'heure où il est de bon ton de ne pas avoir le temps; nous tenons à souligner notre position qui est celle de le prendre, ce temps, et de ne pas céder à la course aux chiffres aux dépens de l'éthique. C'est une position qui sera de plus en plus difficile à tenir, mais qui est celle, nous le pensons, d'un grand nombre d'associations qui, travaillant sur le terrain, savent bien qu'à trop vouloir faire «vite et bien et toujours plus avec toujours moins» on va droit dans le mur. En effet, le parcours singulier d'un individu ne pourra jamais être réduit à une juxtaposition d'éléments logiques, au risque de laisser de plus en plus de personnes hors circuit, dans la marge, dans une souffrance indicible, elle-même génératrice de violence.

\* L'explicitation est une technique particulière qui consiste en une description, la plus détaillée possible, du déroulement d'une consultation donnée par une professionnelle. Nous avons procédé à cet exercice par groupes de trois, représentant les trois axes de nos consultations (juridique, professionnel, personnel).

*Coup de chapeau à une équipe qui avance  
en cogestion.*

## 1981 - 2006 : 25 ans d'existence

Les 25 ans de F-Information ont été l'occasion d'évaluer le chemin parcouru tant par notre association que par la société. 25 ans d'engagement auprès des femmes avec le constat que même si les droits ont évolué, les femmes continuent de rencontrer des obstacles et des discriminations (violence, double journée de travail, précarité et dépendance financière, etc.).

Ce moment de fête, l'équipe l'a conçu de manière à la fois divertissante et culturelle. Un concept qui reflète bien la diversité, la multiplicité des activités et la polyvalence de notre association.

Le public genevois est venu nombreux, environ 400 personnes, ce jeudi 15 juin 2006 à la Salle communale de Plainpalais. Il lui a été offert tout d'abord le vernissage d'une très belle exposition de sculptures de Fabienne Aumont «J'entends enfin la rivière...», une rencontre avec les auteures du recueil de témoignages «Étincelles d'ordinaire» et du DVD «F-Information en mouvement avec les femmes», pour terminer par un spectacle interactif «Histoires de femmes... tout un programme!».

Cette première exposition de sculptures accueillie par F-Information était placée sous le thème «Corps de femmes». Fabienne Aumont, c'est tout d'abord une rencontre, il y a 10 ans, entre une consultante en communication et marketing social et F-Information. Nous étions dans une phase de questionnement et Fabienne, en personne dynamique, exigeante et en vraie professionnelle, nous a accompagnées toutes ces années dans les transformations nécessaires à l'évolution et au développement de notre association. Et puis, au fil du temps, c'est la découverte de son travail artistique qui nous a profondément touchés.

«Étincelles d'ordinaire» est un recueil de témoignages issu d'un travail collectif : permanentes de l'association, usagères, membres du comité, bénévoles et la «scribe» Brigitte Mantilleri, qui ont mis leur énergie, leur talent et leur sens de la convivialité au service de ce projet. Il y a eu des rencontres magnifiques, parfois bouleversantes, des personnes d'une immense dignité et générosité, qui ont accepté de témoigner pour mieux faire connaître le travail accompli par F-Information. Ces «combattantes de la vie» expriment leur satisfaction d'être accueillies comme des amies et non comme des numéros, d'être respectées, de sentir que des personnes compétentes croient en elles, en leurs capacités et que ces mêmes personnes ne les lâcheront pas avant d'avoir accompli leur tâche.



Le DVD «F-Information en mouvement avec les femmes» montre à travers l'objectif de la réalisatrice Sahar Suliman, les différentes facettes du travail que nous menons au quotidien.

Enfin, le spectacle «Histoires de femmes... tout un programme!», titre évocateur... joué par la troupe «Le Caméléon», a mis en scène de manière drôle, émouvante et parfois piquante, des situations quotidiennes des relations hommes-femmes. Le public a découvert avec beaucoup de plaisir cette forme particulière de théâtre et s'est très vite pris au jeu de l'interactivité.

Pour cet événement, des panneaux de présentation de l'association ont été réalisés par Helena Zanelli et un journal «Spécial 25 ans» a été largement diffusé.

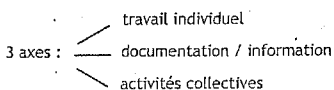
Un anniversaire, c'est aussi l'occasion de regarder en avant. Avec la détermination d'être là, dans l'écoute, l'information et le soutien, en ne perdant pas le cap essentiel de notre mission : contribuer à l'évolution de l'égalité entre femmes et hommes.

## **R**eflet de nos activités en 2006

### Fréquentation totale des activités de F-Information/Filigrane

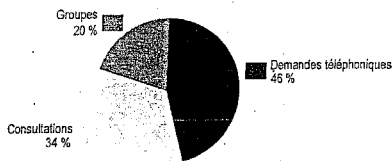
Fréquentation de F-Information	4'472
Fréquentation de Filigrane	1'771
Fréquentation totale	6'243

Notre travail s'articule autour de 3 axes qui figurent dans notre Charte.



### Fréquentation des activités de F-Information

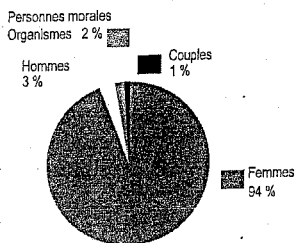
Nombre total	4'472
dont :	
Consultations	1'516
Demandes téléphoniques	2'054
Groupes	902



*La fréquentation totale des activités offertes par F-Information s'est encore accrue (+ 5 %). L'augmentation est significative pour les activités de groupes.*

## Travail individuel auprès des femmes

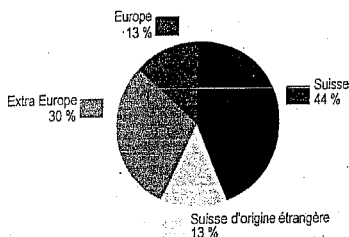
### Notre public



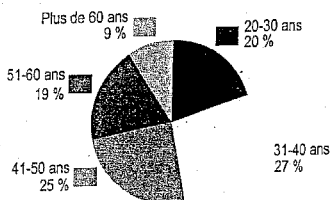
Les femmes continuent à être le public-cible de F-Information. Les hommes se sont un peu plus souvent adressés à nous essentiellement par téléphone (pour eux-mêmes ou des femmes de leur entourage).

Notre public reste majoritairement suisse. L'introduction de la catégorie «Suisse d'origine étrangère» dans nos statistiques est importante car les difficultés rencontrées par ces femmes ne sont pas les mêmes que celles des Suissesses d'origine.

### Nationalité



### Âge



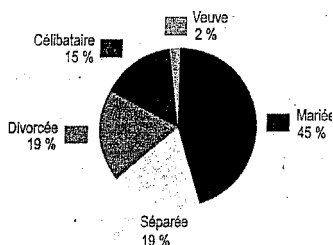
Les femmes entre 30 et 50 ans constituent la majorité de notre public. Cette période de la vie correspond à une phase de construction de vie professionnelle et familiale.



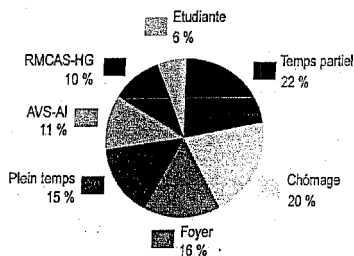
*R*eflet de nos activités en 2006

*Le profil des femmes qui nous consultent reste très stable. La grande majorité des femmes que F-Information reçoit a des charges éducatives et familiales.*

### Etat civil



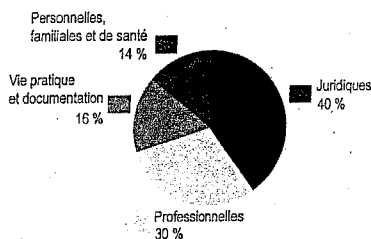
### Activité



*15% seulement des femmes qui nous consultent travaillent à temps plein. F-Information touche principalement des femmes dont les situations professionnelles et financières sont précaires ou pour le moins, fragiles.*

**DONNER CONFIANCE**

### Nature des demandes de consultations individuelles



*Nous tenons à maintenir les trois types de consultations : juridiques, familiales, professionnelles et un nombre identique de plages horaires d'une demi-journée, soit 4 par semaine.*

*Une nette augmentation des consultations de type professionnel (sur les 5 dernières années, leur proportion est passée de 18 à 30%), n'est pas sans lien avec les problèmes d'emploi et une certaine paupérisation d'une partie de la population féminine genevoise.*

*Les demandes de vie pratique et de documentation ne sont pas du même ordre car l'équipe y répond essentiellement par téléphone et lors des consultations.*

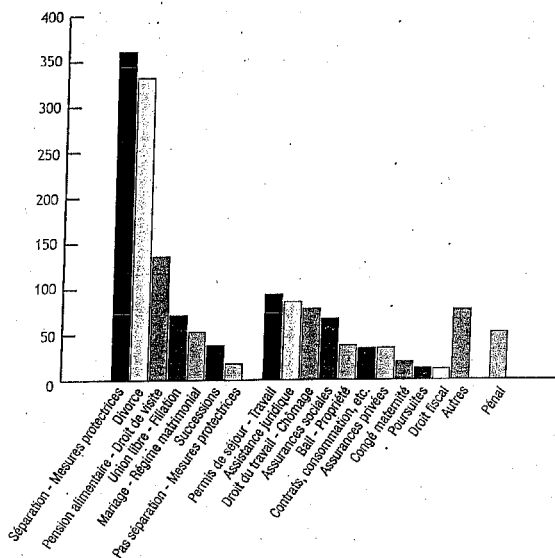
Lors de nos entretiens, notre souci central est de laisser la place à la femme qui nous consulte, l'écouter au plus près de ce qu'elle dit, évaluer et lui restituer les forces propres qu'elle nous donne à voir et à entendre, quelquefois à son insu. Nous nous appuyons sur nos connaissances et savoirs formels, autant que sur nos expériences de vie, et nous soupesons à chaque fois les choses à dire, avant de les dire. Nous nous attelons à donner confiance aux femmes, en mettant en lumière les capacités dont elles ne sont parfois pas conscientes, et à les réhabiliter dans leur réalité, sans faux compliments ni formules toutes faites.

Chacune de nous a sa propre façon de faire, mais nous sommes toutes convaincues que le temps pris à écouter attentivement, est indispensable pour une bonne compréhension de la demande, y compris celle implicite. L'importance donnée à l'histoire dans laquelle est venu s'inscrire le «moment difficile» dont il est question dans une consultation, l'importance donnée aussi aux attentes et espoirs de la femme, nous permet de proposer, s'il y a lieu, des réponses ou suggestions les plus adéquates à la situation, ceci dans un double mouvement d'assurance et de doute, de confiance et de souci, d'acceptation et de dynamisme.

Reflet de nos activités en 2006 - Travail individuel auprès des femmes

## Consultations juridiques

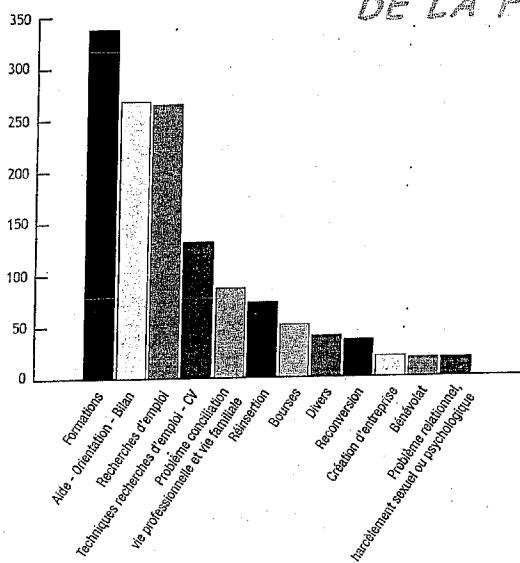
# RAPPELER LES DROITS, DEFAIRE LES CLICHES



*Coup de chapeau au courage des femmes au quotidien.*

### Consultations professionnelles

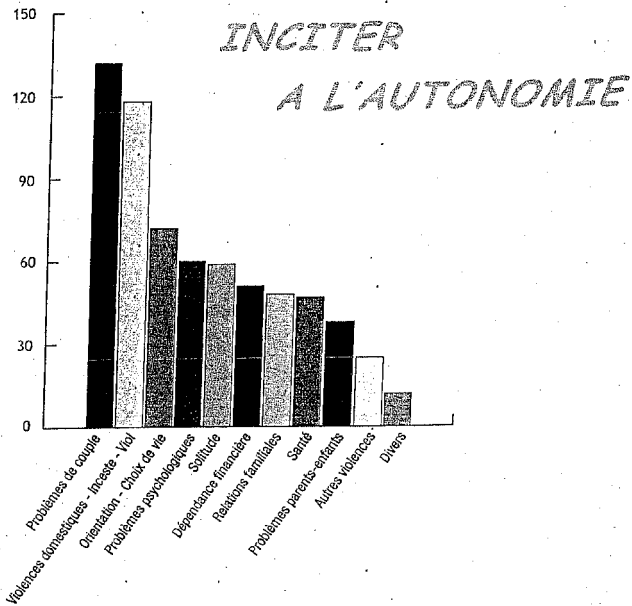
## VALORISATION DU PARCOURS DE LA FEMME



*Coup de chapeau aux femmes que nous recevons,  
qui progressent malgré les obstacles.*

Reflet de nos activités en 2006 - Travail individuel auprès des femmes

### Consultations personnelles et familiales



*Coup de chapeau aux femmes, moteurs de l'intégration des familles.*

16

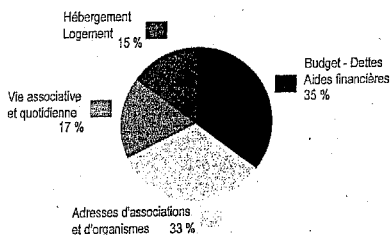
*R*eflet de nos activités en 2006 - Travail individuel auprès des femmes

## *Demandes de vie pratique*

*Au total 922 demandes*

*52% concernent les activités de F-Information*

### *Répartition des autres demandes*

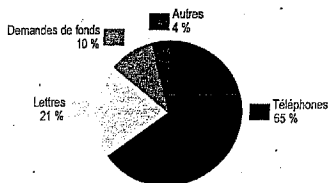


*Le nombre toujours plus élevé de demandes qui concernent des dettes ou des aides financières, est le reflet de la tendance à la précarisation des femmes à Genève.*

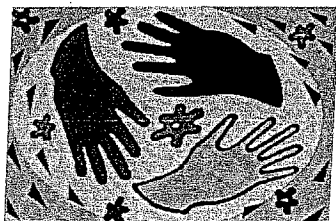
Reflet de nos activités en 2006 - Travail individuel auprès des femmes

### Démarches pour usagères

Au total, l'équipe a effectué près de 470 démarches pour les usagères. Celles-ci se répartissent de la manière suivante :

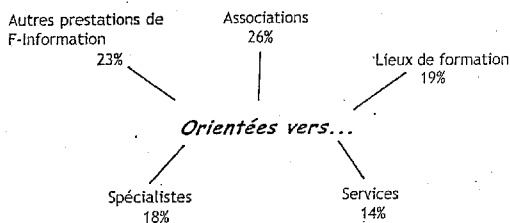


Les démarches entreprises cette année pour les usagères ont augmenté de 38% par rapport à l'année dernière. Ces chiffres témoignent de la complexité croissante des démarches administratives (courrier, formulaires, etc.) à laquelle sont confrontées les femmes.



### Premier contact

Le premier contact avec F-Information se fait par :	
Le «bouche à oreille»	41 %
Le réseau social et nos partenaires	39 %
Site internet et documentation	13 %
Visibilité	7 %



*Notre équipe pluridisciplinaire et la diversité de nos prestations nous permettent d'orienter une partie importante de notre public vers d'autres consultations de F-Information ou des activités internes à l'association. Il y a aussi des situations qui nécessitent une orientation vers les organismes ou les professionnel-le-s adéquats. Nous avons le souci que celle-ci soit la plus pointue possible, avec des informations directement utilisables par les usagères. Nous pouvons le faire grâce à notre très bonne connaissance du tissu social genevois, à notre riche réseau de partenaires et à la vaste documentation pratique (1800 documents : dépliants, programmes, plaquettes, etc.) régulièrement mise à jour.*



*R*eflet de nos activités en 2006 - Travail individuel auprès des femmes

### Satisfaction des usagères

Dans le souci de maintenir un haut niveau de qualité des prestations, nous effectuons lors des consultations individuelles, un sondage auprès de nos usagères. Plusieurs critères de satisfaction sont retenus.

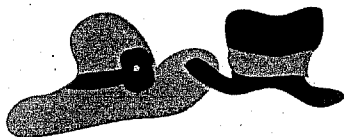
98 % disent avoir trouvé une réponse

86 % estiment qu'elles peuvent y voir plus clair pour faire des choix

dont :

29 % affirment avoir repris confiance en elles

# RASSURER



*Coup de chapeau aux femmes qui,  
partout et parfois au péril de leur vie,  
luttent pour l'égalité.*

*R*eflet de nos activités en 2006

## Documentation - Information

### Bibliothèque Filigrane

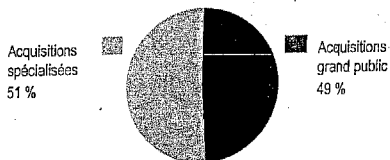
Fréquentée par deux publics distincts, la bibliothèque répond à des demandes de documentation très pointues d'une part, et plus générales, d'autre part.

Nous constatons une augmentation de la fréquentation de la bibliothèque et une augmentation du nombre de prêts.

### Fonds documentaire

À fin 2006, le fonds documentaire de Filigrane compte 10'993 documents. Nous avons catalogué cette année 1'260 documents (livres, articles de presse, brochures, littérature grise, tirages internet, vidéos, DVD).

La bibliothèque est abonnée à une trentaine de revues et alimente également 90 dossiers documentaires, majoritairement à travers la presse quotidienne locale.



*Nous avons acquis cette année un nombre sensiblement équivalent de documents spécialisés et de documents plus généraux.*

Les acquisitions ont donné lieu, comme chaque année, à des séances réparties selon les budgets «livres» attribués par F-Information, Viol-secours et le SPPE. Nous avons aussi adapté notre politique d'acquisition. En fonction de l'inventaire que nous avons effectué en juillet, et en tenant compte des statistiques, des demandes de recherches et des emprunts, nous décidons d'augmenter, de maintenir ou de diminuer nos acquisitions, pour chacun des thèmes représentés sur nos rayons.

Nos lectrices-lecteurs nous donnent régulièrement des documents que nous intégrons à notre fonds ou que nous mettons à disposition d'autres lectrices-lecteurs sur notre présentoir «Foire aux Bouquines» où ils peuvent être achetés d'occasion (prix «à bien plaisir»).

D'autre part, nous acquérons et gérons de nouveaux fonds par le biais de notre réseau documentaire.

*R*eflet de nos activités en 2006 - Documentation - Information

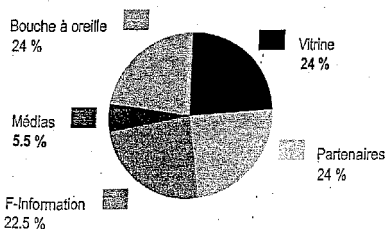
### Produits et services documentaires

Services de base	Pour les recherches pointues
- Accueil (30h par semaine)	- Recherches spécialisées (226 en 2006)
- Orientation dans les collections	- Listes bibliographiques (62 en 2006)
- Places de lecture / travail	- Recherches Web (impressions, envois)
- Rayons enfants et adolescent-e-s	- Orientation vers d'autres sources (57 en 2006)
- Prêt de documents	- Veille documentaire
- Magnétoscope / Photocopieuse	- Suivi des recherches
- Accès Internet	- Service questions-réponses
- Suivi des dossiers de presse (90)	- Répertoire de sites Web spécialisés
- Dépouillement de périodiques	
- Formation du public aux recherches Bibal	
- Vitrines thématiques	
- Panneaux d'information	
- Mise à jour du site Web	
- Catalogue de nouveautés (courriel aux abonné-e-s)	
- Réservation de documents (90 en 2006)	

### Fréquentation du service

Actuellement, 1'285 personnes sont inscrites à Filigrane, soit 164 nouvelles inscriptions en 2006.

À la question « Comment avez-vous connu Filigrane ? », les usagers/usagères ayant accepté de remplir nos questionnaires d'évaluation ont répondu :

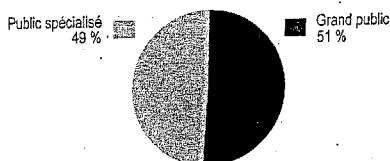


*Les recommandations de nos partenaires ont très nettement augmenté en 2006. La bibliothèque est donc bien connue et appréciée au sein du réseau genevois.*

*Le public de F-Information utilise également de plus en plus les services de notre bibliothèque, ce qui démontre une très bonne synergie entre les publics de F-Information et Filigrane.*

## Reflet de nos activités en 2006 - Documentation - Information

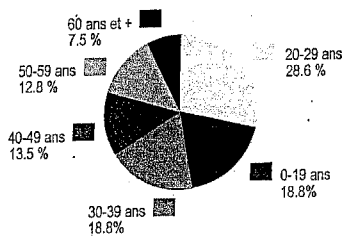
### Notre public



Nos deux publics se côtoient de façon toujours proportionnée, ce qui répond bien à notre volonté de servir le «grand public» comme le «public spécialisé».

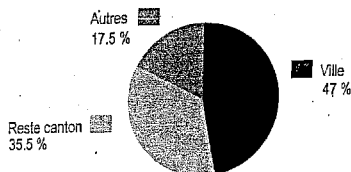
La bibliothèque a accueilli en 2006 environ 9% d'hommes pour 91% de femmes.

### Âge



La majorité de notre public a entre 20 et 40 ans. Les 20-30 ans représentent principalement des étudiant-e-s et des chercheurs/chercheuses, donc un public spécialisé, alors que les 30-40 ans représentent plutôt des lecteurs-trices du quartier.

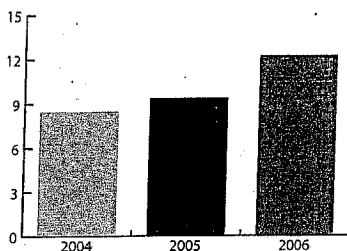
### Provenance



Fidèles à notre mission, nous servons majoritairement le public genevois (ville), mais également le canton de Genève, avec en plus un rayonnement dans le reste de la Suisse ainsi qu'en France voisine.

*R*eflet de nos activités en 2006 - Documentation - Information

### Prêts

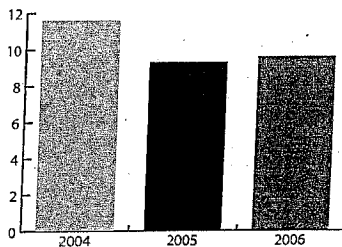


2'204 prêts en 2006, sur 180 jours ouvrables, soit 12,25 prêts par jour.

*Le nombre de prêts est en très nette augmentation cette année : 30 % par rapport à 2005.*

*Comme l'année passée, les quatre thèmes les plus représentés en 2006 dans les prêts «grand public» sont : Romans, Psychologie/Philosophie, Biographies et Famille et les quatre thèmes les plus représentés dans les prêts «public spécialisé» sont : Violence, Travail, Ethnologie/Sociologie et Féminisme.*

### Consultations à Filigrane



1'771 consultations sur place en 2006, sur 180 jours ouvrables, soit 9,8 consultations par jour.

*En 2006, le nombre de consultations par jour d'ouverture a légèrement augmenté.*

*Force est de constater que l'utilisation de notre bibliothèque (documents, prestations) est toujours en augmentation. En plus des consultations sur place, le public nous contacte souvent par téléphone, courrier ou e-mail pour des recherches et cela n'apparaît pas dans les consultations.*

*R*eflet de nos activités en 2006 - Documentation - Information

Types d'emprunts

Emprunts de documents  
spécialisés 48,7 %

Emprunts de documents  
généraux 51,3 %



*La bibliothèque est autant utilisée pour des emprunts «grand public» que «spécialisé».*

Partenariat

Organismes	Réseau documentaire	Echanges via Internet	Formation, stage, apprentissage	Animations, vitrines
SPPE	X	X		X
Bibliothèque Rosa Canina Lausanne	X	X		
Aspasie	X			
EFI	X			
Ecole des parents	X	X		
Lestime	X	X		
SPAF	X			
Viol-Secours	X	X		
Ecole HES-ID			X	
BBS			X	
Swiss-Lib réseau doc. professionnel		X		
OFPC			X	
LIEGE		X		X
Solidarité femmes	X			
Bureaux de l'égalité CH		X		

*R*eflet de nos activités en 2006 - Documentation - Information

### Encadrement

Après le stage de Lilian Carpenter qui s'est terminé en février 2006, nous avons accueilli Doris Quintaje pour un stage documentaire pré-HES durant 10 semaines. Elle a participé avec enthousiasme à toutes les tâches de la bibliothèque ainsi qu'à l'inventaire, et a également apporté sa créativité artistique pour élaborer affiches, panneaux et vitrines.

Grâce à des fonds privés, nous avons pu ouvrir une place d'apprentissage et engager en août une jeune femme en réinsertion professionnelle, Madame Jessica Berrini, qui va suivre la formation d'assistante en information documentaire sur 2 ans.

*«J'ai la chance de suivre une formation AID à F-Information, dans un univers chaleureux et humain ainsi qu'à la bibliothèque Filigrane qui abrite des ouvrages sur des vies de femmes, intimes ou importantes.*

*Les cours à l'EPCL de Lausanne me permettent d'acquérir les connaissances théoriques du métier AID.*

*A Filigrane, j'apprends à développer des compétences nouvelles et un sens de l'organisation qui sont nécessaires à l'exercice des tâches de ce métier varié et complet.*

*J'apprécie beaucoup les différentes facettes du travail en bibliothèque, le contact avec les lectrices et lecteurs ainsi que la mise en valeur de nombreux documents qui concernent les femmes, notamment leur histoire.»*

Jessica Berrini (apprentie AID)

### Développement de fonds spéciaux

Comme prévu en 2005, nous avons mis sur pied cette année un espace 1<sup>er</sup> écrits. Les écrivaines en herbe peuvent désormais déposer leur texte à Filigrane et bénéficier des commentaires des lecteurs et lectrices de la bibliothèque. Pour ce projet, nous avons collaboré avec des librairies, des bibliothèques et des maisons d'édition genevoises.

Nous avons développé notre fonds iconographique (affiches, tracts, etc.) dans un souci de répondre à des sollicitations toujours plus nombreuses pour ce type de documents. En effet, nombre d'enseignant-e-s ou de bibliothèques scolaires, traitent de plus en plus des questions d'égalité et des rapports hommes-femmes et nous demandent si nous avons des affiches, ou des visuels permettant de faire des expositions temporaires. Une centaine de documents peuvent ainsi être empruntés.

Grâce à un don privé, nous avons pu créer un fonds de DVD sur la condition féminine. Ce support a rencontré un grand succès auprès de notre public.

### Projet 2007

Afin de donner une visibilité aux parcours des femmes immigrées que nous côtoyons à F-Information dans le cadre du Rési-F, nous souhaitons recueillir les expériences des femmes intéressées et les transcrire sous forme de récits de vie, qui seront ensuite mis à disposition du public à la bibliothèque Filigrane. Les interviews seront réalisées par un groupe de bénévoles.

## Nouv'Elles / Agenda

Les 6 thèmes abordés cette année ont été :

- «Féminisme et galanterie»
- «Les soins aux proches, une affaire de femmes»
- «Spécial 25 ans !»
- «Sois belle et t'es toi !»
- «De part et d'autre des barreaux»
- «Seul-e à bord ?»

Ces thèmes, décidés en équipe, sont développés par un «tandem de rédaction» tournant. Le journal paraît 6 fois par an, l'Agenda 10 fois. Tous deux sont diffusés à 900 exemplaires.

*Chaque mois nous sommes sollicitées par des membres ou des associations pour annoncer leurs activités dans notre Agenda ou inclure leurs informations dans nos envois.*

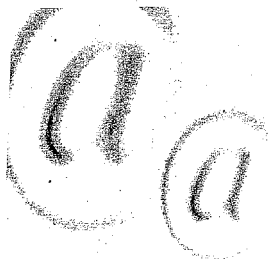
*De plus, par le biais de nos Nouv'Elles et Agenda, nos informations sont envoyées mensuellement à plus d'une centaine d'associations et organismes genevois.*

## Internet

- Un site très apprécié pour sa simplicité, sa facilité de navigation et la richesse des informations qu'il contient.
- Quelques 9'400 connexions par mois.
- Une mise à jour hebdomadaire facile qui ne nécessite qu'une cinquantaine d'heures par an.

*Nous vous rappelons le point de consultation internet disponible à notre public pendant les heures d'ouverture.*

*[www.f-information.org](http://www.f-information.org)*

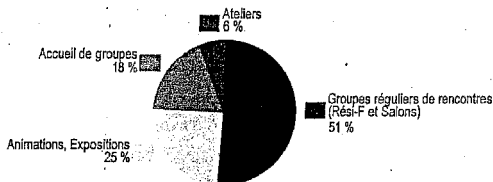




**R**eflet de nos activités en 2006

## Activités collectives

### Nature des groupes



*Les activités de groupe par leur variété, permettent de toucher un public divers et d'augmenter la visibilité de l'association. Par ailleurs, les moments de rencontres permettent de mettre en commun des problématiques qui touchent particulièrement les femmes et de créer des liens.*

### Groupes réguliers de rencontres

#### Le Réseau interculturel d'échanges de savoirs pour les femmes, RESI-F

Les activités du RESI-F connaissent un grand succès. Le réseau comprend près de 140 inscrites et chaque réunion mensuelle a regroupé 15 à 25 femmes autour d'un thème préalablement défini. Cette année, grâce au soutien financier de la Commission fédérale des étrangers, pour la période de septembre 2005 à juin 2006, nous avons pu développer les échanges individuels. Une permanence bi-mensuelle a été instaurée pour recueillir les demandes et propositions des femmes intéressées par un échange. La médiatrice évalue les propositions et met en contact les personnes susceptibles de répondre à une demande. De nombreux échanges de savoirs à deux ou en petits groupes ont pu être mis en place à la grande satisfaction des femmes : cours d'informatique, de conversation française, de cuisine, gymnastique en groupe, sorties diverses pour aller au concert ou en balade. Ces échanges créent des liens et contribuent à une meilleure compréhension des personnes d'origines différentes et à l'intégration sociale de femmes étrangères. Une fête pour la nouvelle année, un pique-nique aux Jardins de Cocagne, la visite guidée de l'exposition «Nous autres» au Musée d'ethnographie de Genève, et au Musée Ariana, une journée «Echanges de talents culinaires» ont été organisés durant cette année.

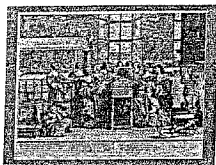
**RESI-F**  
Réseau interculturel d'échanges de savoirs pour les femmes

En 2006 au total 314 heures ont été consacrées aux activités du RESI-F, dont 90 heures par la médiatrice aux échanges de savoirs. Les membres du RESI-F apportent également leur contribution bénévole à l'organisation des activités et festivités.

## Les Salons

La mode est à l'informatique et au virtuel. La mode est à la communication «clés en main», sans sortir de chez soi et sans rencontrer l'autre. La mode est aux forums de discussion et autres blogs seul-e face à un écran. Mais qu'en est-il de l'art de la conversation, qui suppose la rencontre ?

Exercer l'art de la conversation, n'est pas chose facile, contrairement à ce que certain-e-s pourraient croire. La conversation demande une bonne dose d'écoute, de respect de l'autre et de patience, tout autant qu'une capacité à penser de façon autonome, et à faire place à la construction pas à pas d'une réflexion enrichie par celle de l'autre, avec la prise de risque que comporte toute rencontre. C'est ce que nous essayons de faire dans les Salons, qui fonctionnent déjà depuis 10 ans et qui nous donnent toujours autant de satisfaction. La formule est simple, sans tambour ni trompette. Un thème, quelques chaises disposées au gré des arrivées, dans un lieu public, le théâtre de la Comédie, et le désir des participant-e-s d'échanger, là sur le vif. Ni groupe de développement personnel, encore moins groupe de thérapie, il s'agit de se risquer à l'échange de vues, sachant qu'il n'y a pas de savoir tout fait, ni de conclusion à apporter. Juste converser, et c'est déjà beaucoup !



En 2006, les thèmes ont été : «*La mémoire et le souvenir*», «*Malade, moi ? Jamais !! La maladie est-elle tabou ?*», «*Par téléphone, par courriel, par correspondance ou de vive voix ?*», «*Comment assumer ses erreurs de jeunesse ?*», «*Changer, cela demande du courage, mais encore ?*», «*Se mettre en JE*», «*Corps vécu, corps vu, corps donné à voir... Comment vivons-nous notre image ?*», «*Jusqu'ou peut-on aller pour plaire ?*».

## Expositions - Animations et Ateliers

Ces activités, gérées par un groupe de pilotage, sont programmées autour d'une thématique saisonnière, s'échelonnant de septembre à juin de l'année suivante. Elles font l'objet d'une communication ciblée.

### Expositions

2 thématiques se sont succédées : «Santé et corps des femmes» et «Femmes dans les espaces publics»

Sur le thème : «Corps et mouvement»

- Vernissage des œuvres de 6 artistes (peintres, sculptrices, photographes), autour et à partir du mouvement, suivi d'une performance artistique, en collaboration avec Madame Nicole Gygi, fondatrice d'ADTA (antenne danse-thérapie actuelle)

- «Soirée témoignages» de 5 danse-thérapeutes, membres d'ADTA, échange et partage de pratiques.

Sur le thème : «Femmes et prisons»

- En collaboration avec la Fondation Didé (Dignité en Détention) exposition de photos de Lizzie Saddin, prises à la prison de Champ-Dollon, suivie d'une table ronde et de témoignages avec des représentant-e-s d'associations de soutien aux personnes emprisonnées et à leurs familles, des professionnel-le-s et des ex-détenues.

*R*eflet de nos activités en 2006.- Activités collectives*Animations*

- «Poétesses et crêpes Suzette», lecture de poésies par Claire Krähenbühl et Denise Mützenberg
- Table ronde sur le cancer du sein avec des personnes actives dans les domaines de la prévention, des soins, et des associations de soutien.
- Spectacle contes et musique cubaine «La vendedora de palabras», par Coralía Rodríguez et Paco Chambi

*Ateliers*

Trois d'entre eux ont été animés par des membre de l'équipe.

- «Un entretien d'embauche, ça se prépare !»
- «Divorce-séparation», informations juridiques et partage d'expériences.
- «Le corps et ses émotions : regards intérieurs», atelier d'écriture.

Deux ont été proposés par des professionnelles extérieures :

- «Atelier d'initiation au théâtre et à la sophrologie», animé par Maulde Coutau, comédienne-sophrologue
- Atelier d'expression créatrice «Corps et Dé-Corps» sur la représentation de la femme dans les médias, animé par Florence Walder art-thérapeute et photographe.

Que dire de toutes ces belles rencontres ? Ce sont des univers qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer, des mondes qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer, des trajectoires de vie qui convergent un moment donné, des échanges d'expériences et de pratiques et c'est, à chaque fois, pour les participant-e-s comme pour les membres de l'équipe des émotions très fortes.

*Coup de chapeau aux femmes qui osent  
briser les tabous.*



30

*R*eflet de nos activités en 2006

## Partenaires

*Notre vaste réseau de partenaires permet un travail en relai avec d'autres associations ou organismes ainsi que des échanges d'expériences nécessaires à l'enrichissement et à la bonne dynamique de la vie d'une association.*

### Travail régulier en réseau

Aspasie  
 Association des familles monoparentales  
 Au Coeur des Grottes  
 BCAS  
 BPW - Business and Professional Women  
 Camarada  
 Caritas  
 CASS / HG /SSVG /UAC /FSASD  
 Centre de liaison des associations féminines genevoises - CLAFG  
 Collectif 14 juin  
 CSP  
 Ecole Club Migros Balexert / Philias  
 Ecole des Parents  
 Elisa - Asile  
 Europa Donna  
 HES Santé-Social  
 LAVI  
 Les Araignées Artisanas de Paix  
 Lestime  
 L'Inédite  
 Maison de quartier des Asters  
 OFPC  
 Paroisse protestante de Servette-Vieuxseux  
 Réalise  
 Regroupement des Associations Privées - R.A.P.  
 Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme - SPPE et commissions consultatives  
 Solidarité Femmes  
 SOS Femmes  
 UOG  
 Viol-Secours  
 Voie F

### Médias

Fémina  
 Le Chênols  
 Le Courrier  
 L'Emilie  
 La Tribune de Genève  
 Radio Cité  
 Repère Social  
 www.dur-dur.ch  
 www.lafamily.ch  
 www.feminisme.ch

**R**eflet de nos activités en 2006 - PartenairesActions en collaboration en 2006

ADTA - Antenne danse-thérapie actuelle  
 Carrefour-Prison  
 Esprit de Femme  
 Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein  
 Fondation DIDE - Dignité en détention  
 Vivre comme avant  
 Vivre sans barreaux

Présentation de F-Information

Couple et Famille  
 Femmes socialistes  
 GEF  
 Lire et écrire  
 OSEO  
 Réussir avec les 45-65  
 UOG

Enseignement et conférences

Ecole d'aides familiales  
 Ecole d'éducateur-trice du jeune enfant  
 HES Santé-Social  
 OFPC - Femmes et emploi  
 Voie F

Prestations pour les usagères

CASS / HG / SSVG  
 Caritas (épicerie)  
 Croix Rouge (bons' de respiration)  
 Ecole Club Migros Balaxert / Phyllis  
 Elisa - Asile  
 Fondation Hélène et Victor Barbour  
 Fondation Marcelle Buenzod  
 Fondation Giovanni et Mariora Gialdini  
 Fondation Jane Reymond  
 Fondation Gertrud Ruegg  
 Fondation Hans Wilsdorf  
 Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant (SOFO)

Réseau et partenaires de Filigrane en 2006

	Formation AID et stagiaires	Réseau documentaire, partenariat	Animations	Doublons, envoi de documentation et d'information	Internet	Envoi liste de nouveaux par e-mail
SPPE		*	*	*		*
Bibliothèque Rosa Carina Lausanne		*		*		*
Ecole des parents		*				*
Lestime		*		*	*	*
Viol-Secours		*		*		*
SPAF		*				*
Aspasie		*		*		*
École HES I+D	*					
EFI		*				*
OFPC	*					
BBS	*				*	
Associations femmes CH			*	*		
Repère Social (HG)		*				
Bibliothèques GE	*		*			
Lieux culturels GE			*			
LIEGE			*		*	
Bureaux de l'égalité CH		*			*	*

## *R*eflet de nos activités en 2006 - Partenaires

### R.A.P.

Notre association est membre du R.A.P. - Regroupement d'Associations Privées -, qui rassemble aujourd'hui onze associations genevoises engagées dans divers domaines de l'action sociale. La mission principale du R.A.P. est d'organiser et de conduire, collectivement, les relations entre associations et pouvoirs publics. A ce titre, il est appelé à mener une réflexion interne et des actions extérieures.

En 2006, le R.A.P. a déployé ses activités sur plusieurs secteurs :

- Pour être en mesure de remplir son rôle, le R.A.P. doit renforcer ses compétences, définir sa spécificité, assurer sa visibilité et celle de ses membres. Il s'est doté d'instances internes pour élaborer ces thèmes et les concrétiser.
- Sa journée d'étude annuelle a traité du thème de la satisfaction des usagers-ères. Elle a été organisée en collaboration avec l'association Réalise et avec la participation de plusieurs autres associations genevoises non-affiliées invitées.
- Les travaux du R.A.P. étant essentiellement accomplis par des représentant-e-s des équipes professionnelles, les membres des comités ont été invité-e-s à se rencontrer afin de tisser des liens et mettre en lumière des dynamiques communes.
- Conformément aux contrats de partenariat qui lient dix de ses membres au Département de la solidarité et de l'emploi, le R.A.P. a participé à la mise en place et à la tenue de la première édition des commissions de suivi tripartites DSE-RAP-Associations. Séance au cours de laquelle chaque association convoquée séparément a présenté ses indicateurs et les problématiques rencontrées durant l'année écoulée.
- Enfin, le R.A.P. s'est investi dans la défense d'une politique sociale cohérente canton-communes, face au projet de répartition des subventions entre Ville et Etat. Outre que le soutien coordonné des deux autorités est un gage de diversité et de crédibilité du travail associatif, la scission pure et simple, sans critère pertinent d'attribution, entre organismes subventionnés par le canton et la ville ouvre la porte à l'incohérence. Le risque est grand de voir apparaître des failles et des manques. Le moratoire d'une année voté par le conseil municipal au mois de décembre ne laisse qu'un répit bien court pour mobiliser nos forces et amener les différents partenaires à mettre en place une réelle coordination des politiques cantonales et municipales qui, pour avoir du sens, doivent intégrer les principaux acteurs, dont les associations.

En 2007, le R.A.P. s'attachera particulièrement à émettre des propositions dans le cadre du projet de répartition des subventions entre la Ville et l'Etat, et continuera à faire connaître son action et celles des associations membres, auprès notamment des autorités politiques de notre canton, ainsi qu'à poursuivre sa réflexion sur la pertinence d'une faitière.

*Associations membres : Appartement de Jour, Arcade 84, Association des Familles monoparentales, Association Parole, Aspasia, Entreprise sociale Orangerie, F-Information, Le Racard, Solidarité Femmes, SOS Femmes, Viol-Secours.*

*Coup de chapeau à l'engagement  
des femmes dans le monde.*

### Groupes de travail des associations féminines

#### Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme

En mars 2006, la commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme a été renouvelée et nommée par le Conseil d'Etat. Une personne, membre de l'équipe, y a été élue comme représentante de l'association et siège à cette commission.

Durant cette année, 5 séances ont eu lieu. En effet, la commission a choisi pour la durée de cette législature de travailler en séance plénière, et non plus en groupes de travail.

Divers objets ont déjà été traités : la promotion des femmes dans les entreprises, le vote sur le plan communal des étranger-e-s, la journée des filles, et l'audition de l'association Via 2 qui s'occupe de la conciliation vie professionnelle-vie familiale.

#### Groupe logement

Suite à l'élaboration du projet de logements-relais pour les femmes, ce groupe de travail a sollicité les autorités communales genevoises afin de leur présenter ce projet. Une dizaine de communes (principalement des grandes communes) ont répondu positivement à cet appel. Ces rencontres nous ont donné la possibilité non seulement d'avoir un retour sur ce projet et sur sa concrétisation, mais aussi d'expliquer notre travail au quotidien auprès des femmes.

#### Ressources juridiques pour les femmes

Ce groupe de travail est composé de représentantes des associations Solidarité Femmes, Viol-Secours, Europa Donna, Aspasia, Lestime et F-Information.

Après de vaines recherches de soutiens organisationnels et financiers auprès de l'administration, le groupe a décidé de reprendre à son seul compte le projet de mise sur pied d'un réseau d'avocates et avocats répondant au mieux aux besoins des femmes qui consultent ces associations.

L'établissement de ce réseau s'inscrit dans une démarche de type qualité, s'appuyant sur un questionnaire adressé aux avocat-e-s du canton de Genève, permettant d'objectiver les critères utiles au choix d'un-e avocat-e.

La suite du travail consiste à envoyer ce questionnaire à l'ensemble des avocat-e-s de la place, à les dépouiller, saisir les données dans un programme informatique et en diffuser les informations aux professionnelles des associations du groupe de travail.

*Coup de chapeau aux femmes qui véhiculent  
les valeurs de justice et de solidarité.*



*R*eflet de nos activités en 2006

## Gestion de l'association

### Organisation du travail

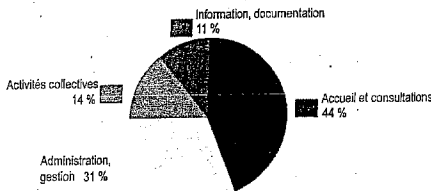
L'association est gérée par une équipe de 11 femmes qui se partagent 5.2 postes de travail avec des taux d'activité allant de 30% à 80%.

Gérer notre association c'est, pour 2006, 10'944 heures de travail, c'est aussi toute une série de tâches et c'est encore une multitude de fonctions différentes à assumer.

- Offrir nos prestations au public.
- Travailler en partenariat, (réunions, projets communs, groupes de travail, échanges d'expériences).
- Gérer le budget qui nous est alloué.
- Rechercher des fonds privés.
- Rendre des comptes et des évaluations aux autorités : un rapport d'activité, un contrat de partenariat, un projet de loi pour le subventionnement, etc.
- Gérer le personnel (colloques d'équipe), coordonner l'équipe et organiser nos diverses tâches
- Gérer le mobilier, les locaux, le parc informatique.
- Communiquer avec nos membres (journal, agenda) mais aussi à l'extérieur : site internet, articles de presse, relations publiques.
- Réfléchir sur nos pratiques (interventions, supervisions, bilans-évaluations), se former en permanence.
- Travailler en lien avec notre comité pour les prises de décision et les choix stratégiques afin d'assurer l'évolution et la pérennité de notre association.
- Développer, si les moyens financiers le permettent, de nouveaux projets et de nouvelles prestations.
- Redéfinir régulièrement notre projet institutionnel.

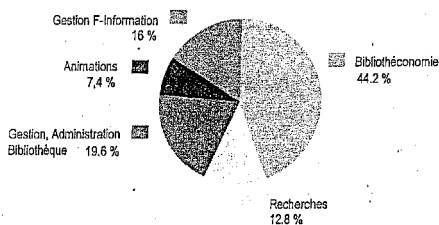
Ce travail de gestion, à l'image de notre société, est devenu complexe et tout doit être fait de manière très professionnelle. En plus de nos qualifications professionnelles de base, qui sont en lien étroit avec nos prestations, nous devons tour à tour, apprendre à être communicatrices, conceptrices de documents et de site internet, chercheuses de fonds, rédactrices, stratèges, logisticiennes, évaluatrices, organisatrices d'événements, entre autres.

### Répartition des heures de travail de F-Information



*Notre souci est de donner la priorité aux prestations pour les femmes. Cependant, nous sommes de plus en plus confrontées à une augmentation et à une complexification du travail administratif et de gestion afin de répondre aux exigences des autorités et du monde professionnel.*

### Répartition des heures de travail de Filigrane



### Recherches de fonds - Gestion financière

Cette année, la recherche de fonds s'est essentiellement concentrée sur l'événement que nous avons organisé autour de nos 25 ans. A cette occasion, nous avons bénéficié du soutien de la Ville de Genève qui nous a accordé une subvention extraordinaire. Plusieurs entreprises privées nous ont également apporté leur soutien sous forme de dons. Comme chaque année, nous avons sollicité nos marraines et parrains par le biais d'une lettre d'information que nous leur adressons une fois par an. Leur nombre est en légère diminution mais les sommes versées restent relativement identiques.

#### Répartition de nos fonds

Cotisations annuelles des membres	3 %
Fonds publics	89 %
Fonds propres de l'association (consultations)	3 %
Fonds privés (dons)	5 %

*Coup de chapeau à celles et ceux qui nous soutiennent financièrement.*

## Perspectives

Dans la situation de tension que nous connaissons actuellement (diminution des prestations sociales de l'Etat, rigueur budgétaire, menaces de diminution ou de coupure de subventions) et les perspectives qui nous sont annoncées pour les deux années à venir par les autorités qui nous subventionnent, nous pouvons résumer notre avenir par

**TENIR LE CAP**  
malgré les vicissitudes,  
en maintenant en quantité et qualité nos prestations.

Si nous ne pouvons pas élaborer pour les années à venir des projets de développement de notre association pour répondre aux nombreux besoins des femmes, nous avons en revanche des demandes bien fondées :

- **UNE GARANTIE**

- De nos subventions sur un moyen terme avec évaluation à l'appui.
- De salaires adaptés aux fonctions que nous assumons.

- **UNE RECONNAISSANCE**

- De la valeur du travail associatif : créativité, souplesse et rapidité d'intervention, innovation, écoute des besoins de la population, participation et promotion des personnes.
- De l'expertise des associations dans leur domaine d'intervention.
- D'une politique sociale définie entre l'Etat et les associations mandatées assurant un partenariat véritable.

*Coup de chapeau aux hommes qui nous  
accompagnent sur le chemin de l'égalité.*

## **Remerciements**

### L'équipe de F-Information tient à remercier vivement :

- le Département des Institutions de l'Etat de Genève
- le Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement de la Ville de Genève
- le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme:

#### Spécialement pour notre 25<sup>ème</sup> anniversaire

- le Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement de la Ville de Genève
- le Département des finances et de l'administration générale (Gérance Immobilière municipale) de la Ville de Genève
- la Banque Pictet
- la société Firmenich S.A.
- les Services Industriels
- la société coopérative Migros-Genève.

#### Les communes de :

Meyrin, Plan-les-Ouates, Carouge, Thônex, Cologny, Chêne-Bougeries, Confignon, Lancy, Collonge-Bellerive, Puplinge, Corsier, Onex, Gy, Troinex, Grand-Saconnex, Sorat, Jussy, Dardagny, Laconnex et Collex-Bossy.

Nous remercions également la Fondation Wilsdorf, la Fondation Emilie Gourd, la Paroisse protestante de Servette-Vieuxseux, l'Office Fédéral des Migrations (Office fédéral des étrangers), Monsieur Pierre de Weck, lesquel-le-s par leur soutien financier, nous ont permis de mener à bien certains projets.

Nous sommes très reconnaissantes aux fondations et personnes suivantes pour la confiance qu'elles nous ont témoignée lorsque nous les avons sollicitées pour une aide financière en faveur de nos usagères :

- la Fondation Hélène et Victor Barbour
- la Fondation Marcelle Buenzod
- la Fondation Giovanni et Mariora Gialdini
- la Fondation Jane Reymond
- la Fondation Gertrud Ruegg
- la Fondation Hans Wilsdorf
- le Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant (SOF0).

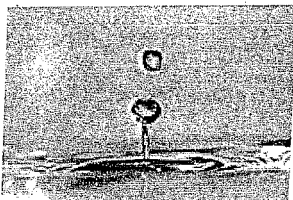
Nous remercions spécialement les 19 personnes qui soutiennent notre projet «Marraines et Parrains».

Nous remercions tout particulièrement la Loterie Romande qui nous a accordé en 2005, une somme importante afin que nous puissions acquérir le matériel nécessaire à notre bon fonctionnement. Nous avons omis de mentionner la Loterie Romande dans nos pages de remerciements l'an dernier et tenions à réparer cette erreur.

## Remerciements

*Nos sincères remerciements s'adressent également à :*

- nos membres qui nous soutiennent par le biais des cotisations et par leurs dons
- notre comité pour son investissement et son appui précieux
- Madame Christiane Leu pour la coordination mensuelle des bénévoles assurant la mise sous pli. Ces dernières sont Mesdames Gabrielle Abeya, Denise Jampen, Bernadette Jecklin et Bambina Sievert
- Madame Charlotte Ducret, juriste, remplaçante, pour sa disponibilité, ses compétences et son enthousiasme
- Madame Diane Devaud, juriste bénévole, qui a assuré des permanences supplémentaires
- Monsieur Frédéric Bordry pour son aide dans le domaine informatique et la gestion de fichiers
- aux lectrices qui ont fait don à Filigrane de leurs ouvrages, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui font de Filigrane un lieu vivant et chaleureux !
- Madame Monique Lapière pour sa précieuse collaboration au dépouillement de la presse à la bibliothèque Filigrane
- Madame Yvette Tarchini, pour sa contribution aux secteurs «Premiers écrits» et «Récits de vie»
- Madame Sylvie Genton, médiatrice aux échanges de savoirs du Rési-F
- Lillian Carpenter stagiaire bénévole à la bibliothèque Filigrane
- Doris Quintaje, stagiaire bénévole à Filigrane
- aux participantes des groupes d'acquisitions ou d'animation, soit : l'équipe de L'Inédite, Yvette Tarchini, Monique Lapière, Muriel Golay (SPPE) et Martine Chaponnière
- toute l'équipe de la librairie L'Inédite
- aux bibliothèques qui collaborent avec Filigrane et plus particulièrement : la bibliothèque Rosa Canina à Lausanne, la bibliothèque du Bureau fédéral de l'égalité et les bibliothèques des associations féminines genevoises
- aux associations et institutions avec lesquelles nous collaborons, plus particulièrement : Camarada, Lestime, Paroisse protestante de Servette-Vieuxseux, Solidarité Femmes, SOS Femmes, Viol-Secours et Voie F.



**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

route des Jeunes, 9  
Case postale 1333  
1211 Genève 26  
Téléphone +41 (0)22 301 29 44  
Téléfax +41 (0)22 301 29 43  
E-Mail info@baumer-fidu.ch

**Rapport du réviseur**  
**sur les comptes de l'exercice 2006**  
**de l'Association**  
**F-INFORMATION**  
**à Genève**

En notre qualité de réviseur de votre Association, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de F-Information pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et respectent les normes fixées par les Swiss GAAP RPC 21 qui ont été appliquées pour la première fois aux comptes annuels 2006.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 20 avril 2007

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

Benoît Baumer  
réviseur responsable

Annexes : Bilan au 31 décembre 2006 (CHF 87'551.42)  
Compte de résultat de l'exercice 2006  
Compte de Capital  
Annexe au bilan

## ANNEXE 2 bis

Pièce  
2bisBilans au 31 décembre 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>Actif</b>		
Caisse	1'214.75	462.05
CCP	4'000.22	13'249.80
BCG / compte courant	9'260.20	37'062.90
	<hr/>	<hr/>
Disponible	14'475.17	50'774.75
Impôt anticipé à récupérer	155.15	101.21
Actifs de régularisation	5'575.35	3'718.65
	<hr/>	<hr/>
Réalisables	5'730.50	3'819.86
	<hr/>	<hr/>
Total Actif circulant	20'205.67	54'594.61
BCG / garantie loyer 1 <sup>er</sup> étage	27'164.60	27'094.15
BCG / garantie loyer arcade	9'981.15	9'941.40
	<hr/>	<hr/>
Immobilisations financières	37'145.75	37'035.55
Aménagement et installations	69'809.58	69'809.58
./ amortissements	-53'909.58	-36'809.58
Mobilier et matériel	63'852.89	63'852.89
./ amortissements	49'552.89	-33'852.89
Matériel informatique	40'634.28	40'634.28
./ amortissements	40'634.28	-30'634.28
	<hr/>	<hr/>
Immobilisations corporelles meubles	30'200.00	73'000.00
Total actif immobilisé	67'345.75	110'035.55
	<hr/>	<hr/>
Total de l'actif	87'551.42	164'630.16
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif</b>		
Dettes résultant d'achats et de prestations	11'899.60	10'625.30
Dettes résultant d'assurances sociales	3'926.30	9'955.95
Passifs de régularisation	10'849.10	32'664.00
	<hr/>	<hr/>
Capitaux étrangers à court terme	26'675.00	53'245.25
Fonds solidarité	3'000.00	4'049.15
Fonds aménagement	30'200.00	73'000.00
Fonds Rési-F	0.00	6'000.00
Fonds de livres Filigrane	5'000.00	10'000.00
Fonds formation apprentie	18'200.00	0.00
Fonds prime extraordinaire	5'000.00	0.00
Fonds 25 <sup>ème</sup> anniversaire	0.00	16'000.00
Fonds matériels divers	0.00	4'000.00
	<hr/>	<hr/>
Capitaux des fonds	61'400.00	113'049.15
Découvert	-523.58	-1'664.24
	<hr/>	<hr/>
Capital de l'association	-523.58	-1'664.24
	<hr/>	<hr/>
Total du passif	87'551.42	164'630.16
	<hr/>	<hr/>

42

Comptes de résultats au 31 décembre 2006

<u>Charges</u>	2006	2005
	CHF	CHF
Charges de personnel	425'047.85	443'018.85
Indemnités perte de gain	-10'908.70	-20'621.25
Charges sociales	78'962.90	77'360.75
Honoraires	4'590.00	5'759.13
<b>Total des charges salariales</b>	<b>497'692.05</b>	<b>505'517.48</b>
Charges de locaux	155'630.90	169'622.60
Charges d'administration	103'966.72	96'421.20
Charges activités spécifiques	66'363.87	83'998.46
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>325'961.49</b>	<b>350'042.26</b>
Intérêts bancaires et revenus divers	-446.83	-1'471.45
Charges financières	345.38	403.90
<b>Résultat financier</b>	<b>-101.45</b>	<b>-1'067.55</b>
Amortissements	42'800.00	47'828.00
<b>Total des charges</b>	<b>866'352.09</b>	<b>902'320.19</b>
Résultat avant résultat des fonds	-50'508.49	-39'872.29
Résultat des fonds	51'649.15	36'522.90
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1'140.66</b>	<b>-3'349.39</b>
	<b>815'843.60</b>	<b>862'447.90</b>



## Comptes de résultats au 31 décembre 2006

Produits	2006	2005
	CHF	CHF
Subvention Département des Institutions	515'000.00	515'000.00
Subvention Ville de Genève	140'000.00	140'000.00
Don Loterie Romande	0.00	30'000.00
Ville de Genève : don extraordinaire 25 ans	13'700.00	0.00
Ville de Genève : prest.en nature 25 ans (salle)	1'595.00	0.00
Dons communes	22'950.00	20'650.00
Office fédéral des étrangers	2'994.00	11'000.00
Fondation Wilsdorf	13'200.00	26'379.00
Fondation E. Gourd	10'000.00	0.00
Dons divers	3'315.10	8'512.70
Marrainages/Parrainages	3'150.00	3'730.00
Cotisations	19'980.00	20'375.95
<b>Total subventions, dons et cotisations</b>	<b>745'884.10</b>	<b>775'647.65</b>
Consultations	10'524.00	10'000.00
Solidarité	0.00	100.00
Transit usagères	43'580.75	63'888.00
Filigrane	2'240.40	3'694.95
Revenus 25 ans	10'228.00	0.00
Ateliers - Week-end	1'697.45	355.00
Vente de brochures et F-300 adresses	1'018.90	8'042.30
Location de salle	670.00	720.00
<b>Total des revenus divers</b>	<b>69'959.50</b>	<b>86'800.25</b>
<b>Total des produits</b>	<b>815'843.60</b>	<b>862'447.90</b>

44

*Comptes de Capitaux au 31 décembre 2006*

	2006	2005
	CHF	CHF
Capital au 1er janvier (Découvert = -)	-1'664.24	1'685.15
Résultat de l'exercice (Perte = -)	1'140.66	-3'349.39
Capital au 31 décembre (Découvert = -)	<u>-523.58</u>	<u>-1'664.24</u>

Budget 2007

<u>Produits</u>	CHF	CHF
Cotisations des membres	20'000.00	
Participation des usagères	13'000.00	33'000.00
Subventions :		
- SPPE Département des Institutions	515'000.00	
- Ville de Genève	140'000.00	
- Communes	23'000.00	678'000.00
Dons privés		39'000.00
Action Mairaines		3'500.00
Vente de brochures		1'000.00
Revenus Filigrane		3'500.00
Revenus divers		2'000.00
<b>Total produits</b>		<b>760'000.00</b>

Charges

Salaires	424'000.00	
Charges sociales	85'000.00	509'000.00
Honoraires supervision		4'000.00
Formation continue		4'000.00
Loyers		155'000.00
Documentation / livres / abonnements / équipements		10'000.00
Animations / Activités collectives		4'000.00
Frais de bureau		27'000.00
Frais d'envois		12'000.00
Imprimerie / Editions		14'000.00
Dons / Cotisations		1'000.00
Publicité		3'000.00
Entretien locaux et machines		14'000.00
Frais de personnel et frais divers		3'000.00
<b>Total charges</b>		<b>760'000.00</b>

## F-INFORMATION

67, rue de la Servette C.P. 128 1211 Genève 7

1<sup>er</sup> étage

Bus 3, 9, 10, 29, arrêt Poterie

Tél. 022 740 31 00 Fax 022 740 31 44

Site : [www.f-information.org](http://www.f-information.org)

Courriel [femmes@f-information.org](mailto:femmes@f-information.org)



## BIBLIOTHÈQUE FILIGRANE

Arcade

Tél. 022 740 31 41 Fax 022 740 31 44

Courriel [filigrane@f-information.org](mailto:filigrane@f-information.org)



Pièce  
3

# INDICATEURS ET TABLEAUX DE BORD

*F-Information*

*rue de la Servette 67*

*case postale 128*

*1211 Genève 7*

*tél. 022 740 31 00*

*fax 022 740 31 44*

*ccp 12-1858-2*

*courtrel : femmes@f-information.org*

*www.f-information.org*

**Avril 2007**

**INDICATEURS - TABLEAUX DE BORD****1. Finances 2006**

Financements et charges 2006

**PRODUITS**

CHF

## Subventions - Fonds publics

• Département des Institutions	515'000.-
• Ville de Genève (subvention ordinaire et extra-ordinaire)	153'500.-
• Communes genevoises	23'000.-

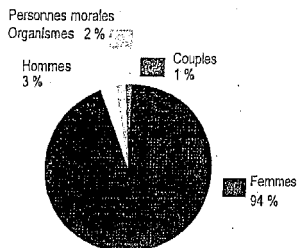
## Produits propres

• Cotisations membres	20'000.-
• Consultations	10'500.-
• Dons privés (parrains-marraines)	3'000.-
• Aide financière pour projet spécifique (activités du RESI-F)	14'000.-
• Fondations privées	11'500.-
• Revenus Filigrane et divers	14'500.-

**TOTAL PRODUITS****764'500.-****CHARGES****TOTAL DES CHARGES****762'000.-**

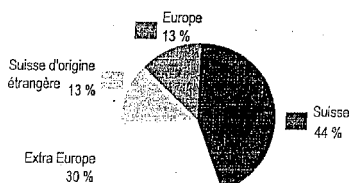
## 2. Usagères

### Notre public



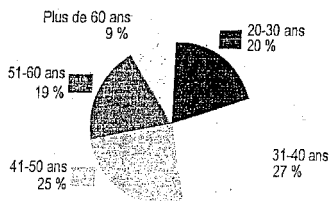
*Les femmes continuent à être le public-cible de F-Information. Les hommes se sont un peu plus souvent adressés à nous essentiellement par téléphone (pour eux-mêmes ou des femmes de leur entourage).*

### Nationalité



*Notre public reste majoritairement suisse. L'introduction de la catégorie «Suisse d'origine étrangère» dans nos statistiques est importante car les difficultés rencontrées par certaines femmes d'origine étrangère ne sont pas les mêmes que celles des Suissesses d'origine.*

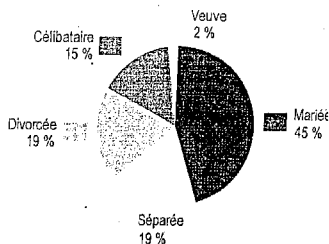
### Âge



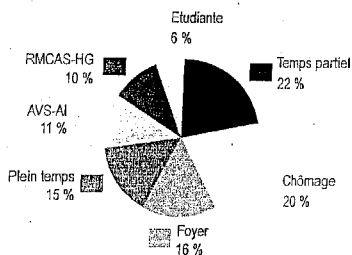
*Les femmes entre 30 et 50 ans constituent la majorité de notre public. Cette période de la vie correspond à une phase de construction de vie professionnelle et familiale.*

*Le profil des femmes qui nous consultent reste très stable. La grande majorité des femmes que F-Information reçoit ont des charges éducatives et familiales.*

### Etat civil



### Activité



*Seuls 15% des femmes qui nous consultent travaillent à temps plein. F-Information touche principalement des femmes dont les situations professionnelles et financières sont précaires ou pour le moins, fragiles.*

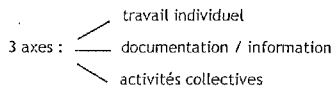


### 3. Reflets de nos activités

#### Fréquentation totale des activités de F-Information/Filigrane

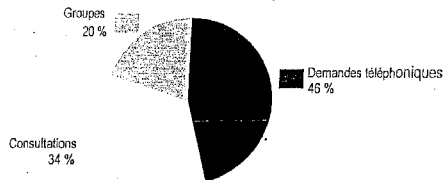
Fréquentation de F-Information	4'472
Fréquentation de Filigrane	1'771
Fréquentation totale	6'243

Notre travail s'articule autour de 3 axes qui figurent dans notre Charte.



#### Fréquentation des activités de F-Information

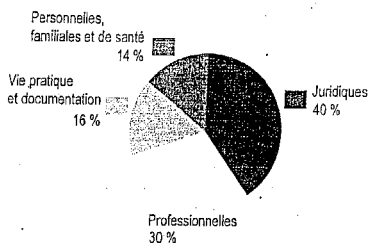
Nombre total	4'472
dont :	
Consultations	1'516
Demandes téléphoniques	2'054
Groupes	902



*La fréquentation totale des activités offertes par F-Information s'est encore accrue (+ 5 %). L'augmentation est significative pour les activités de groupes.*

### 3.1. Travail individuel auprès des femmes

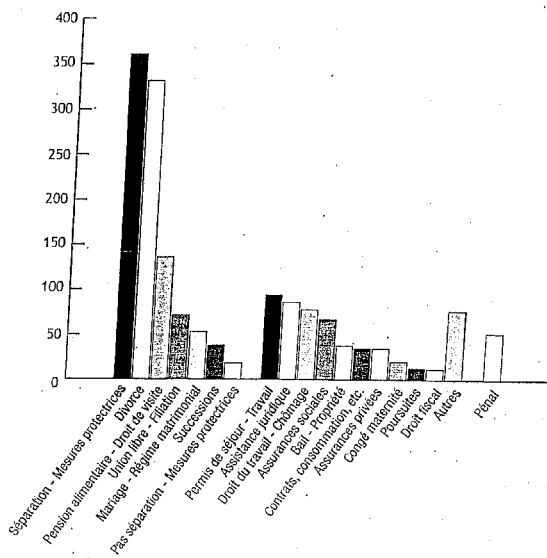
#### Nature des demandes de consultations individuelles



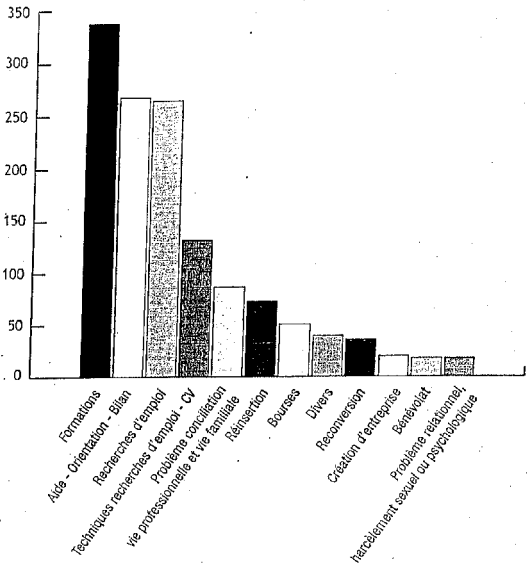
*Nous tenons à maintenir les trois types de consultations : juridiques, familiales, professionnelles et un nombre identique de plages horaires d'une demi-journée, soit 4 par semaine.*

*Une nette augmentation des consultations de type professionnel (sur les 5 dernières années, leur proportion est passée de 18 à 30%), n'est pas sans lien avec les problèmes d'emploi et une certaine paupérisation d'une partie de la population féminine genevoise.*

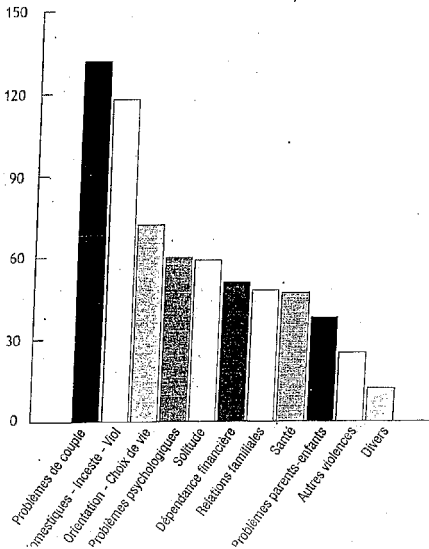
#### Consultations juridiques



## Consultations professionnelles



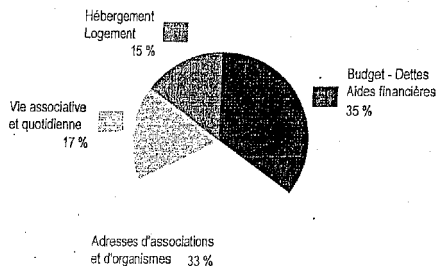
## Consultations personnelles et familiales



## Demandes de vie pratique

922 demandes  
dont 52% concernant les activités de F-Information

## Autres demandes

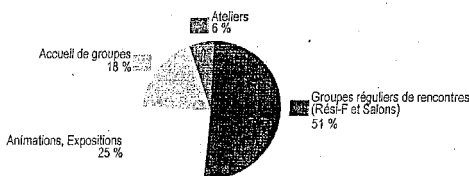


*Le nombre toujours plus élevé de demandes qui concernent des dettes ou des aides financières, est le reflet de la tendance à la précarisation des femmes à Genève.*



## 3.2. Activités collectives

### Nature des groupes

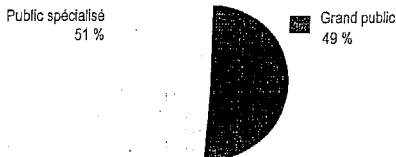


*Les activités de groupe par leur variété, permettent de toucher un public divers et d'augmenter la visibilité de l'association. Par ailleurs, les moments de rencontres permettent de mettre en commun des problématiques qui touchent particulièrement les femmes et de créer des liens.*

### 3.3. Travail d'information, de documentation et de sensibilisation

#### Bibliothèque Filigrane

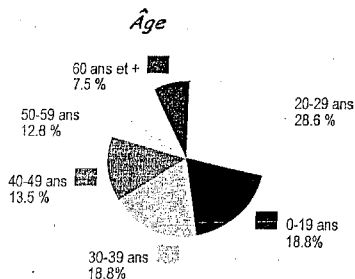
##### Notre public



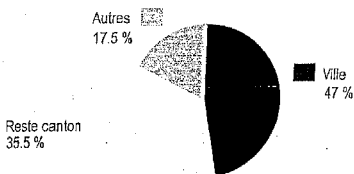
*Nos deux publics se côtoient de façon toujours proportionnée, ce qui répond bien à notre volonté de servir également le «grand public» et le «public spécialisé».*

*La bibliothèque a accueilli en 2006 environ 9% d'hommes pour 91% de femmes.*

*La majorité de notre public a entre 20 et 40 ans. Les 20-30 ans représentent principalement des étudiant-e-s et des chercheurs/chercheuses, donc un public spécialisé, alors que les 30-40 ans représentent plutôt des lecteurs-trices du quartier.*



##### Provenance

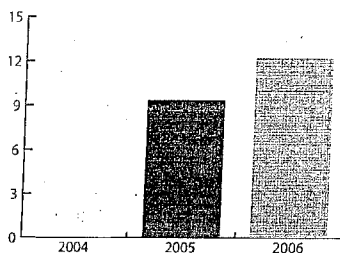


*Fidèles à notre mission, nous servons majoritairement le public genevois (ville), mais également le canton de Genève, avec en plus un rayonnement dans le reste de la Suisse ainsi qu'en France voisine.*

À fin 2006, le fonds documentaire de Filigrane compte 11'000 documents.

Nouvelles acquisitions : 1'260 documents (livres, articles de presse, brochures, littérature grise, tirages internet, vidéos, DVD).

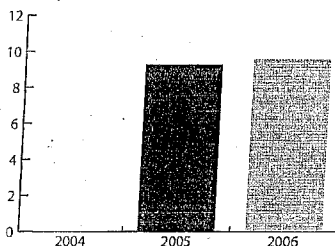
## Prêts



21204 prêts en 2006, sur 180 jours ouvrables, soit 12,25 prêts par jour.

*Le nombre de prêts est en très nette augmentation cette année : 30 % par rapport à 2005. Comme l'année passée, les quatre thèmes les plus représentés en 2006 dans les prêts «grand public» sont : Romans, Psychologie/Philosophie, Biographies et Famille et les quatre thèmes les plus représentés dans les prêts «public spécialisé» sont : Violence, Travail, Ethnologie/Sociologie et Féminisme.*

## Consultations à Filigrane



11771 consultations sur place en 2006, sur 180 jours ouvrables, soit 9,5 consultations par jour.

*En 2006, le nombre de consultations par jour d'ouverture a légèrement augmenté. Force est de constater que l'utilisation de notre bibliothèque (documents, prestations) est toujours en augmentation. En plus des consultations sur place, le public nous contacte souvent par téléphone, courrier ou e-mail pour des recherches et cela n'apparaît pas dans les consultations.*

## *Documentation pratique*

### *F-Information*

Nombre de documents : 1835

### *Outils d'information*

Journal et Agenda : nombre de personnes ou organismes qui ont sollicité une parution ou un encartage pour l'année en cours : 90

nombre de connexions sur notre site internet : 9'400 par mois

### *Interinstitutionnel*

Nombre de partenaires (travail en réseau) : 55 pour F-Information et 15 pour Filigrane

Nombre d'associations ou groupes accueillis (mise à disposition de la salle) : une trentaine qui ont drainé environ 900 personnes.

#### 4. *Satisfaction des usagères*

Dans le souci de maintenir un haut niveau de qualité des prestations, nous effectuons lors des consultations individuelles, un sondage auprès de nos usagères. Plusieurs critères de satisfaction sont retenus.

98 % disent avoir trouvé une réponse

86 % estiment qu'elles peuvent y voir plus clair pour faire des choix

ET DE PLUS...

29 % affirment avoir repris confiance en elles



## ANNEXE 4

Pièce

4

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE F-INFORMATION 2006-2007

Elisabeth CHATELAIN

Béatrice DESPLAND

Monique LAPIERRE : vice-présidente et trésorière

Anne MAHRER : Présidente

Marinette PAYOT

Albert RODRIK

## ANNEXE 4 bis

Pièce  
4bis**Organigramme**

Comité : 6 personnes + deux représentantes de l'équipe

Coordination :  
2 membres de l'équipe

Equipe – 11 professionnelles pour 5,2 postes

**Système salarial**

Nous pratiquons le système suivant : toutes les professionnelles de l'équipe touchent un salaire identique qui est de 36.-- FS brut de l'heure sur 12 mois quelle que soit leur fonction ou leur formation. L'équipe est formée de personnes très qualifiées et polyvalentes (avocates, sociologue, formatrices d'adultes et diplômées post-licence en éducation des adultes, travailleuse sociale HES, licenciée en sciences de l'éducation et psychanalyste, bibliothécaires, employées de commerce).

Il n'y a aucune prise en compte du coût de la vie, de l'ancienneté ni des responsabilités assumées au sein de l'association, pas de progression salariale, pas de 13<sup>ème</sup> mois ni de gratification.

## ANNEXE 4 ter

Pièce  
4 ter

## Conditions de travail

*La durée hebdomadaire* pour un plein temps de travail est de 40 heures.

*Vacances* : 4 semaines par année, pour toutes quel que soit l'âge.

*Prévoyance professionnelle* : chaque membre de l'équipe est assurée dès le premier franc gagné. Les primes sont à la charge de F-Information et de l'employée à parts égales.

*Assurance perte de gain* : chaque membre de l'équipe est assurée contre la perte de gain en cas de maladie. F-Information prend en charge la totalité des primes et couvre les premiers 30 jours.

*Assurance maternité* : le congé maternité est de 16 semaines.

*Congés spéciaux :*

Mariage :	3 jours
Décès conjoint, parents, enfants :	3 jours
Déménagement :	2 jours
Maladie enfant :	3 jours par cas, maximum 15 jours par an

*Jours fériés officiels*: 1<sup>er</sup> janvier – Vendredi Saint – lundi de Pâques – 1<sup>er</sup> mai – Ascension – lundi de Pentecôte – 1<sup>er</sup> août – Jeûne genevois – Noël – 31 décembre (soit 10 jours). Chacune a droit aux jours de congés calculés au prorata des heures de travail.

*Congé sans soldes*

L'association peut, à titre exceptionnel, accorder aux membres de l'équipe, un congé extraordinaire sans solde, à condition que le remplacement soit au préalable organisé par l'employée concernée et que ce congé n'entrave pas la bonne marche de l'association.

*Les heures supplémentaires* sont payées au même tarif que les heures régulières.

Il n'y a pas de droit au paiement des HS. Dans la mesure du possible elles seront reprises en congé en tenant compte des besoins de l'association. Néanmoins à la fin de l'année le paiement des HS restantes sera décidé selon le budget prévu et les possibilités financières, en concertation entre l'équipe et le Comité.

*Formation* : chaque membre de l'équipe a droit à une semaine de congé-formation payée par année, calculée au prorata des heures de travail. Un montant annuel est budgété pour la formation. Les membres de l'équipe peuvent en bénéficier à parts égales.

## Locaux

- un accueil avec un poste de travail et de la documentation à disposition des usagers
- deux salles de consultation
- une petite salle de réunion
- une salle de groupe – pour les activités collectives, conférence et expositions
- une cuisine équipée
- un secrétariat avec 4 postes de travail pour 8 collaboratrices
- un bureau pour les bibliothécaires avec 3 places de travail pour 3 collaboratrices et une apprentie
- une bibliothèque en arcade et une place de travail pour le prêt
- une cave pour les archives de la bibliothèque et de l'association.

## Matériel

- Mobilier de bureau (chaises, tables, étagères, armoires, bureaux etc..)
- 8 postes de téléphones avec deux lignes publiques et deux lignes administratives,
- deux serveurs informatiques, 8 postes utilisateurs (ordinateurs) et deux postes de consultations pour le public
- un beamer et un PC portable
- un fax
- une TV et un lecteur VHS et DVD.

Pièce  
5

## Résumé des indemnités et aides financières perçues en 2006

### Subventions publiques

- Canton : CHF 515'000.-
- Ville : CHF 140'000.-
- Communes : CHF 23'000.-
  
- Aide financière de la Commission Fédérale des Etrangers pour projet spécifique réparties sur 2005 et 2006 pour les activités du RESI-F : CHF 14'000.-

### Dons privés

- Subvention extraordinaire de la Ville de Genève pour les 25 ans de F-Information CHF 13'700.-
- Fondations privées CHF 23'200.- (Fonds privés pour apprentie AID)
- Dons des marraines-parrains : CHF 3'150.- (19 personnes)

Pièce  
6

## Activités régulières et spécifiques de l'association 2006

### Prestations usuelles

- Un espace d'accueil avec salle d'attente et documentation pratique  
9872 demandes en 2006

### *Travail individuel auprès des femmes*

- Des consultations individuelles personnelles et familiales, juridiques ou professionnelles
- Deux salles de consultations  
1516 entretiens individuels en 2006

### *Activités collectives*

- Des groupes réguliers
- Des animations et expositions  
Quelques 900 fréquentations pour les activités collectives en 2006
- Une salle de groupe, pouvant être mise à disposition d'autres associations occupée 129 fois en 2006

### *Documentation et information*

- Une bibliothèque de plus de 11'000 documents sur les femmes, la famille et l'égalité. De la documentation pratique, des adresses, des liens
- Une bibliothèque avec vitrine thématique en arcade  
1771 visites en 2006
- Un site internet (informations sur les activités de F-Information et autres associations féminines et brochure « F-300 adresses » en ligne)  
9400 connexions par an
- un journal bimestriel « les Nouv'elles » et un agenda mensuel d'activités à Genève  
900 exemplaires diffusés

Pièce  
6bis

## Activités extraordinaires en 2006 et 2007

Nos nombreuses activités spécifiques pour les femmes figurent dans nos rapports d'activités annuels.

Ici nous mettons en exergue deux événements extraordinaires.

### 15 juin 2006 : 25 ans de F-INFORMATION

Les 25 ans de F-Information ont été l'occasion d'évaluer le chemin parcouru tant par notre association que par la société. 25 ans d'engagement auprès des femmes avec le constat que même si les droits ont évolué, les femmes continuent de rencontrer des obstacles et des discriminations (violence, double journée de travail, précarité et dépendance financière, etc.).

Ce moment de fête, l'équipe l'a conçu de manière à la fois divertissante et culturelle. Un concept qui reflète bien la diversité de l'équipe, la multiplicité des activités et la polyvalence de notre association. Le public genevois est venu nombreux, environ 400 personnes, ce jeudi 15 juin 2006 à la Salle communale de Plainpalais, avec la participation des autorités cantonales et communales.

Il lui a été offert tout d'abord le vernissage d'une très belle exposition de sculptures de Fabienne Aumont «J'entends enfin la rivière...» et une rencontre avec les auteurs du recueil de témoignages «Étincelles d'ordinaire» et du DVD «F-Information en mouvement avec les femmes», pour terminer par un spectacle interactif «Histoires de femmes... tout un programme!».

Cette première exposition de sculptures accueillie par F-Information était placée sous le signe de la thématique «Corps de femmes». Fabienne Aumont, c'est tout d'abord une rencontre, il y a 10 ans, entre une consultante en communication et marketing social et F-Information. Nous étions dans une phase de questionnements et Fabienne, en personne dynamique, exigeante et vraie professionnelle, nous a accompagnées toutes ces années dans les transformations nécessaires à l'évolution et au développement de notre association. Et puis, au fil du temps, c'est la découverte de son travail artistique qui nous a profondément touchées.

«Étincelles d'ordinaire» est un recueil de témoignages issu d'un travail collectif : permanentes de l'association, usagères, membres du comité, bénévoles et la «scribe» Brigitte Mantilleri, qui ont mis leur énergie, leur talent et leur sens de la convivialité au service de ce projet. Il y a eu des rencontres magnifiques, parfois bouleversantes, des personnes d'une immense dignité et générosité, qui ont accepté de témoigner pour que l'on sache l'immense travail d'accueil, d'écoute, de promotion des femmes, accompli par F-Information. Ces «combattantes de la vie» expriment leur satisfaction d'être accueillies comme des amies et non comme des numéros, d'être respectées, de sentir que des personnes compétentes croient en elles, en leurs capacités et que ces mêmes personnes ne les lâcheront pas avant d'avoir accompli leur tâche.

Le DVD «F-Information en mouvement avec les femmes» montre à travers l'objectif de la réalisatrice Sahar Suliman, les différentes facettes du travail que nous menons au quotidien.

Enfin, le spectacle «Histoires de femmes... tout un programme !», titre évocateur... joué par la troupe «Le Caméléon», a mis en scène de manière drôle, émouvante et parfois piquante, des situations quotidiennes des relations hommes-femmes. Le public s'est très vite pris au jeu de l'interactivité et a découvert avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme cette forme particulière de théâtre.

Pour cet événement, des panneaux de présentation de l'association ont été réalisés par Helena Zanelli et un journal «Spécial 25 ans» a été largement diffusé.

Un anniversaire, c'est aussi l'occasion de regarder en avant. Avec la détermination d'être là, dans l'écoute, l'information et le soutien, en ne perdant pas le cap essentiel de notre mission : contribuer à l'évolution de l'égalité entre femmes et hommes.

## **En 2007 : 8 mars avec Micheline Calmy-Rey « Femmes, Paix et Sécurité »**

A l'invitation des associations féminines genevoises et du Service pour la promotion de l'égalité, un grand événement a eu lieu le 8 mars 2007 avec la venue de la Présidente de la Confédération, Madame Micheline Calmy-Rey, à la Comédie de Genève!

F-Information, en collaboration avec le SPPE, a participé très activement au groupe de travail qui a mis sur pied cet événement.

Avec peu de ressources en temps et en personnes, ce groupe a réussi à organiser une grande rencontre (quelques 800 femmes), belle, chaleureuse et émouvante autour de la personne emblématique qu'est la Présidente de la Confédération Madame Micheline Calmy-Rey, entourée de nombreuses candidates aux élections municipales, avec la présence forte des associations féminines genevoises, des militantes féministes et au milieu de femmes de tous horizons. Ce fut une belle réussite.

Diverses prises de parole ont eu lieu (Anne Bisang, directrice du théâtre de la Comédie, Fabienne Bugnon, directrice du Service pour la promotion de l'égalité, une allocution de la porte-parole des associations féminines) ainsi que des lectures de textes sur la situation des femmes à Genève.

Puis en ce 8 mars 2007, Madame Micheline Calmy-Rey a transmis son message aux femmes de Suisse, et dévoilé le lancement du Plan d'action suisse pour l'implémentation de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité concernant les femmes, la paix et la sécurité.



Pièce  
7

## Buts proposés au comité pour les années 2008 à 2011

- Nous allons poursuivre les buts statutaires de l'association.
- Dans la situation de tension que nous connaissons actuellement (diminution des prestations sociales de l'Etat, rigueur budgétaire, menaces de diminution ou de coupure de subventions) et les perspectives qui nous sont annoncées pour les deux années à venir par nos autorités de subventionnement, nous pouvons résumer notre avenir par

### **TENIR LE CAP**

**malgré les vicissitudes, en maintenant en quantité et qualité nos prestations.**

- Il est évident qu'en fonction de l'évolution des besoins et des demandes que nous pourrions voir apparaître, mais aussi des changements dans les politiques sociales, nous nous réservons la possibilité d'apporter des modifications aux prestations que nous offrons au public.
- Si le cadre de notre travail et de notre mission restent inchangés, notre action quotidienne auprès des femmes se doit d'être flexible afin de répondre à leurs besoins qui évoluent. Notre attention à ces besoins est constante et nous y répondons par notre professionnalisme, notre rigueur dans le travail, notre créativité et l'engagement personnel de chacune.

## ANNEXE 8

Pièce  
8

BUDGET 2008 F-INFORMATION		
Produits	CHF	CHF
Cotisations des membres	20'000.--	
Participation des usagères	13'000.--	33'000.--
Subventions		
SPPE - Département des institutions	515'000.--	
Ville de Genève	140'000.--	
Communes	27'000.--	682'000.--
Dons privés		47'000.--
Actions marraines		3'500.--
Vente de brochures		6'000.--
Revenus Filigrane		3'500.--
Revenus divers		2'000.--
<b>Total produits</b>		<b>777'000.--</b>
Charges		
Salaires	430'000.--	
Charges sociales	86'000.--	516'000.--
Honoraires / supervision		4'000.--
Formation continue		4'000.--
Loyers		155'000.--
Documentation/Livres/Abonnements/Equipements		10'000.--
Animations/Activités collectives		4'000.--
Frais de bureau		27'000.--
Frais d'envois		12'000.--
Imprimerie/Editions		24'000.--
Dons/Cotisations		1'000.--
Publicité		3'000.--
Entretien locaux et machines		14'000.--
Frais de personnel et frais divers		3'000.--
<b>Total charges</b>		<b>777'000.--</b>

## ANNEXE 8 bis

Pièce  
8bis

Budget 2009 F-INFORMATION		
Produits	CHF	CHF
Cotisations des membres	21'000.--	
Participation des usagers	13'000.--	34'000.--
Subventions		
SPPE - Département des institutions	525'000.--	
Ville de Genève	160'000.--	
Communes	26'000.--	711'000.--
Dons privés		21'000.--
Actions marraines		3'500.--
Vente de brochures		1'000.--
Revenus Filigrane		3'500.--
Revenus divers		2'000.--
<b>Total produits</b>		<b>776'000.--</b>
Charges		
Salaires	438'000.--	
Charges sociales	87'000.--	525'000.--
Honoraires / supervision		4'000.--
Formation continue		4'000.--
Loyers		155'000.--
Documentation/Livres/Abonnements/Equipements		10'000.--
Animations/Activités collectives		4'000.--
Frais de bureau		27'000.--
Frais d'envois		12'000.--
Imprimerie/Editions		14'000.--
Dons/Cotisations		1'000.--
Publicité		3'000.--
Entretien locaux et machines		14'000.--
Frais de personnel et frais divers		3'000.--
<b>Total charges</b>		<b>776'000.--</b>

## ANNEXE 8 ter

Pièce  
8ter


Budget 2010 F-INFORMATION		
Produits	CHF	CHF
Cotisations des membres	21'000.--	
Participation des usagers	13'000.--	34'000.--
Subventions		
SPPE - Département des institutions	535'000.--	
Ville de Genève	160'000.--	
Communes	26'000.--	721'000.--
Dons privés		30'000.--
Actions marraines		3'500.--
Vente de brochures		1'000.--
Revenus Filigrane		3'500.--
Revenus divers		2'000.--
<b>Total produits</b>		<b>795'000.--</b>
Charges		
Salaires	454'000.--	
Charges sociales	90'000.--	544'000.--
Honoraires / supervision		4'000.--
Formation continue		4'000.--
Loyers		155'000.--
Documentation/Livres/Abonnements/Equipements		10'000.--
Animations/Activités collectives		4'000.--
Frais de bureau		27'000.--
Frais d'envois		12'000.--
Imprimerie/Editions		14'000.--
Dons/Cotisations		1'000.--
Publicité		3'000.--
Entretien locaux et machines		14'000.--
Frais de personnel et frais divers		3'000.--
<b>Total charges</b>		<b>795'000.--</b>

## ANNEXE 8 quater

Pièce  
8quater

Budget 2011 F-INFORMATION		
Produits	CHF	CHF
Cotisations des membres	22'000.--	
Participation des usagers	13'000.--	35'000.--
Subventions		
SPPE - Département des institutions	545'000.--	
Ville de Genève	160'000.--	
Communes	26'000.--	731'000.--
Dons privés		29'000.--
Actions marraines		3'500.--
Vente de brochures		1'000.--
Revenus Filigrane		3'500.--
Revenus divers		2'000.--
<b>Total produits</b>		<b>805'000.--</b>
Charges		
Salaires	462'000.--	
Charges sociales	92'000.--	554'000.--
Honoraires / supervision		4'000.--
Formation continue		4'000.--
Loyers		155'000.--
Documentation/Livres/Abonnements/Equipements		10'000.--
Animations/Activités collectives		4'000.--
Frais de bureau		27'000.--
Frais d'envois		12'000.--
Imprimerie/Editions		14'000.--
Dons/Cotisations		1'000.--
Publicité		3'000.--
Entretien locaux et machines		14'000.--
Frais de personnel et frais divers		3'000.--
<b>Total charges</b>		<b>805'000.--</b>

38

Pièce  
9 **omptes****FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

route des Jennes, 9  
Case postale 1333  
1211 Genève 26  
Téléphoné +41 (0)22 301 29 44  
Téléfax +41 (0)22 301 29 43  
E-Mail info@baumers-fidu.ch

**Rapport du contrôleur**  
**sur les comptes de l'exercice 2005**  
**de l'Association**  
**F-Information**  
**à Genève**

En notre qualité de contrôleur de votre Association, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de F-Information pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

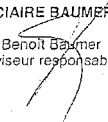
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, ainsi qu'aux directives du Département de l'Instruction Publique (directives DIP - 2-version 2).

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 15 mars 2006

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

  
Benoit Baumer  
réviseur responsable

Annexes : Bilan au 31 décembre 2005  
compte de résultat de l'exercice 2005  
annexes au bilan.

**Bilans au 31 décembre 2005**

	2005	2004
	CHF	CHF
<b>Actif</b>		
Caisse	462.05	1'148.15
CCP	13'249.80	5'819.54
BCG / compte courant	37'062.90	28'600.55
<b>Liquidités</b>	<b>50'774.75</b>	<b>35'568.24</b>
Impôt anticipé à récupérer	101.21	59.06
Actifs transitoires	3'718.65	4'413.30
<b>Réalisables</b>	<b>3'819.86</b>	<b>4'472.36</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>54'594.61</b>	<b>40'040.60</b>
BCG / garantie loyer 1 <sup>er</sup> étage	27'094.15	27'048.00
BCG / garantie loyer arcade	9'941.40	9'915.40
<b>Immobilisations financières</b>	<b>37'035.55</b>	<b>36'963.40</b>
Aménagement et installations	69'809.58	69'809.58
./. amortissements	-36'809.58	-19'709.58
Mobilier et matériel	63'852.89	63'852.89
./. amortissements	-33'852.89	-18'152.89
Matériel informatique	40'634.28	37'106.28
./. amortissements	-30'634.28	-15'606.28
<b>Immobilisations corporelles meubles</b>	<b>73'000.00</b>	<b>117'300.00</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>110'035.55</b>	<b>154'263.40</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>164'630.16</b>	<b>194'304.00</b>
<b>Passif</b>		
Fournisseurs	10'625.30	20'492.70
Passifs transitoires : AVS / AI / AM / AC	9'955.95	12'354.10
Passifs transitoires	32'664.00	10'200.00
<b>Dettes à court terme</b>	<b>53'245.25</b>	<b>43'046.80</b>
Fonds solidarité	4'049.15	4'272.05
Fonds aménagement	73'000.00	117'300.00
Fonds Prix Femme Exilée	6'000.00	0.00
Fonds arcade	0.00	10'800.00
Fonds de livres Filigrane	10'000.00	0.00
Fonds formation apprentie	0.00	12'000.00
Fonds 25 <sup>ème</sup> anniversaire	16'000.00	5'200.00
Fonds matériels divers	4'000.00	0.00
<b>Provisions</b>	<b>113'049.15</b>	<b>149'572.05</b>
Capital au 01.01	1'685.15	1'370.32
Excédent de charges au 31.12	-3'349.39	0.00
Excédent de produits au 31.12	0.00	314.83
<b>Fonds propres : Découvert au 31.12</b>	<b>-1'664.24</b>	
<b>Fonds propres : Capital au 31.12</b>		<b>1'685.15</b>
<b>Total du passif</b>	<b>164'630.16</b>	<b>194'304.00</b>

40

*Comptes de résultats au 31 décembre 2005*

<u>Charges</u>	2005	2004
	CHF	CHF
Charges de personnel	443'018.85	453'844.05
Charges sociales	77'360.75	69'983.05
Honoraires	5'759.13	10'108.80
<b>Total des charges salariales</b>	<b>526'138.73</b>	<b>533'935.90</b>
Charges de locaux	153'575.60	155'043.55
Déménagement - Petit matériel	0.00	2'787.65
Charges d'administration	96'421.20	110'859.62
Charges financières	403.90	492.09
Charges activités spécifiques	81'275.56	44'151.45
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>331'676.26</b>	<b>313'334.36</b>
Attribution fonds solidarité	2'500.00	4'000.00
Attribution fonds livres 2006/2007	10'000.00	0.00
Attribution fonds arcade	0.00	10'800.00
Attribution fonds Rési-F	6'000.00	0.00
Attribution fonds matériels divers	4'000.00	0.00
Attribution fonds 25 <sup>ème</sup> anniversaire	0.00	5'200.00
Amortissements	47'828.00	46'154.71
<b>Total des attributions et amortissements</b>	<b>70'328.00</b>	<b>66'154.71</b>
<b>Total des charges</b>	<b>928'142.99</b>	<b>913'424.97</b>
Excédent de charges	-3'349.39	
Excédent de produits		314.83
<b>Total</b>	<b>924'793.60</b>	<b>913'739.80</b>





## Comptes de résultats au 31 décembre 2005

Produits	2005	2004
	CHF	CHF
Subvention Département des Finances	515'000.00	515'000.00
Subvention Ville de Genève	140'000.00	110'000.00
Don Loterie Romande	30'000.00	0.00
Dons communes	20'650.00	20'650.00
Dons fondations	37'379.00	27'500.00
Dons divers	8'512.70	5'446.80
Marrainages/Parrainages	3'730.00	3'760.00
<b>Total subventions et dons</b>	<b>755'271.70</b>	<b>682'356.80</b>
Consultations	10'000.00	12'970.00
Solidarité	100.00	425.00
Transit usagères	63'888.00	34'574.20
Filigrane	3'694.95	2'801.00
Ateliers - Week-end	355.00	0.00
Prix Femme Exilée	0.00	1'499.00
Vente de brochures et F-300 adresses	8'042.30	413.00
Cotisations	20'375.95	20'537.00
Indemnités perte de gain	20'621.25	49'345.35
Intérêts bancaires et revenus divers	2'191.45	2'714.15
<b>Total des revenus divers</b>	<b>129'628.90</b>	<b>125'278.70</b>
Utilisation du fonds de solidarité	0.00	3'785.70
Utilisation du fonds d'aménagement	28'253.00	25'900.00
Utilisations du fonds Prix Femme Exilée	0.00	2'618.60
Utilisation du fonds arcade	0.00	40'800.00
Utilisation du fonds réorganisation	0.00	3'000.00
Utilisation du fonds formation apprentie	12'000.00	18'000.00
Utilisation du fonds inauguration	0.00	12'000.00
<b>Total utilisation des provisions</b>	<b>40'253.00</b>	<b>106'104.30</b>
<b>Total des produits</b>	<b>924'793.60</b>	<b>913'739.80</b>

ANNEXE 9 bis

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

route des Jeunes, 9  
Case postale 1333  
1211 Genève 26  
Téléphone +41 (0)22 301 29 44  
Téléfax +41 (0)22 301 29 43  
E-Mail info@baumer-fidu.ch

Pièce  
9 bis

**Rapport du réviseur**  
**sur les comptes de l'exercice 2006**  
**de l'Association**  
**F-INFORMATION**  
**à Genève**

En notre qualité de réviseur de votre Association, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de F-Information pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et respectent les normes fixées par les Swiss GAAP RPC 21 qui ont été appliquées pour la première fois aux comptes annuels 2006.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 20 avril 2007

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

Benoît Baumer  
réviseur responsable

Annexes : Bilan au 31 décembre 2006 (CHF 87'551.42)  
Compte de résultat de l'exercice 2006  
Compte de Capital  
Annexe au bilan

F - INFORMATION  
rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Bilans au 31 décembre

ACTIF	2006		2005	
	CHF	%	CHF	%
Caisse	1'214.75		462.05	
La Poste c/c	4'000.22		13'249.80	
BCGe c/c	9'260.20		37'062.90	
Disponibles	14'475.17		50'774.75	
Impôt anticipé à récupérer	155.15		101.21	
Actifs de régularisation	5'575.35		3'718.65	
Réalisables	5'730.50		3'819.86	
<b>Total actif circulant</b>	<b>20'205.67</b>	<b>23.08</b>	<b>54'594.61</b>	<b>33.16</b>
BCGe, compte garantie loyer 1er étage	27'164.60		27'094.15	
BCGe, compte garantie loyer arcade	9'981.15		9'941.40	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>37'145.75</b>		<b>37'035.55</b>	
Aménagement & installations	69'809.58		69'809.58	
J. amortissements	-53'909.58		-36'809.58	
Mobilier et matériel	63'852.89		63'852.89	
J. amortissements	-49'552.89		-33'852.89	
Matériel informatique	40'634.28		40'634.28	
J. amortissements	-40'634.28		-30'634.28	
<b>Immobilisations corporelles meubles</b>	<b>30'200.00</b>		<b>73'000.00</b>	
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>67'345.75</b>	<b>76.92</b>	<b>110'035.55</b>	<b>66.84</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>87'551.42</b>	<b>100.00</b>	<b>164'630.16</b>	<b>100.00</b>

F - INFORMATION  
rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Bilans au 31 décembre

PASSIF	2006		2005	
	CHF	%	CHF'	%
Dettes résultant d'achats et de prestations	11'899.60		10'625.30	
Dettes résultant d'assurances sociales	3'926.30		9'955.95	
Passifs de régularisation	10'849.10		32'664.00	
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>26'675.00</b>	<b>30.47</b>	<b>53'245.25</b>	<b>32.34</b>
Fonds "Solidarité"	3'000.00		4'049.15	
Fonds "Aménagement"	30'200.00		73'000.00	
Fonds "Rési-F."	0.00		6'000.00	
Fonds "Livres Filigrane"	5'000.00		10'000.00	
Fonds "Formation apprentie"	18'200.00		0.00	
Fonds "Prime extraordinaire"	5'000.00		0.00	
Fonds "25ème anniversaire"	0.00		16'000.00	
Fonds "Matériels divers"	0.00		4'000.00	
<b>Capitaux des fonds</b>	<b>61'400.00</b>	<b>70.13</b>	<b>113'049.15</b>	<b>68.67</b>
Découvert	-523.58		-1'664.24	
<b>Capital de l'association (découvert = -)</b>	<b>-523.58</b>	<b>-0.60</b>	<b>-1'664.24</b>	<b>-1.01</b>
<b>Total du passif</b>	<b>87'551.42</b>	<b>100.00</b>	<b>164'630.16</b>	<b>100.00</b>

F - INFORMATION  
 rue de la Servette 67  
 1202 GENEVE

Comptes de Résultat au 31 décembre

PRODUITS	2006		2005	
	CHF	%	CHF	%
Subvention Département des Institutions	515'000.00		515'000.00	
Subvention Ville de Genève	140'000.00		140'000.00	
Don Loterie romande	0.00		30'000.00	
Ville de Genève : don extraordinaire 25 ans	13'700.00		0.00	
Ville de Genève : prest. en nature 25 ans (salle)	1'595.00		0.00	
Dons Communes	22'950.00		20'650.00	
Office Fédéral des étrangers	2'994.00		11'000.00	
Fondation Wilsdorf	13'200.00		26'379.00	
Fondation E. Gourd	10'000.00		0.00	
Dons divers	3'315.10		8'512.70	
Marrainages / parrainages	3'150.00		3'730.00	
Cotisations	19'980.00		20'375.95	
<b>Total subventions, dons et cotisations</b>	<b>745'884.10</b>	<b>91.42</b>	<b>775'647.65</b>	<b>89.94</b>
Consultations	10'524.00		10'000.00	
Solidarité	0.00		100.00	
Transit Usagères	43'580.75		63'888.00	
Filigrane	2'240.40		3'694.95	
Revenus 25 ans	10'228.00		0.00	
Ateliers - Week-end	1'697.45		355.00	
Ventes de brochures et F300 adresses	1'018.90		8'042.30	
Revenus divers	670.00		720.00	
<b>Total des revenus divers</b>	<b>69'959.50</b>	<b>8.58</b>	<b>86'800.25</b>	<b>10.06</b>
<b>Total des produits</b>	<b>815'843.60</b>	<b>100.00</b>	<b>862'447.90</b>	<b>100.00</b>

F - INFORMATION  
rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Compte de Résultat au 31 décembre

CHARGES	2006		2005	
	CHF	%	CHF	%
Charges de personnel	425'047.85		443'018.85	
Indemnités perte de gain	-10'908.70		-20'621.25	
Charges sociales	78'962.90		77'360.75	
Honoraires tiers	4'590.00		5'759.13	
<b>Total des charges salariales</b>	<b>497'692.05</b>	<b>61.00</b>	<b>505'517.48</b>	<b>58.6</b>
Charges de locaux	155'630.90		169'622.60	
Charges d'administration	103'966.72		96'421.20	
Charges activités spécifiques	66'363.87		83'998.46	
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>325'961.49</b>	<b>39.95</b>	<b>350'042.26</b>	<b>40.5</b>
Intérêts bancaires & revenus divers	446.83		-1'471.45	
Charges financières	345.38		403.90	
<b>Résultat financier</b>	<b>-101.45</b>	<b>-0.01</b>	<b>-1'067.55</b>	<b>-0.12</b>
Amortissements (selon annexe)	42'800.00	5.25	47'828.00	5.55
<b>Total des charges</b>	<b>866'352.09</b>	<b>106.19</b>	<b>902'320.19</b>	<b>104.62</b>
Résultat avant résultat des fonds	-50'508.49	-6.19	-39'872.29	-4.62
Résultat des fonds (selon annexe)	51'649.15	5.33	36'522.90	4.23
<b>Résultat de l'exercice (Perte = -)</b>	<b>1'140.66</b>	<b>0.14</b>	<b>-3'349.39</b>	<b>-0.39</b>
	<b>815'843.60</b>	<b>100.00</b>	<b>862'447.90</b>	<b>100.00</b>

F - INFORMATION  
 rue de la Servette 67  
 1202 GENEVE

Comptes de Capitaux au 31 décembre

	2006		2005	
	CHF	%	CHF	%
Capital au 1er janvier (Découvert = -)	-1'664.24		1'685.15	
Résultat de l'exercice (Perte = -)	1'140.66		-3'349.39	
Capital au 31 décembre (Découvert = -)	-523.58	100.00	-1'664.24	100.00

F-INFORMATION  
 Rue de la Servette 67  
 1202 GENEVE

## Annexe aux comptes annuels 2006

### Cadre conceptuel des normes Swiss GAAP RPC 21

La première application des normes "Swiss GAAP RPC 21" a été effectuée pour les comptes annuels 2006. Les comptes 2005 ont été recalculés pour être adaptés et comparables au nouveau système. Les états financiers comprennent le bilan, le compte de résultat, le compte de gestion des fonds et l'annexe.

#### Amortissement des immobilisations corporelles (mobilier, installations, aménagement, matériel informatique).

Calcul des amortissements sur la valeur résiduelle à la charge de l'exercice selon les principes suivants :

- \*\* 100% : petit mobilier de bureau, acquisitions jusqu'à CHF 1'000.--
- \*\* 25% : mobilier et matériel
- \*\* 25% : installations, aménagement
- \*\* 40% : matériel informatique

	Solides au	Acquisitions 2006	Ventes 2006	Amortissements	Solides au
	01.01.2006			2006	31.12.2006
Mobilier et matériel	30'000.00	0.00	0.00	17'100.00	47'100.00
Installations, aménagement	33'000.00	0.00	0.00	15'700.00	48'700.00
Matériel informatique	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00	20'000.00
Totaux	73'000.00			42'800.00	30'200.00

30'200.0

#### Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

Zurich assurances

200'000.0

#### Indemnités versées aux membres du Comité pour leur gestion

0.0

#### Prévoyance professionnelle (LPP)

\*\* Le personnel de F-Information est assuré à un plan de prévoyance professionnelle auprès de la Pax - Fondation collective LPP. Le solde ouvert au 31.12.2006 figure dans le compte "Dettes résultant d'assurances sociales".

399.40

#### Engagement hors bilan

Valeur d'engagement des contrats de leasing en cours au 31.12.2006

0.00



### Détails relatifs aux charges de locaux

L'association loue ses locaux depuis 2004. Toutes les charges liées à cette location sont comptabilisées dans le poste charges des locaux.

** Location arcade	39'600.00	147'600.00
** Location bureau	108'000.00	
** Charges de chauffage	6'000.00	2'916.85
** Remb. Charges de chauffage	-3'083.15	
** SIG, électricité, gaz	1'959.00	5'114.05
** Entretien des locaux, réparations	3'155.05	

### \*\* Total Charges de locaux

155'630.90

### Détails relatifs aux charges d'administration

** Frais de bureau, photocopies, entretien machines et divers	19'709.70	103'966.72
** Télécommunications	10'528.15	
** Frais d'envois	11'788.75	
** Frais d'impressions	14'415.25	
** Frais d'informatique	6'145.45	
** Frais divers de formation	2'622.30	
** Frais de publicité	3'940.31	
** Frais 25ème anniversaire	34'816.81	

### \*\* Total Charges d'administration

103'966.72

### Détails relatifs aux charges activités spécifiques

** Solidarité	4'178.10	66'363.87
** Transit usagères	43'580.75	
** Frais de livres Filligrane	8'932.95	
** Frais livres documentation F-Info	3'495.19	
** Frais abonnements	1'835.58	
** Frais vitrine Filligrane	612.00	
** Frais animations, expos	2'973.05	
** Frais Rési-F	756.25	

### \*\* Total Charges activités spécifiques

66'363.87

### Détail du mouvement des fonds

	Soldes au 01.01.2008	Attributions 2008	Utilisations 2008	Résultat 2008	Soldes au 31.12.2008
Fonds "Solidarité Femmes"	4'049.15	3'000.00	-4'049.15	-1'049.15	3'000.00
Fonds "Aménagement"	73'000.00	0.00	-42'800.00	-42'800.00	30'200.00
Fonds "Résé-F"	6'000.00	0.00	-6'000.00	-6'000.00	0.00
Fonds "Livres Filligrane"	10'000.00	0.00	-5'000.00	-5'000.00	5'000.00
Fonds "Formation apprentie"	0.00	18'200.00	0.00	18'200.00	18'200.00
Fonds "Prime extraordinaire"	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00	5'000.00
Fonds "25è anniversaire"	16'000.00	0.00	-16'000.00	-16'000.00	0.00
Fonds "Matériel divers"	4'000.00	0.00	-4'000.00	-4'000.00	0.00
Totaux	113'049.15	26'200.00	-77'849.15	-51'849.15	61'400.00

Pièce  
10

**STATUTS**  
**CENTRE F-INFORMATION**

**Article 1<sup>er</sup> : Nom et siège**

Sous la dénomination de centre F-Information, un centre d'information et de rencontres des femmes a été constitué conformément aux présents statuts et aux articles 60 et suivants du code civil suisse, sous la forme d'une association sans but lucratif dont le siège est à Genève.

**Article 2 : But**

Le centre a pour but :

1. De permettre aux usagères et usagers de trouver les informations nécessaires concernant les femmes et leur famille, de se prendre en charge, de se rencontrer et de s'organiser.

A cette fin, le centre, notamment :

- regroupe et met à disposition de la documentation concernant les femmes dans tous les domaines afin de répondre à leur demande spécifique ou de les orienter correctement vers les possibilités existantes,
- développe l'accueil et l'écoute visant à faciliter l'expression des besoins éprouvés par les femmes et leur famille,
- crée un lieu de rencontres pour des groupes, des associations diverses ayant trait à la condition des femmes,
- organise et anime des groupes d'échange et de réflexion.

2. De promouvoir l'égalité entre femmes et hommes; notamment par le biais d'actions en justice conformément à l'article 7 de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes du 24 mars 1995.

**Article 3 : Membres**

1. Deviennent membres de l'association les personnes physiques ou morales ayant demandé leur adhésion et payé leur cotisation, pour autant que le comité n'ait pas refusé leur admission.

2. Le comité décide des refus d'admission ainsi que des exclusions des membres.

3. Tout-e membre peut démissionner en tout temps par simple avis donné à l'association.

**Article 4 : Cotisations**

1. Les membres s'acquittent d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée générale.
2. Lors d'une démission en cours d'année, la cotisation reste acquise à l'association.

**Article 5 : Ressources**

Les ressources du centre sont constituées par:

- les cotisations annuelles des membres,
- les participations financières des usagers et usagers,
- le produit de la vente de publications,
- le produit des diverses activités d'animation
- les subventions des collectivités publiques,
- tous dons ou legs.

**Article 6 : Responsabilité financière**

Les engagements et responsabilités du centre sont uniquement garantis par ses fonds, les membres étant exonéré-e-s de toute responsabilité financière quelconque.

**Article 7 : Organes**

Les organes du centre sont :

- l'Assemblée générale
- le Comité
- les vérificateurs-vérificatrices aux comptes

**Article 8 : Assemblée générale**

1. L'Assemblée générale est le pouvoir suprême du centre. Elle est formée de tous/toutes les membres, personnes physiques ou morales. Elle dessine les orientations du centre et en définit l'organisation.
2. Elle est convoquée par le Comité quinze jours à l'avance, une fois par année et à titre extraordinaire chaque fois que le Comité ou le cinquième des membres ou un tiers des membres de l'équipe professionnelle (ci-après « l'équipe »), en fait la demande.
3. Toute proposition doit être présentée 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.
4. L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présent-e-s.

5. Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présent-e-s. Les membres personnes morales disposent d'une seule voix.
6. La décision de dissolution de l'association se prend conformément à l'article 14.

#### **Article 9 : Attributions de l'Assemblée générale**

1. L'Assemblée générale élit le Comité, la Présidente ainsi que les vérificateurs-vérificatrices aux comptes.
2. Elle prend les décisions majeures relatives à l'existence du centre.
3. Elle approuve le budget, les comptes et donne décharge au Comité sortant.
4. Elle a en outre les compétences suivantes :
  - fixer le montant des cotisations,
  - modifier les statuts,
  - décider de la dissolution de l'association conformément à l'article 14.

#### **Article 10 : Comité**

1. Le Comité est composé au maximum de neuf membres dont deux membres de l'équipe désignées par celle-ci, qui sont membres de droit du comité.
2. La présidente et les membres du Comité sont élu-e-s pour deux ans par l'assemblée générale et sont rééligibles.
3. Les 2/3 au moins des membres du comité sont des femmes dont la présidente.
4. Le Comité se réunit aussi souvent que nécessaire mais au moins cinq fois par année. Si une majorité du Comité le demande ou à la demande de l'équipe, des réunions supplémentaires sont agendées. Les autres membres de l'équipe peuvent participer aux réunions du Comité avec voix consultative.
5. L'association est représentée et engagée par la présidente ou vice-présidente conjointement avec un-e membre du comité ou de l'équipe.
6. Le Comité ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des membres sont présent-e-s. Dans la mesure du possible, ses décisions font l'objet d'un consensus.

-4-

7. Le Comité peut s'adjoindre d'autres personnes pour des tâches spéciales.

#### **Article 11 : Attributions du comité**

Le Comité a les compétences suivantes :

- Veiller à la poursuite des buts de l'association et aux intérêts de ses membres.

- Garantir le bon fonctionnement de l'association.
- Représenter l'association vis-à-vis de tiers.
- Veiller à l'équilibre financier de l'association.
- Contribuer à la recherche de fonds pour l'association.
- Convoquer les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.
- Elaborer la politique de l'association en concertation avec l'équipe.
- Elaborer le budget et l'affectation des ressources sur proposition de l'équipe.
- Etablir les comptes annuels et demander décharge à l'Assemblée Générale
- Engager et licencier le personnel en concertation avec l'équipe.

**Article 12 : L'équipe professionnelle**

1. Les membres de l'équipe sont des femmes.
2. L'équipe est composée d'un nombre suffisant de personnes permettant un partage du temps de travail, et une offre de prestations polyvalentes au public de F-Information.
3. Le cahier des charges des membres de l'équipe est défini par l'équipe elle-même, et soumis pour approbation au Comité.
4. L'équipe désigne ses deux représentantes qui sont membres de droit du comité, ainsi qu'une suppléante.

**Article 13 Attributions de l'équipe**

1. L'équipe réalise les activités de l'association.
2. Elle propose un projet de politique générale et élabore un programme d'activités de l'association et les soumet au Comité.
3. Elle gère le centre selon la répartition des tâches Comité-équipe approuvée par le Comité.
4. Elle règle les affaires courantes par délégation du Comité.
5. L'équipe se conforme au règlement interne en vigueur.

**Article 14 : Dissolution**

1. La dissolution de l'association peut être décidée par l'Assemblée générale convoquée à cet effet, et réunissant au moins 100 membres. Elle prend sa décision à la majorité des membres présent-e-s.
2. Si l'Assemblée générale convoquée à cet effet, ne réunit pas le nombre de membres prévu au premier alinéa, une nouvelle assemblée est convoquée qui peut délibérer quel que soit le nombre des présent-e-s. Elle prend ses décisions à la majorité des 2/3 des membres présent-e-s.
3. En cas de dissolution, l'actif éventuel qui reste est remis à une association poursuivant des buts analogues.

**Article 15 : Disposition finale :**

Les présents statuts ont été adoptés et approuvés par l'Assemblée générale du 25 novembre 2004.



REPUBLIQUE ET  
CANTON DE GENEVE

## PREAVIS TECHNIQUE FINANCIER

Ce préavis technique ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

### 1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

- Projet de loi présenté par le département des institutions.
- **Objet** : Projet de loi accordant une aide financière annuelle de 515 000 F à l'association F-Information pour les années 2008-2011.
- **Rubrique(s) concernée(s)** : 04.03.10.00 365 0 0103
- **Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet** :
  - Les tableaux financiers annexés au projet de loi intègrent la totalité des impacts financiers découlant du projet.

(en millions de francs)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Résultat récurrent
Charges en personnel [30]	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses générales [31]	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières [32+33]	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges particulières [30 à 36]	-	-	-	-	-	-	-	-
Octroi de subvention ou prestations [36]	0.52	0.52	0.52	0.52	-	-	-	-
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	-	-	-	-
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46]	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus [42]	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de fonctionnement</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

- **Inscription budgétaire et financement** [PL ordinaire de fonctionnement, inscrit au budget] :
  - Ce crédit de fonctionnement, réparti en tranches annuelles, devra être inscrit au budget de fonctionnement dès 2008.
  - Cette indemnité de fonctionnement prendra fin à l'échéance comptable 2011.
  - Les données des tableaux financiers annexés au projet de loi concordent avec les données budgétaires.
- **Annexes au projet de loi** : contrat de prestations.

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au manuel de comptabilité publique édité par la conférence des directeurs cantonaux des finances (NMC) et aux procédures internes adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 18 septembre 2007

Signature du responsable financier : Mme Lien NGUYEN-TANG

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL, son exposé des motifs, les tableaux financiers et ses annexes

### 2. Approbation / Avis du département des finances

Genève, le : 18 septembre 2007


Visa du département des finances : M. Marc GIORIA

## PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi accordant une aide financière annuelle de 515 000 F à l'association F-information pour les années 2008-2011.

## Projet présenté par le département des institutions

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Résultat récurrent
<b>TOTAL des charges de fonctionnement induites</b>	515'000	515'000	515'000	515'000	0	0	0	0
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31] Charges en matériel et véhicule (meuble, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (loyers (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32-33] Intérêts (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges particulières [30 à 36] Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Ocrotai de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestador en nature)	515'000	515'000	515'000	515'000	0	0	0	0
<b>TOTAL des revenus de fonctionnement induits</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, émoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)</b>	515'000	515'000	515'000	515'000	0	0	0	0
Remarques :								

Signature du responsable financier :  LIEN NGUYEN-TANG

Date : 18.09.2011

Directrice

Direction départementale des finances

Département des institutions



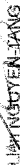
## PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Projet de loi accordant une aide financière annuelle de 515 000 F à l'association F-information pour les années 2008-2011.

## Projet présenté par le département des institutions

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Investissement brut	0	0	0	0	0	0	0	0
- Recette d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement net	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL des charges financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0
		3.000%						
<b>charges financières récurrentes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Signature du responsable financier :



Directrice

 Direction départementale des finances  
 Département des institutions

Date : 18.03.2008



## Contrat de prestations 2008-2011

entre

- **La République et canton de Genève (l'Etat de Genève)**  
représentée par Monsieur Laurent Moutinot  
Conseiller d'Etat en charge du département des institutions (le département)

d'une part

et

- **F-Information (la bénéficiaire)**  
représentée par  
Madame Anne Mahrer

d'autre part

**TITRE I - Préambule**

- Introduction* 1. Conformément à la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (LIAF), le Conseil d'Etat de Genève, par voie du département des institutions, entend mettre en place des processus de collaboration dynamiques, dont les contrats de prestations sont les garants. Le présent contrat de prestations est établi conformément aux articles 11 et 21 de la LIAF.
- But des contrats* 2. Les contrats de prestations ont pour but de :
- déterminer les objectifs visés par l'aide financière;
  - préciser le montant et l'affectation de l'aide financière consentie par l'Etat ainsi que le nombre et l'échéance des versements;
  - définir les prestations offertes par F-Information, ainsi que les conditions de modification éventuelles de celles-ci;
  - fixer les obligations contractuelles et les indicateurs de performance relatifs aux prestations.
- Principe de proportionnalité* 3. Les parties tiennent compte du principe de proportionnalité dans l'élaboration du contrat, en appréciant notamment :
- le niveau de financement de l'Etat par rapport aux différentes sources de financement de F-Information;
  - l'importance de l'aide financière octroyée par l'Etat;
  - les relations avec les autres instances publiques.
- Principe de bonne foi* 4. Les parties s'engagent à appliquer et à respecter le présent contrat et les accords qui en découlent avec rigueur et selon le principe de la bonne foi.
- Promotion des activités* 5. F-Information est responsable de la promotion générale de ses activités.

**TITRE II - Dispositions générales****Article 1***Bases légales*

Les bases légales relatives au présent contrat de prestations et à la promotion de l'égalité entre femmes et hommes sont notamment:

*Bases légales fédérales*

- L'art. 8, al. 3 de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 (RS 101);
- La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, du 24 mars 1995 (LEg ; RS 151.1);

*Bases légales cantonales*

- L'art. 2A de la Constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847 (A 2 00);
- Le règlement instituant un service et une commission consultative de l'égalité entre homme et femme, du 25 août 2004 (B 1 30.12);
- La loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (D 1 11; LIAF) et son règlement d'application, du 31 mai 2006 (D 1 11.01).

**Article 2***Objet du contrat*

Le présent contrat s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'égalité dans la formation, en politique, au travail et dans la famille.

**Article 3***Bénéficiaire*

Forme juridique : F-Information est une association privée selon les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse, du 10 décembre 1907. Créée en 1981 et de nature non gouvernementale (ONG), l'association a toujours privilégié une approche concertée avec les collectivités publiques, dans le respect des rôles et des spécificités des uns et des autres.

### Titre III - Engagement des parties

#### Article 4

*Prestations attendues  
du bénéficiaire*

1. F-Information s'engage à fournir les prestations suivantes :

- Fourniture de consultations juridiques, familiales et professionnelles à toute femme de la région genevoise et des régions limitrophes;
- Mise à disposition d'une documentation sur le thème "Femmes, Familles, Egalité", pour un public diversifié;
- Développement de l'accès au grand public à la bibliothèque Filigrane, ainsi que l'accès, pour les femmes, à des informations actualisées sur la vie au quotidien;
- Animation d'activités collectives variées, destinées prioritairement aux femmes.

2. Afin de mesurer si les prestations définies ci-dessus sont conformes aux attentes du département, des objectifs et des indicateurs spécifiques ont été préalablement définis et figurent dans le tableau de bord annexé au présent contrat.

*Bibliothèque Filigrane*

F-Information gère un centre de documentation sur le thème "Femmes, Famille, Egalité", appelé bibliothèque Filigrane.

*Collaboration avec le  
SPPE*

Une collaboration documentaire est établie entre le SPPE et F-Information. Les modalités sont négociées chaque année.

#### Article 5

*Engagements financiers  
de l'Etat*

1. L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du département des institutions, s'engage à verser à F-Information une aide financière, sous réserve de l'accord du Grand Conseil dans le cadre de l'approbation annuelle du budget. Cette aide financière recouvre tous les éléments de charges, en lien avec l'exécution des prestations prévues par le présent contrat.

2. L'Etat de Genève, verse, pour les années 2008-2011, à l'association F-Information, un montant annuel de 515'000 F, sous forme d'une aide financière de fonctionnement, au sens de l'art. 2 LIAF.

3. Le versement de ce montant n'intervient que lorsque la loi de financement est exécutoire.

**Article 6***Rythme de versement  
de l'aide financière*

1. L'aide financière est versée chaque année selon un versement trimestriel.
2. En cas de refus du budget annuel par le Grand Conseil, les échéances de paiement sont respectées en conformité avec la loi autorisant le Conseil d'Etat à pourvoir aux charges du budget de fonctionnement ainsi qu'aux dépenses du budget d'investissement jusqu'à promulgation du budget administratif de l'Etat de Genève (loi dite des douzièmes provisoires")

**Article 7***Conditions de travail*

1. F-Information est tenue d'observer les lois, règlements et les conventions collectives applicables en matière notamment de salaire, d'horaire de travail, d'assurance et de prestations sociales.
2. Elle tient à disposition du département son organigramme, le cahier des charges du personnel, ainsi qu'une description de ses conditions salariales et de travail, conformément à l'article 12 LIAF.

**Article 8***Développement  
durable*

F-Information s'engage à ce que les objectifs qu'elle poursuit et les actions qu'elle entreprend s'inscrivent dans une perspective de développement durable, conformément à la loi sur l'Agenda 21, du 23 mars 2001.

**Article 9***Système de contrôle  
interne*

F-Information s'engage à mettre en place ou à maintenir un système de contrôle interne adapté à ses missions et à sa structure dans le respect des articles 1 et 2 de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

**Article 10**

- Reddition des comptes et rapports* F-Information, en fin d'exercice comptable mais au plus tard 4 mois après la date de clôture du dernier exercice, fournit au département des institutions :
- ses états financiers révisés conformément aux Swiss GAAP RPC;
  - un rapport d'exécution du contrat reprenant les objectifs et les indicateurs de performance figurant dans le tableau de bord;
  - son rapport d'activité.

**Article 11**

- Non thésaurisation*
1. Le bénéfice comptable annuel établi conformément au Swiss GAAP RPC est reporté sur l'exercice suivant et comptabilisé dans un compte spécifique "réserve quadriennale" au bilan.
  2. Cette réserve est utilisée pour absorber d'éventuelles pertes annuelles constatées lors des exercices suivants.
  3. A l'échéance du présent contrat, 75 % de l'éventuel solde positif de la "réserve quadriennale" sera restitué à l'Etat.

**Article 12**

- Bénéficiaire directe* Conformément à l'art. 14 al. 3 LIAF, F-Information s'engage à être la bénéficiaire directe de l'aide financière. Elle ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

**Article 13**

- Communication*
1. Toute publication, campagne d'information ou de communication lancée par F-Information auprès du public ou des médias en relation avec les prestations définies à l'article 4, doit faire mention de la République et canton de Genève en tant que subventionneur. L'annexe 4 précise les conditions d'utilisation du logo.

2. Le département des institutions aura été informé au préalable des actions envisagées.

#### **Titre IV - Suivi et évaluation du contrat**

##### **Article 14**

###### *Objectifs, indicateurs, tableau de bord*

1. Les prestations définies à l'article 4 du présent contrat sont évaluées par le biais d'objectifs et d'indicateurs de performance.
2. Ces indicateurs de performance mesurent le nombre de prestations rendues, leur qualité (satisfaction des destinataires), leur efficacité (impact sur le public-cible) ou leur efficience (amélioration de la productivité).
3. Dans le respect du principe de proportionnalité, les indicateurs définis sont utiles, facilement mesurables et établis en lien avec la pratique de terrain de F-Information.
4. Le tableau de bord, établissant la synthèse des objectifs et indicateurs, figure en annexe 1 du présent contrat. Il est réactualisé chaque année.

##### **Article 15**

###### *Modifications*

1. Toute modification au présent contrat doit être négociée entre les parties; est réservé le respect de la loi de financement.
2. En cas d'événements exceptionnels et préteritant la poursuite des activités de F-Information ou la réalisation du présent contrat, les parties s'accordent sur les actions à entreprendre.
3. Ces événements doivent être signalés dans les plus brefs délais au département.

##### **Article 16**

###### *Évaluation du contrat*

1. Les parties au présent contrat mettent en place un dispositif approprié afin de :
  - veiller à l'application du contrat;
  - évaluer les engagements par le biais du tableau de bord et du rapport d'exécution annuel établi par F-Information;
  - permettre l'adaptation, la réorientation ou la redéfinition des conditions du contrat.



2. Ce dispositif est indépendant du processus de contrôle périodique prévu à l'art. 22 LIAF.

## **Titre V - Dispositions finales**

### **Article 17**

#### *Règlement des litiges*

1. Les parties s'efforcent de régler à l'amiable les différends qui peuvent surgir dans l'application et l'interprétation du présent contrat.
2. En cas d'échec, elles peuvent recourir d'un commun accord à la médiation.
3. A défaut d'un accord, le litige peut être porté devant le Tribunal administratif du canton de Genève par la voie de l'action pécuniaire.

### **Article 18**

#### *Motifs de résiliation*

1. Le Conseil d'Etat peut résilier le contrat et exiger la restitution de tout ou partie de l'aide financière lorsque:
  - a) l'aide financière n'est pas utilisée conformément à l'affectation prévue;
  - b) F-Information n'accomplit pas ou accomplit incorrectement sa tâche malgré une mise en demeure;
  - c) l'aide financière a été indûment promise ou versée, soit en violation du droit, soit sur la base d'un état de fait inexact ou incomplet.

#### *Mode de résiliation*

2. Sauf si les circonstances l'exigent, la résiliation s'effectue par écrit, moyennant un préavis de 2 mois pour la fin d'un mois.

### **Article 19**

#### *Entrée en vigueur, durée du contrat et renouvellement*

1. Le contrat entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 dès que la loi qui l'approuve devient exécutoire. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2011.
2. Les parties conviennent d'étudier les conditions de renouvellement éventuel du contrat au moins douze mois avant son échéance.

- 9 -

**Pour la République et canton de Genève :**

représentée par

**Laurent Moutinot**

Conseiller d'Etat en charge du département des institutions

Date : 5.10.2007

Signature

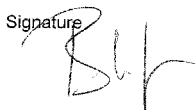
**Pour le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme :**

représenté par

**Fabienne Bugnon**  
Directrice

Date : 5.10.2007

Signature

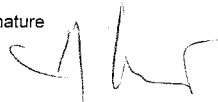
**Pour F-Information**

représentée par

**Anne Mahrer**  
Présidente de l'association

Date : 8.10.2007

Signature



- 10 -

**Annexes au présent contrat :**

- 1 - Tableaux de bord des objectifs et des indicateurs de performance
- 2 - Statuts de F-Information et organigramme
- 3 - Plan financier pluriannuel
- 4 - Liste d'adresses des personnes de contact.
- 5 - Directive d'utilisation du logo de l'Etat
- 6 - Directive transversale "Restitution d'indemnité et d'aide financière"
- 7 - Directive transversale "Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques"

**Annexe 1****Tableaux de bord des objectifs et indicateurs  
de performance**

cf. pièce 3 annexée au projet de loi

**Annexe 2****Statuts de F-Information et organigramme**

Cf. pièces 4 bis et 10 annexées au Projet de loi

**Annexe 3****Plan financier pluriannuel**

cf. pièces 8, 8bis, 8ter et 8quater annexées au Projet de loi

**Annexe 4**

## Liste d'adresses des personnes de contact

<b>Présidence du département des institutions</b>	M. Laurent Moutinot, conseiller d'Etat  Adresse postale : 14, rue de l'Hôtel-de-Ville Case postale 3962 1211 Genève 3  Tél : 022 327 41 11 Fax : 022 327 06 00
<b>Secrétariat général du département des institutions</b>	M. Bernard Gut, secrétaire général  Adresse postale : 14, rue de l'Hôtel-de-Ville Case postale 3962 1211 Genève 3  Tél : 022 327 41 11 Fax : 022 327 06 00
<b>Direction départementale des finances</b>	Mme Liên Nguyen-Tang, directrice  Adresse postale : 14, rue de l'Hôtel-de-Ville Case postale 3962 1211 Genève 3  Tél : 022 327 25 09 Fax : 022 327 06 00
<b>Inspection cantonale des finances</b>	Monsieur Raphaël Colombani  Adresse postale: 49, route de Meyrin Case postale 3937 1211 Genève 3  Tél : 022 388 66 23 Fax: 022 388 66 11
<b>F-Information</b>	Mme Anne Mahrer, présidente  Adresse postale : F-Information 67, rue de la Servette CP 128 1211 Genève 7 Tél : 022.740.31.00 Fax: 022.740.31.44

**Annexe 5****Utilisation du logo de l'Etat de Genève par  
les entités subventionnées par le département des institutions****Principes généraux**

- Les départements n'ont pas de logo propre. Ils utilisent tous le logo de l'Etat.



- L'écusson et le texte sont indivisibles.

**Utilisation du logo par des entités subventionnées par le département des institutions**

Les supports de communication (affiches, affichettes, flyers, rapports d'activité et autres brochures) des entités subventionnées doivent nécessairement faire référence au soutien qui leur est apporté. Cette référence peut se faire de 2 manières:

1. logo de l'Etat avec la mention "Avec le soutien de :"
2. texte seul: "Avec le soutien de la République et canton de Genève"

De préférence, on optera pour la solution 1 (logo).

**Emplacement du logo ou du texte:**

- pour les affiches, affichettes, flyers : en bas à droite

- pour les brochures, rapports et autres: 4<sup>e</sup> de couverture, en bas à droite. Pour des raisons graphiques, il est possible de faire l'insertion en 2<sup>e</sup> de couverture, en bas à droite.

La cellule communication du secrétariat général du département fournit les fichiers électroniques du logo, et valide les bons à tirer des documents sur lesquels le logo de l'Etat est inséré.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, s'adresser à la cellule communication du secrétariat général : Madame Yvette Renard (+41 (22) 327 25 53) ou Madame Michelle Borner (+41 (22) 327 25 58).




**DIRECTIVE TRANSVERSALE**

<b>RESTITUTION D'INDEMNITE ET D'AIDE FINANCIERE</b>	
<b>(THESAUERISATION)</b>	
NOM DE L'ENTITE : AFE	Fonction : Finances/indemnité et aide financière
Entrée en vigueur: 1.02.07	Version et date: 31 janvier 2007
Date d'approbation du CE et numéro Aigle: 21 février 2007 No 2274-2007	
Responsable de la directive: Marianne Frischknecht	

<b>1. Objectif(s)</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etablir des règles communes, en matière de thésaurisation de subvention, dans le but de coordonner les pratiques de l'Etat</li> <li>2. Veiller à ce que les normes légales, en particulier les articles 1 et 35 de la loi sur la gestion administrative et financière du 7 octobre 1993 (D 1 05); l'article 17 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (D 1 11) et l'article 17, alinéa 3 de son règlement d'application (D 1 11.01) concernant l'interdiction de thésaurisation, soient respectées uniformément;</li> <li>3. Appliquer les recommandations de l'inspection cantonale des finances relatives à la thésaurisation des subventions (rapport No 06-16);</li> <li>4. Tenir compte des sources variées de financement des entités bénéficiaires</li> </ol>
<b>2. Champ d'application</b>
Toutes les directions et tous les services des départements et de la Chancellerie
<b>3. Personnes de référence</b>
Directeur général de l'AFE
<b>4. Documents de référence</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF)</li> <li>• La loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF)</li> <li>• Le règlement d'application de la loi sur les indemnités et les aides financières (RLIAF)</li> </ul>

**II. Directive détaillée**
**Champs d'application**

La présente directive est applicable à toutes les entités qui sont au bénéfice d'une indemnité ou d'une aide financière, quels que soient leur taille et leur statut juridique.

Le département de tutelle s'assure que les règles relatives à la thésaurisation sont appliquées dans les entités subventionnées par l'Etat mais également dans celles subventionnées par l'Etat et par une ou plusieurs communes.

Lorsque l'entité subventionnée a adopté un nouveau référentiel comptable (par exemple, passage des normes du CO aux RPC) ou que ses modalités de subventionnement ont été modifiées (en raison, par exemple, de la RPT), la présente directive ne s'applique pas au premier exercice. La question d'une éventuelle part des fonds propres à restituer à l'Etat est traitée de cas en cas.

### Principes

1. La part non utilisée des moyens mis à disposition par l'Etat sous forme d'indemnité ou d'aide financière n'appartient pas à l'entité bénéficiaire. Elle est restituable conformément aux principes énoncés ci-dessous.
2. Les dons reçus dans le but de financer un fonds affecté n'entrent pas dans le compte de résultat de l'entité bénéficiaire pour autant que ce fonds fasse l'objet d'un règlement que le département de tutelle peut consulter.
3. Le contrat de prestation, la décision ou des dispositions du droit cantonal peuvent exempter l'entité bénéficiaire de cette obligation dans les cas suivants:
  - l'engagement de l'entité bénéficiaire à rechercher de nouvelles sources de financement non étatiques ou l'existence d'accords de co-financement, notamment avec la Confédération;
  - une répartition du bénéfice entre l'Etat et l'entité visant à améliorer sa performance financière;
  - l'octroi d'une aide financière inférieure à 10'000 francs.

Ces dérogations doivent être dûment motivées dans la requête et dans le contrat de prestation ou la décision.

### Volant de trésorerie

4. L'entité peut disposer d'un « volant de trésorerie » correspondant à deux douzièmes des charges de personnel au 31 décembre de chaque exercice. En contrepartie, figure dans les fonds propres une réserve intitulée "réserve mobilisable". Lorsque ce « volant de trésorerie » est atteint, le solde est restituable à l'Etat.

Les entités au bénéfice d'une des exceptions mentionnées au point 3 ainsi que celles participant à la caisse centralisée ne sont pas concernées.

### Restitution et intérêt

5. Le solde est restituable à l'Etat de Genève dès le 31 mars de l'année qui suit la fin de l'exercice comptable de l'entité bénéficiaire. Il est calculé sur ce solde restituable un intérêt au coût moyen de la dette de l'Etat.
6. Les restitutions concernant les indemnités ou les aides financières octroyées lors du même exercice sont comptabilisées dans les comptes de l'entité bénéficiaire en déduction des revenus d'indemnité ou d'aide financière, par des écritures d'extourne. Si l'entité conserve le montant prévu au point 4 de la présente directive, elle l'enregistre dans un compte passif "Dette envers l'Etat - indemnités / aides financières à restituer". Les restitutions qui concernent des indemnités ou des aides financières octroyées, dans des exercices comptables antérieurs, et non encore enregistrées dans un compte passif, sont comptabilisées en charges.

1 1 2 0 6 - 2 0 0 7

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT****2 9 août 2007**

**Concerne : Directive transversale : "Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques"**

Vu les articles 1, 11, 26 et 35 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 7 octobre 1993 (D 1 05);

Vu les articles 11 et 17 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (D 1 11);

Vu l'article 17 du règlement d'application de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 31 mai 2006 (D 1 11. 05);

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 9 mai 2007, définissant les périmètres de consolidation et d'application des normes IPSAS et Swiss GAAP RPC;

Vu l'extrait de procès-verbal de la séance du Conseil d'Etat du 31 mai 2006 concernant le groupe interdépartemental chargé de la mise en œuvre de la LIAF;

Sur proposition du Conseiller d'Etat en charge du département des finances;

**LE CONSEIL D'ETAT**

Décide :

1. D'adopter la directive transversale relative à la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques;
2. De donner force obligatoire à la directive transversale datée du 29 août 2007.

3. De publier la directive, au chapitre II du manuel de contrôle interne, sur le portail intranet de l'Etat de manière à en permettre l'accès le plus large aux collaborateurs et collaboratrices de l'Etat.
4. De fixer l'entrée en vigueur de la directive au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Communiqué à :  
DF : 1 ex.  
Tous : 1 ex.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'mvt', written over a vertical line.



## DIRECTIVE TRANSVERSALE

**PRÉSENTATION ET RÉVISION DES ÉTATS FINANCIERS DES ENTITÉS  
 SUBVENTIONNÉES ET DES AUTRES ENTITÉS PARA-ÉTATIQUES**

NOM DE L'ENTITÉ : SG DF	Fonction : Finances - Entités para-étatiques
Entrée en vigueur : 1 <sup>er</sup> janvier 2008	Version et date : V6 - 15 août 2007
Date d'approbation du CE et numéro Aigle : 29 août 2007 - No 11206-2007	

**1. Objectif(s)**

- Harmoniser la présentation des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques en appliquant un référentiel comptable reconnu;
- Harmoniser les exigences de l'Etat en matière de révision des états financiers, des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques.
- Veiller à ce que les normes légales, en particulier les articles 1, 11, 26 et 35 de la loi sur la gestion administrative et financière du 7 octobre 1993 (D 1 05); les articles 11 et 17 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (D 1 11) et l'article 17 de son règlement d'application (D 1 11.01) soient respectées uniformément.

**2. Champ d'application**

Les établissements cantonaux, les fondations cantonales de droit public, les institutions de droit privé dans lesquelles l'Etat possède une participation majoritaire au capital ou une représentation majoritaire au sein des organes supérieurs, ainsi que tout autre entité quelle que soit sa nature juridique, qui reçoit de l'Etat de Genève une subvention annuelle monétaire ou non monétaire.

**3. Documents de référence**

- La loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF)
- La loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF)
- Le règlement d'application de la loi sur les indemnités et les aides financières (RLIAF)
- Loi sur le financement de la solidarité internationale
- Règlement d'application de la loi sur le financement de la solidarité internationale
- La loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques (LSGAF)
- La loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs (LSR)
- Code Civil Suisse et Code des Obligations
- Directives d'application des normes IPSAS (DiCo-Ge)
- Swiss GAAP RPC

## II. Directive détaillée

### Partie I

#### Champ d'application

Les établissements cantonaux, les fondations cantonales de droit public, les institutions de droit privé dans lesquelles l'Etat possède une participation majoritaire au capital ou une représentation majoritaire au sein des organes supérieurs ainsi que tout autre entité quelle que soit sa nature juridique, qui reçoit de l'Etat de Genève une subvention (monétaire et/ou non monétaire) annuelle supérieure à CHF 200'000.— appliquent la partie I de cette directive.

Les autres entités se réfèrent à la partie II de la présente directive.

#### Principes généraux

1. Les états financiers présentés au département compétent doivent être définitifs, révisés et signés par la direction opérationnelle de l'entité, ainsi que par le plus haut responsable décisionnel de l'entité (président·te du conseil de fondation, du conseil d'administration, de l'association).
2. Le département peut demander tout renseignement ou document en relation avec n'importe quel élément des états financiers, du rapport d'activité et du budget.

#### Présentation des états financiers et du budget

1. Par arrêté, le Conseil d'Etat édicte la liste des entités qui doivent obligatoirement présenter leurs états financiers conformément aux directives d'application des normes IPSAS (DiCo-Ge).
2. Les autres entités soumises à la partie I de cette directive présentent leurs états financiers conformément aux Swiss GAAP RPC. Ces entités peuvent aussi librement choisir de présenter leurs états financiers conformément aux directives d'application des normes IPSAS (DiCo-Ge). Toutefois, cette décision doit être définitive et acceptée par le département de tutelle.
3. Dans les états financiers figure la comparaison avec le précédent exercice et avec les montants budgétisés de l'exercice, même si cela n'est pas expressément prévu dans le référentiel comptable. Les états financiers et le budget sont établis selon les mêmes conventions comptables.
4. Les positions comptables se trouvant à la fois à l'Etat et dans l'entité (comptes courants, dotations, subventions, etc.) doivent être identiques. D'éventuelles divergences doivent être explicitées dans l'annexe.
5. Les entités qui présentent leurs états financiers conformément aux Swiss GAAP RPC appliquent l'intégralité du référentiel Swiss GAAP RPC. La possibilité de n'appliquer que les RPC fondamentales en fonction des critères énoncés au point 2 de la Swiss GAAP RPC 1 n'est pas admise.
6. Les états financiers sont toujours établis sur la base de la délimitation périodique (comptabilité d'engagement ou d'exercice). La possibilité de présenter des états financiers selon le principe de caisse énoncé au point 3 de la Swiss GAAP RPC 21 n'est pas admise.
7. Tous les biens et services mis à disposition par l'Etat (locaux, moyens informatiques, moyen financiers, personnel, etc.) doivent être comptabilisés dans les charges de l'entité au coût indiqué par l'Etat. En contrepartie, l'entité inscrit en revenu une subvention non monétaire du même montant. En conséquence, le point 39 de la Swiss GAAP RPC 21 ne s'applique pas. Dans tous les cas, une explication est fournie en annexe.

### Révision des états financiers

1. Les états financiers annuels des entités doivent faire l'objet d'une révision par un organe de contrôle externe, agréé en qualité d'expert-réviseur au sens de la loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs. Il effectue son mandat conformément aux prescriptions légales et réglementaires et aux normes d'audit suisses (NAS) établies par la Chambre fiduciaire. Le mandat annuel de l'organe de révision ne peut être renouvelé que 4 fois au maximum.
2. L'objectif de la révision des états financiers est de :
  - délivrer une opinion pour savoir si les états financiers comportent des anomalies significatives et s'ils sont établis conformément aux normes de présentation des comptes applicables.
  - contrôler le respect des articles 1 et 2 de la LSGAF qui imposent aux entités dépendantes de l'Etat de mettre en place un "système de contrôle interne adapté à leur mission et à leur structure".

Cela correspond au contrôle ordinaire de la société anonyme au sens du nouvel article 728a du CO<sup>1</sup>.
3. L'organe de révision doit contrôler le respect de toutes les autres normes, bases légales, réglementaires et statutaires auxquelles est soumise l'institution dans le cadre de la présentation de ses états financiers. A la demande du département, le contrôle peut être étendu à d'autres points spécifiques de l'activité de l'entité par un mandat complémentaire adressé par l'institution à son organe de contrôle.
4. En sus de son rapport, le réviseur consigne, dans une lettre de recommandation ("management letter") adressée à l'entité, ses observations sur la qualité et les lacunes du système de contrôle interne mis en place dans le cadre de la gestion comptable et financière et de l'élaboration des états financiers, y compris en lien avec les outils informatiques. La lettre de recommandation peut aussi porter sur d'autres aspects de la gestion de l'entité. Elle est transmise au département.

<sup>1</sup> Cet article fait partie du nouveau droit de la révision qui devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## **Partie II**

### **Champ d'application**

Les entités qui reçoivent de l'Etat de Genève une subvention annuelle égale ou inférieure à CHF 200'000.-- appliquent la partie II de cette directive.

### **Principes généraux**

1. Les états financiers présentés au département compétent doivent être définitifs et signés par la direction opérationnelle de l'entité, ainsi que par le plus haut responsable décisionnel de l'entité (président-*le* du conseil de fondation, du conseil d'administration, de l'association).
2. Le département peut demander tout renseignement ou document en relation avec n'importe quel élément des états financiers, du rapport d'activité et du budget.

### **Présentation des états financiers et du budget**

1. Les entités soumises à la partie II de cette directive présentent leurs états financiers conformément aux exigences de leur statut juridique en respectant au minimum les points figurant ci-dessous. Il leur est recommandé de s'inspirer des Swiss GAAP RPC.  
Elles peuvent aussi choisir de présenter leurs états financiers en respectant complètement les directives d'application des normes IPSAS (DiCo-Ge) ou les Swiss GAAP RPC. Selon les circonstances, les départements de tutelle peuvent l'exiger. Dans ce cas, ces entités se réfèrent au chapitre *Présentation des états financiers et du budget* de la partie I de la directive.
2. Les états financiers comprennent obligatoirement un bilan, un compte d'exploitation et une annexe explicative. Ces états sont adaptés aux caractéristiques de l'institution. L'entité peut aussi, librement ou à la demande du département, présenter un tableau de variation des capitaux propres et un tableau de flux de trésorerie (ou tableau de financement).
3. Les états financiers sont toujours établis sur la base de la délimitation périodique (comptabilité d'engagement ou d'exercice). En vertu du principe de proportionnalité, le département peut exceptionnellement autoriser l'établissement des comptes selon le principe de caisse.
4. Dans les états financiers figurent la comparaison avec le précédent exercice et avec les montants budgétisés de l'exercice. Les états financiers et le budget sont établis selon les mêmes conventions comptables.
5. Les positions comptables se trouvant à la fois à l'Etat et dans l'entité (comptes courants, dotations, subventions, etc.) doivent être identiques. D'éventuelles divergences doivent être explicitées dans l'annexe.
6. Tous les biens et services mise à disposition par l'Etat (locaux, moyens informatiques, moyen financiers, personnel, etc.) doivent être comptabilisés dans les charges de l'entité au coût indiqué par l'Etat. En contrepartie, l'entité inscrit en revenu une subvention non monétaire du même montant. Dans tous les cas, une explication est fournie en annexe.



7. Le bilan doit au minimum présenter séparément les postes suivants :

- A. Actif circulant
  - Liquidités et titres
  - Débiteurs
  - Stock
  - Comptes de régularisation (transitoires)
- B. Actif immobilisé
  - Immobilisations corporelles et incorporelles
  - Immobilisations financières
  - Actif immobilisé affecté
- C. Capitaux étrangers à court terme
  - Dettes
  - Créanciers
  - Provisions
  - Comptes de régularisation (transitoires)
  - Fonds affectés
- D. Capitaux étrangers à long terme
  - Dettes
  - Provisions
  - Fonds affectés
- E. Fonds propres
  - Capital
  - Réserves provenant de bénéfices ou pertes cumulés
  - Résultat net de l'exercice

8. Le compte d'exploitation doit au minimum présenter séparément les postes suivants :

- A. Revenu
  - Subventions reçues par "subventionneur" (y compris subventions non monétaires)
  - Autres produits
- B. Charges
  - Charges de personnel
  - Charges d'exploitation
  - Amortissements

9. L'annexe explicative indique notamment :

- les règles d'activation et d'amortissement (tenant compte de la durée d'usage) que l'entité applique à ses biens;
- la constitution, la dissolution et la variation des provisions (celles-ci ne pouvant servir qu'à couvrir des dépenses relatives à des événements passés)
- la constitution, la dissolution et la variation des réserves (celles-ci sont constituées après la détermination du résultat et ne peuvent concerner que des événements futurs)
- les indemnités complémentaires (prestations en nature, remboursement frais forfaitaires, etc.) versées au personnel
- la destination et la variation des fonds affectés, celles-là doivent être conformes à la volonté exprimée du donateur (et ne relèvent donc pas d'une décision de l'institution);
- la liste exhaustive des sources de subventionnement, (Confédération, cantons, communes, autres financements publics; privés) avec un détail si des montants sont issus de plusieurs départements ou de plusieurs communes.

10. Les prêts au personnel sont interdits. Dans le cas d'avances sur salaire, celles-ci doivent apparaître clairement en tant que telles et être régies par une convention interne.
11. Les règles en lien avec l'utilisation d'un éventuel bénéfice (thésaurisation) sont précisées dans une directive spécifique de l'Etat de Genève. Il en va de même pour d'autres sujets spécifiques par l'intermédiaire de directives et de guides explicatifs de l'Etat de Genève ou du département.
12. Un inventaire des stocks sera tenu à jour et contrôlé annuellement.
13. Les états financiers et/ou le budget sont rendus en même temps que les autres documents (rapport d'activité, tableau de bord, statuts de l'entité, etc.) exigés par la LIAF, le contrat de prestations ou la décision d'octroi.

#### Révision des états financiers

1. Les états financiers annuels des entités doivent faire l'objet d'une révision par un organe de contrôle externe. Il effectue son mandat conformément aux prescriptions légales et réglementaires et aux normes d'audit suisses (NAS) établie par la Chambre fiduciaire. Le mandat annuel de l'organe de révision ne peut être renouvelé que 4 fois au maximum.
2. L'objectif de la révision est de vérifier s'il existe des faits dont il résulte que les états financiers ne sont pas conformes aux dispositions légales et aux statuts. La révision correspond donc au contrôle restreint au sens du nouvel article 729a du CO<sup>2</sup>. Le contrôle de l'existence d'un système de contrôle interne au sens de la LSGAF n'est pas obligatoire, mais peut être exigé par le département, en demandant la mise en œuvre d'un contrôle ordinaire, ainsi que la vérification de points particuliers par un mandat complémentaire adressé par l'institution à son organe de contrôle.
3. En application du principe de proportionnalité et en accord avec le département, les entités qui reçoivent une subvention inférieure à CHF 50'000.- peuvent recourir à des vérificateurs de comptes non professionnels.

<sup>2</sup> Cet article fait partie du nouveau droit de la révision qui devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.